Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2020

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES
CS 40325 ECROUVES
54201 TOUL Cedex
Tél. : 03.83.43.23.76

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Table des matières

Les chiffres du service **4**

Le périmètre de la CC2T **6**

Les ordures ménagères résiduelles **7**

La collecte et les équipements existants *7*

La conteneurisation en bacs pucés *8*

Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères *9*

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées *9*

Autres déchets à affecter aux ordures ménagères résiduelles *12*

Le traitement des ordures ménagères résiduelles *12*

La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers **13**

Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables *14*

Les moyens de collecte du verre *14*

Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables *14*

Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H) *15*

Les extensions de consignes de tri au 1er janvier 2020 ..... *15*

Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées *17*

La gestion des recyclables (verres et emballages recyclables) *18*

Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1) 18

Schéma du process du centre de tri de PAPREC Dieulouard 19

Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC – DIEULOUARD 20

Le traitement du verre (flux 2) 22

Le recyclage (verre et emballages ménagers) *23*

Les déchèteries **23**

Les équipements existants *23*

Horaires d'ouverture *24*

Le traitement des déchets de déchèterie *28*

La collecte d'encombrants sur appel **30**

Les textiles / chaussures **31**

La collecte et les équipements existants *31*

Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux) **33**

La collecte des cartons des professionnels et des PAV **33**

La déchèterie pour les professionnels **34**

Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA = Ordures Ménagères résiduelles + collecte sélective + déchèteries) **34**

La gestion des déchets verts : trois formules de service **37**

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul *38*

La déchèterie verte de Bicqueley *39*

La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye) *39*

Plateforme de compostage de Domgermain *40*

Plateforme de compostage de Foug *42*

7 aires locales d'accueil de déchets verts *42*

Les données financières 2020 ..... **45**

Présentation des coûts *45*

Le Programme Local de Prévention des Déchets **56**

Les actions menées depuis 2012 ..... *56*

Réemploi 56
Réduction des déchets fermentescibles 56
Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet » 57
Couches lavables 58
Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe) 59
Bonnes pratiques des entreprises 60
Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes 60
Réduction des imprimés publicitaires 60
Bilan de la communication sur les déchets fermentescibles en 2020 61
Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2020 : cf détail du planning d'intervention en annexe 65

Les chiffres du service

Habitants
45 000 (fusion CC du Toulois et CC de Hazelle en Haye)

Professionnels et administrations
713 assujettis à la redevance spéciale

Installations de collecte et pré collecte :
2 déchèteries, 55106 entrées
2 plateformes d'accueil des déchets verts, 3 déchèteries vertes
378 conteneurs aériens
292 conteneurs (semi)enterrés
16417 bacs pucés attribués

Collecte :
70858 kms parcourus pour la collecte des ordures
66182 kms effectués pour la collecte des emballages recyclables
27571 kms réalisés pour la collecte du verre

Tonnages traités :
7106 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
425 tonnes de refus de tri
2116 tonnes de déchets de déchèterie (2023 t de tout venant et 93 tonnes de DMS)

Tonnages valorisés :
4527 tonnes de recyclables (verre, emballages recyclables et papiers),
6355 tonnes de déchets de déchèterie (hors tout venant et DMS)

L'essentiel de l'année 2020

Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des plastiques au 1er janvier 2020

Ces nouvelles consignes permettent de simplifier le geste de tri à l'habitant et de capter davantage d'emballages qui seront recyclés. Parmi les emballages nouvellement acceptés, tous les emballages plastiques tels que les pots, barquettes, et films plastiques, et les petits emballages en métal (couvercles, capsules, films aluminium).

La CC2T a lancé une campagne d'information après des habitants : 6 stands ont été tenus sur le marché de Toul et les foyers ont été visités au porte-à-porte en janvier et février. L'occasion de délivrer le nouveau sac de tri avec les consignes. 1600 foyers ont été visités. Malheureusement, la pandémie de COVID 19 n'a pas permis de poursuivre les actions.

La composition des recyclables a changé durant la pandémie ; la part de journaux-magazines a fortement chuté. Le centre de tri est heureusement resté ouvert, maintenant la continuité de service et de recyclage pour la collectivité.

La collecte des recyclables a nécessité 45% de kms et de gasoil en plus en 2020 par rapport à 2019 ; les volumes à collecter sont considérables mais n'apportent que 46 tonnes de tri en plus par rapport à 2019…Et la part des refus de tri n'a pas évolué à la baisse.

Gestion de la crise COVID 19 : continuité de service

Les services de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers et du verre ont fonctionné malgré le confinement. Les habitants ont témoigné de leur reconnaissance aux personnels par des messages sur les bacs.

Les déchèteries ont néanmoins dû être fermées 2 mois, tout comme le service de collecte des encombrants sur appel.

L'accueil de la CC2T a pu traiter toutes les demandes des usagers (dotations en bac, échanges de bacs, fournitures de badges). Les déchèteries ont pu rouvrir dès le mois de mai et la collecte des encombrants sur appel a repris avec une adaptation (les encombrants sont placés hors du domicile).

Les communes adhérentes

AINGERAY, ANDILLY, ANSAUVILLE, AVRAINVILLE, BICQUELEY, BOIS DE HAYE (Velaine et Sexey les Bois), BOUCQ, BOUVRON, BRULEY, CHARMES-LA-COTE, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE, CHOLOY-MENILLOT, DOMEVRE EN HAYE, DOMGERMAIN, DOMMARTIN-LES-TOUL, ECROUVES, FONTENOY SUR MOSELLE, FOUG, FRANCHEVILLE, GONDREVILLE, GROSROUVRES, GYE, JAILLON, LAGNEY, LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG, LAY-SAINT-REMY, LUCEY, MANONCOURT-EN-WOEVRE, MANONVILLE, MENIL-LA-TOUR, MINORVILLE, NOVIANT AUX PRES, PAGNEY-DERRIERE-BARINE, PIERRE-LA-TREICHE, ROYAUMEIX, SANZEY, TOUL, TREMBLECOURT, TRONDES, VILLEY LE SEC, VILLEY ST ETIENNE

Déploiement des plateformes type « déchèteries vertes »

La plateforme de déchets verts existante à Pierre la Treiche a été aménagée en déchèterie verte en 2020, portant le nombre de déchèteries vertes en libre accès à 4 installations et à 9 plateformes de déchets verts de proximité dont 2 de compostage.

Nouveaux marchés (collecte des cartons de professionnels et collecte des encombrants sur appel)

Ces nouveaux marchés sont attractifs avec une réelle économie pour un service identique.

Aménagements de PAV aériens

3 aménagements ont eu lieu : création d'un nouveau point tri à Bruley – rue St Martin (parking), Lucey – rue de Laneuveville / Lesières et Dommartin les Toul – rue du Stade (déchèterie verte).

Gestion SAV des pannes SULO : constitution d'un stock de pièces

Depuis 2020, la CC2T a repris la gestion des pannes de conteneurs d'ordures ménagères SULO ; des achats de pièces sont engagés pour constituer un stock de pièces de dépannage. Malgré l'anticipation des besoins, les pièces sont livrées avec retard par SULO ; la CC2T réfléchit aux moyens d'entretenir son parc à coûts et délais maîtrisés.

Appel à projet GEBIODEC de l'ADEME - Collecte des biodéchets,

La CC2T a été retenue fin 2020 à l'appel à projet de l'ADEME (GEBIODEC) qui permet d'obtenir des financements pour les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, d'évitement des déchets verts, de prévention qualitative (baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires) et de gestion de proximité des biodéchets (compostage individuel et collectif). Par ailleurs, la CC2T envisage de développer une collecte des biodéchets sur une partie de son territoire et ce, à l'issue d'une étude menée en 2021.

Projets reportés à 2021 :

Reprise en régie du remplissage de la matrice des coûts des déchets (ADEME),

Déchèterie verte de Trondes.

Le périmètre de la CC2T

Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 41 communes, la C.C.2.T exerce les compétences « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilées ». Les communes adhérant au service public intercommunal de la Communauté de Communes Terres Touloises sont : AINGERAY – ANDILLY – ANSAUVILLE – AVRAINVILLE - BICQUELEY – BOIS DE HAYE - BOUCQ – BOUVRON – BRULEY – CHARMES LA COTE – CHAUDENEY SUR MOSELLE – CHOLOY MENILLOT – DOMEVRE EN HAYE – DOMGERMAIN – DOMMARTIN LES TOUL – ECROUVES – FONTENOY SUR MOSELLE - FOUG – FRANCHEVILLE – GONDREVILLE - GROSROUVRES – GYE – JAILLON - LAGNEY – LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG – LAY ST REMY – LUCEY – MANONCOURT EN WOEVRE – MANONVILLE – MENIL LA TOUR – MINORVILLE – NOVIANT AUX PRES – PAGNEY DERRIERE BARINE – PIERRE LA TREICHE – ROYAUMEIX – SANZEY – TOUL – TREMBLECOURT – TRONDES - VILLEY LE SEC – VILLEY ST ETIENNE.

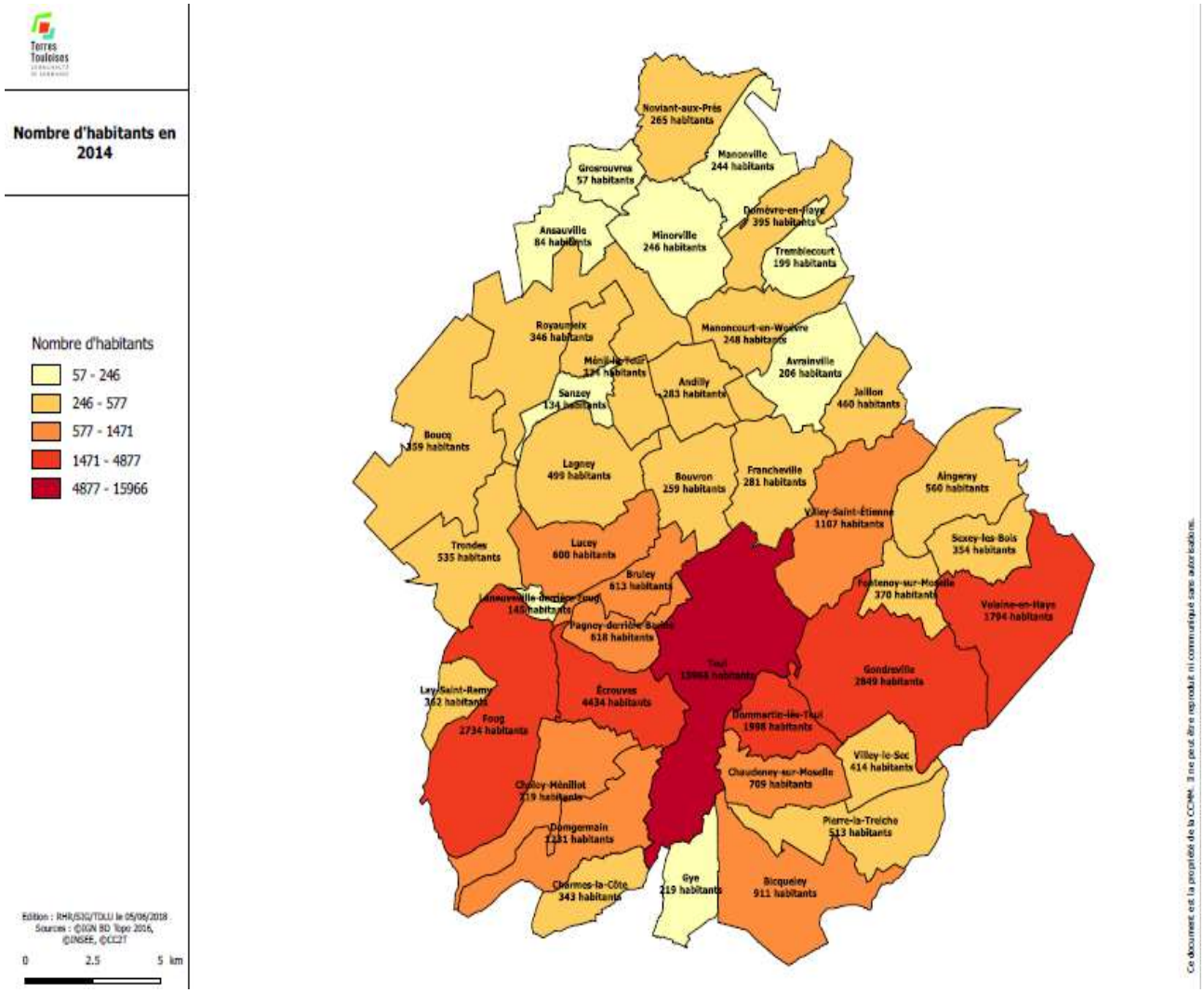

Les chiffres clés (INSEE : 2018)

- Nombre de communes : **41**
- Nombre d'habitants : **44 273**
- Nombre de foyers : **18 236**

La CC2T est en poids de population la 4è intercommunalité du département de Meurthe-et-Moselle.

Les ordures ménagères résiduelles

La collecte et les équipements existants

Le tableau ci-dessous reprend les jours de passage du camion de collecte des ordures ménagères au porte-à-porte pour chaque commune de la collectivité :

COMMUNE	Code_INSEE	POPULATION 2018	NOMBRE DE MENAGES 2018	JOUR DE COLLECTE	BAC A SORTIR LE
AINGERAY	54007	531	209	Mardi	Lundi soir
ANDILLY	54016	287	110	Vendredi	Jeudi soir
ANSAUVILLE	54019	81	35	Vendredi	Jeudi soir
AVRAINVILLE	54034	217	94	Jeudi	Mercredi soir
BICQUELEY	54073	910	367	Lundi	Dimanche soir
BOIS DE HAYE (Sexey)	54557	2280	835	Mardi	Lundi soir
BOIS DE HAYE (Velaine)				Vendredi	Jeudi soir
BOUCQ	54086	355	154	Jeudi	Mercredi soir
BOUVRON	54088	238	85	Vendredi	Jeudi soir
BRULEY	54102	610	249	Mercredi	Mardi soir
CHARMES LA C.	54120	332	140	Lundi	Dimanche soir
CHAUDENEY SUR M.	54122	719	297	Lundi	Dimanche soir
CHOLOY MENILLOT	54128	727	284	Mercredi	Mardi soir
DOMEVRE EN HAYE	54160	396	152	Vendredi	Jeudi soir
DOMGERMAIN	54162	1173	472	Jeudi	Mercredi soir
DOMMARTIN LES TOUL	54167	1962	773	Mardi complet *(+ vendredi pros)*	Lundi soir
ECROUVRES	54174	4402	1574	Mercredi	Mardi soir
FONTENOY SUR M.	54202	376	142	Jeudi	Mercredi soir
FOUG	54205	2638	1117	Lundi	Dimanche soir
FRANCHEVILLE	54208	284	130	Jeudi	Mercredi soir
GONDREVILLE	54232	2752	1143	Mardi	Lundi soir
GROSROUVRES	54240	60	29	Vendredi	Jeudi soir
GYE	54242	264	90	Lundi	Dimanche soir
JAILLON	54272	473	173	Jeudi	Mercredi soir
LAGNEY	54288	502	193	Jeudi	Mercredi soir
LANEUVEVILLE DER. F.	54298	151	61	Vendredi	Jeudi soir
LAY SAINT REMY	54306	347	143	Vendredi	Jeudi soir
LUCEY	54327	631	254	Mercredi	Mardi soir
MANONCOURT EN W.	54346	244	93	Vendredi	Jeudi soir
MANONVILLE	54348	238	90	Vendredi	Jeudi soir
MENIL LA TOUR	54360	336	134	Vendredi	Jeudi soir
MINORVILLE	54370	230	89	Vendredi	Jeudi soir
NOVIANT AUX PRES	54404	261	90	Vendredi	Jeudi soir
PAGNEY DER. BARINE	54414	628	247	Mercredi	Mardi soir
PIERRE LA TREICHE	54426	486	229	Lundi	Dimanche soir
ROYAUMEIX	54466	381	146	Vendredi	Jeudi soir
SANZEY	54492	150	57	Jeudi	Mercredi soir

TOUL	54528	15470	6887		
Toul St Mansuy				Lundi	Dimanche soir
Toul St Evre / Gama				Mardi	Lundi soir
Toul St Michel et Briffoux				Mercredi	Mardi soir
Toul Régina village/Ville Haute- Croix de Metz (PAP)				Vendredi	Jeudi soir
TREMBLECOURT	54532	169	75	Vendredi	Jeudi soir
TRONDES	54534	537	197	Jeudi	Mercredi soir
VILLEY LE SEC	54583	410	156	Jeudi	Mercredi soir
VILLEY SAINT ETIENNE	54584	1040	442	Jeudi	Mercredi soir
TOTAL		**44 276**	**18 236**		

INSEE 2018 (population municipale avec chiffres actualisés au 1er janvier 2021)

Le marché de collecte des ordures ménagères pour l'ex-CCT a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1er juillet 2015 avec une durée de 7 ans fermes, soit une échéance au 30 juin 2022.
Le marché de collecte des ordures ménagères pour l'ex-CC2H a une prise d'effet au 1er janvier 2015, pour une durée de 5 ans, soit un terme au 31 décembre 2020.

Le service de collecte des ordures au porte-à-porte s'effectue avec différents camions utilisés en fonction de la configuration des rues et des tournées ; l'équipage se compose de 2 agents au lieu de 3 avant la TEOMI : un chauffeur et un ripeur.

- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (18 m^3 de chargement) avec lève-conteneur automatique (4 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 19 tonnes (21 m^3 de chargement) avec lève-conteneur automatique (5 jours),
- Un camion-benne traditionnel Euro EEV de PTAC 16 tonnes (12 m^3 de chargement) avec lève-conteneur automatique (3 jours).

⇨ SUEZ ; 5 156 heures de collecte ; 65 221 kms parcourus avec une consommation de 35 217 litres de gazole ; **274 593 levées de bacs ont été effectuées, soit une moyenne de 17 sorties de bacs par an** (3.50% de levées en moins par rapport à 2019).

Le service de collecte des points d'apport volontaire d'ordures et de recyclables (verre et emballages ménagers) s'effectue avec le véhicule suivant :

- Un camion Ampliroll bi-compartimenté (1 compartiment pour les ordures ménagères et un pour les emballages recyclables) de PTAC 26 tonnes (14.97 tonnes de chargement utile) ; mobilisation sur 2.5 jours pour collecter les conteneurs (semi)enterrés.

⇨ SUEZ ; 656 heures de collecte ; 5 613kms parcourus avec une consommation de 4043 litres de gazole ; 9014 levées de conteneurs OMr (19% de levées en plus qu'en 2018).

La conteneurisation en bacs pucés

La conteneurisation en bacs pucés s'est faite courant 2011 sur les communes rurales et les secteurs pavillonnaires / petits collectifs des communes urbaines de la CC2T. Les 8 communes des Côtes en Haye ont été équipées en bacs pucés en octobre 2014, soit près de 600 bacs fournis. Les 8 communes de l'ex-CC2H ont été dotées de 9407 bacs pucés entre 2015 et 2016. Le parc total est de **16 289 bacs** pucés attribués en 2020.

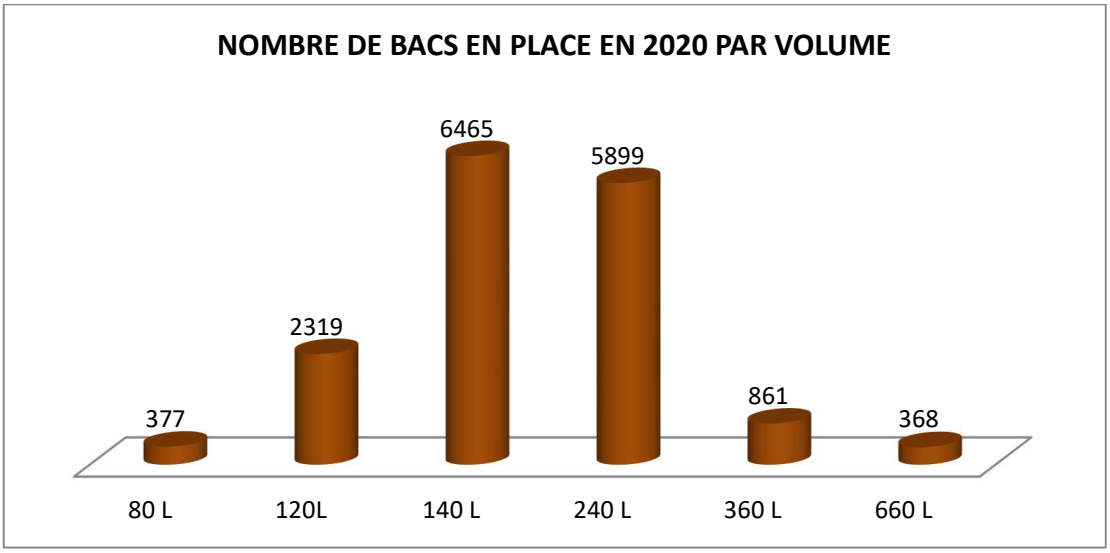

Les conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères

Entre juillet et novembre 2012, les bacs non pucés ont été progressivement remplacés par des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur les secteurs de la Ville Haute, des grands collectifs des communes urbaines (extra-muros), puis du centre-ville de Toul.

	Enterrés	Semi enterrés
Nombre de conteneurs OM	73 conteneurs	59 conteneurs
TOTAL	**132 conteneurs en service**	

Au total, ce sont 132 conteneurs (semi)enterrés de 5 m^3 déployés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et munis de contrôleur d'accès à badge Rfid.

Ces conteneurs enterrés et semi-enterrés pour les ordures ménagères équipent les grands collectifs des communes d'Ecrouves, de Foug et de Toul.

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

En 2020, **7106 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (hors refus de tri)** ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **159 kg d'ordures ménagères par habitant et par an** (la moyenne nationale est de 254 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2017).

Les dépôts irréguliers sont intégrés au tonnage des ordures ménagères résiduelles : les services techniques de la Ville de Toul évacuent ces dépôts directement dans les PAV pour les ordures et emmènent les gros objets en déchèterie ; les services communaux des villes de l'ouest du territoire évacuent les ordures ménagères dans une benne dédiée à la CC2T et apportent les encombrants en déchèterie. Chaque commune est dotée de bacs « DI » pour évacuer les ordures ménagères ramassées sur le circuit de collecte.

Les tonnages sont répartis de la manière suivante :

- Collecte en porte-à-porte (bacs pucés) : **5455 tonnes** (environ 35 000 habitants),
- Collecte en apport volontaire (PAV) : **1587 tonnes** (environ 10 000 habitants),
- Bennes « nettoyons la nature » : **2 tonnes**,
- Bennes « gens du voyage » : **10 tonnes**
- Dépôts sauvages ramassés par les villes et apportés dans la benne dédiée à la CC2T : **51 tonnes**.

A retenir

Après une stabilité en 2017 et 2018, le tonnage d'ordures ménagères résiduelles chute en 2019 avec une baisse de 346 tonnes pour se stabiliser en 2020.

Cette chute en 2019 est la conséquence du retrait de la benne à dépôts sauvages dédiée à la ville de Toul et supprimée fin janvier 2019. Les tonnages d'ordures ménagères sont alors directement intégrés à ceux des PAV d'ordures. Et pour autant, aucune augmentation sur le tonnage des ordures ménagères collecté en PAV n'a été relevée, soit une baisse de 196 tonnes dû à l'arrêt de cette benne.

La benne dépôt sauvage pour les ordures ménagères mise en place aux services techniques de la CC2T est stable depuis 2017 et représente moins d'1**%** du tonnage collecté en porte à porte.

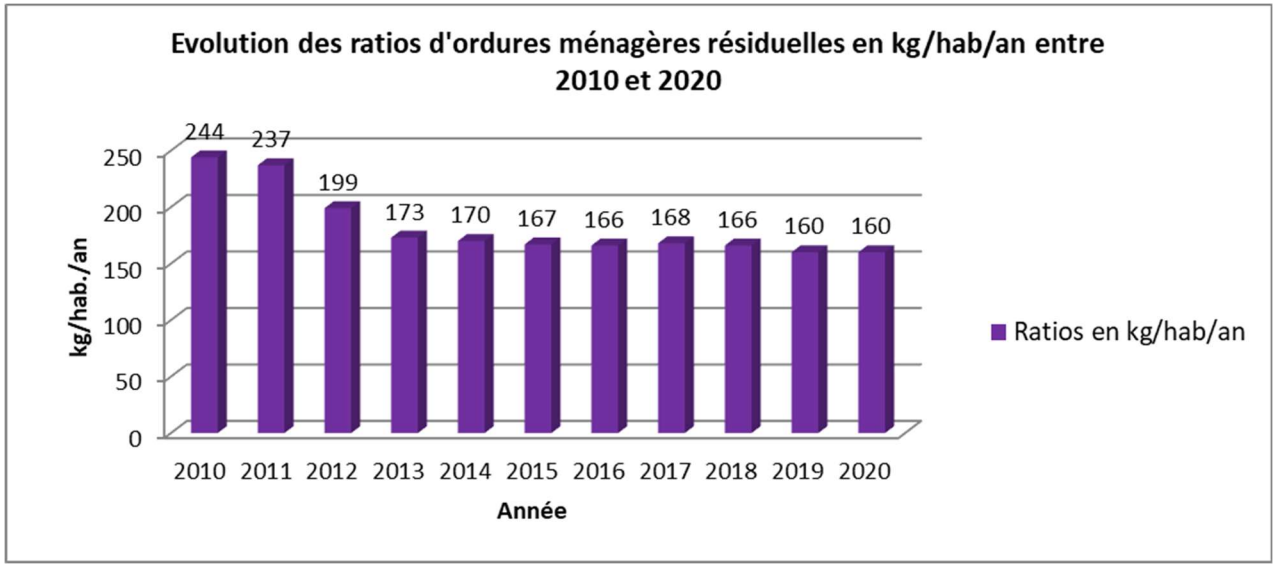

2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017

Concernant les levées des 16 358 bacs pucés de la CC2T**, elles sont de 274 593 en 2020, soit une moyenne de 17 levées par bac et par an** contre une moyenne de 23 levées par bac et par an en 2012, première année de comptabilisation des levées. Peu de foyers sortent leurs bacs hebdomadairement. La pratique se situe à une sortie toutes les 3 semaines.

Le dépôt en conteneurs enterrés est très aléatoire. La fréquence moyenne des dépôts se situe à toutes les 2 à 3 semaines.

Le kilométrage total effectué en 2020 pour la collecte des ordures ménagères (porte-à-porte et apport volontaire) est de 70 858 kms. La consommation de gasoil est de 39 108 litres. 5803 heures ont été effectuées, soit 6 ETP hors CC2T.

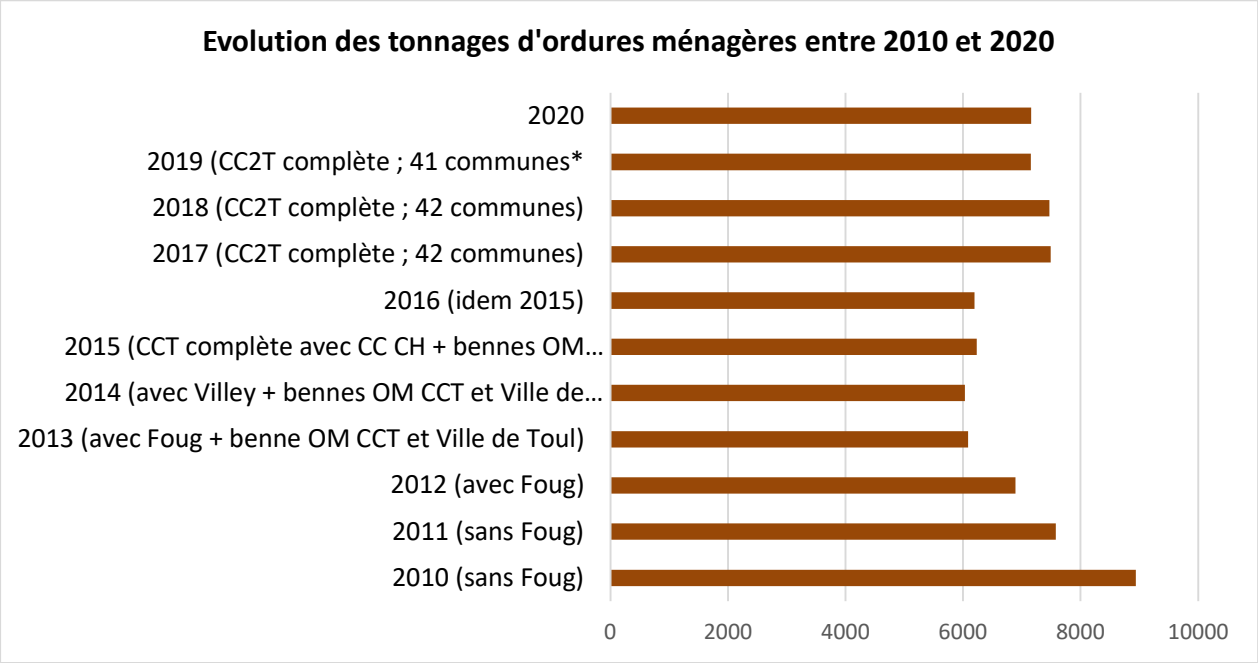

2011 = + commune de Foug ; 2014 = + CC Côtes en Haye ; 2017 = + CC Hazelle en Haye soit +30% de population entre 2010 et 2017
**1 commune a fusionné en 2019 : Velaine en Haye et Sexey les Bois => Bois de Haye*

A retenir

Depuis 2015, la production des ordures ménagères résiduelles est stable. La mise en œuvre de la TEOMI, les opérations de communication au porte-à-porte et les actions du programme de prévention des déchets ont permis de réaliser une baisse au regard des quantités de 2010 (244 kg/hab/an). Ces données de 2010, sont les valeurs de référence à partir desquelles sont calculées les évolutions des résultats de réduction des déchets :

- 2015 = 167 kg/hab/an,
- 2016 = 166 kg/hab/an
- 2017 = 168 kg/hab/an (intégration de l'ex CC Hazelle en Haye) ; 167 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoyons la nature ».
- 2018 = 166 kg/hab/an ; 167 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoyons la nature ».
- 2019 = 160 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « gens du voyage » et « nettoyons la nature » ; -4.10% d'ordures ménagères par rapport à 2018.
- 2020 = 160 kg/hab/an avec les dépôts illicites, les bennes « nettoyons la nature » et les bennes « gens du voyage ». Stabilité entre 2019 et 2020.

La baisse du tonnage d'ordures ménagères s'explique plus finement par :

- ☞ la présence des bacs pucés sur l'ensemble du territoire et l'absence de collecte du vrac (déchets au sol) ou des bacs non conformes (bacs non pucés),
- ☞ la rentrée des bacs après la collecte, ce qui évite que des déchets extérieurs y soient déposés,
- ☞ l'équipement de verrous sur les bacs ne pouvant être remisés,
- ☞ la présentation du bac en moyenne une fois toutes les 3 semaines en zone de bacs pucés,
- ☞ la mise en place des conteneurs (semi)enterrés et leur accès par badge, évitant les dépôts extérieurs,
- ☞ le retrait de certains professionnels du dispositif de Redevance Spéciale au profit de collecteurs privés,
- ☞ la baisse de consommation des ménages due à la conjoncture économique,
- ☞ le développement du compostage individuel relancé en 2010, et des plateformes de déchets verts,
- ☞ Le développement du compostage partagé en milieu urbain et sur certains lieux publics,
- ☞ La suppression de la benne « dépôts sauvages » de la Ville de Toul.

Autres déchets à affecter aux ordures ménagères résiduelles

425 tonnes de refus de tri (hors stocks) sont compris dans le flux des emballages recyclables collectés en 2020. Cela représente un taux de refus de **15.7% et 9.62 kg d'indésirables par habitant et par an (soit 0.81 kg d'indésirables en plus par rapport à 2019)**.

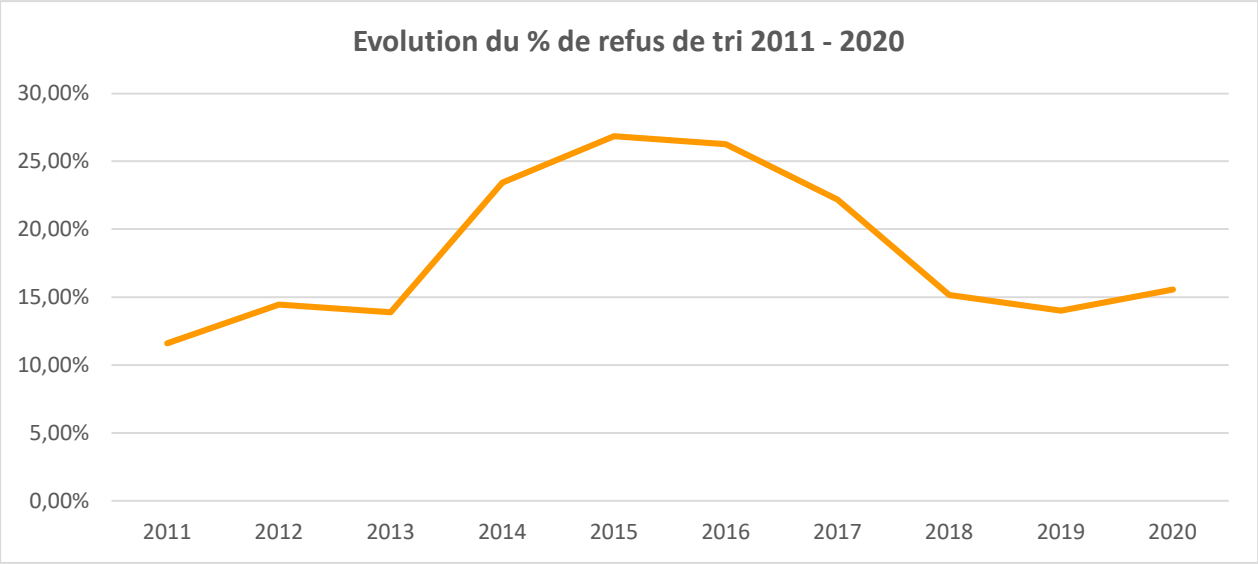

Le traitement des ordures ménagères résiduelles

Le marché de de traitement des ordures ménagères de l'ex-CCT et du tout-venant de déchèterie a été relancé fin 2014 pour une prise d'effet au 1er juillet et une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. L'attributaire est le groupement SUEZ/VEOLIA.

Les ordures ménagères et assimilées issues de la collecte de l'ex-CCT sont centralisées sur le quai de transit de Lorval à Toul, puis elles sont rechargées dans des camions semi-remorques de 90 m^3 à destination de l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Lesmenils (54) où elles sont enfouies.

Nom	ISDND de classe 2 de Lesménils
Procédé	Stockage par alvéole disposant de 86 puits de captage du biogaz
ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°2004-507-1 du 31 mars 2004)
Date de mise en service	2004
Capacité d'accueil annuelle	175 000 tonnes
Accueil	91% des déchets viennent de Meurthe et Moselle, 8% de la Moselle et 1% des Vosges et du Haut Rhin, soit une moyenne de 500 tonnes de déchets apportés par jour (55 camions).
Exploitant	SITA-SUEZ

L'installation a une capacité annuelle d'accueil de **175 000 tonnes**. Depuis 2007, une partie du méthane, issue de la fermentation des déchets, est valorisée en énergie et permet d'alimenter 5000 habitants en électricité sur Pont-à-Mousson.

Le site est certifié **ISO 14001** depuis 1999 pour sa mise en place d'un système de management environnemental. 10 employés travaillent à temps plein sur le site. Cette norme permettait d'atténuer le montant de la TGAP qui est de 25€HT en 2020.

Pour l'ex-CC2H, le marché de de traitement des ordures ménagères a pris effet au 1er janvier 2015 pour une durée de 4 ans, reconductible 1 an. L'attributaire est SUEZ.

Les ordures ménagères et assimilées issues de la collecte de l'ex-CC2H sont vidées sur le site de l'ISDND de Pagny sur Meuse (55).
Concernant les ordures ménagères issues de l'ex-CC2H, le tarif de la TGAP est de 18€HT en 2020.

La collecte sélective : le verre, les recyclables secs et les papiers

Les trois flux de déchets collectés séparément sur le territoire de la Communauté de Communes Terres Touloises sont les suivants :

Flux	Descriptions des emballages concernés	Couleur de la signalétique	Type de contenants
Flux 1	Bouteilles et flaconnages en plastique, métal, papiers, journaux, revues, magazines / cartonnettes / ELA (Emballages Liquides Alimentaires = briques tetrapak)	Jaune	APPORT VOLONTAIRE sur l'ex-CCT et SACS JAUNES EN PORTE A PORTE SUR l'ex-CC2H
Flux 2	Verre tel que bouteilles, bocaux, pots en verre…	Verte	APPORT VOLONTAIRE sur toute la CC2T
Flux 3	Papiers : journaux, revues, magazines	Bleue	APPORT VOLONTAIRE sur l'ex-CC2H

La collectivité ayant fusionné au 1er janvier 2017, chaque marché de collecte est repris et court jusqu'à expiration.

⇨ Sur les communes de l'ex-CCT :
- la collecte du verre est assurée par la société CITRAVAL, attributaire depuis le 1er juillet 2015 d'un marché pour 5 ans fermes reconductibles 2 fois un an.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) est réalisée par les sociétés SUEZ (intra-muros de Toul) et MINERIS (rural et urbain hors intra-muros de Toul) depuis le 1er juillet 2015, pour une durée de 7 ans fermes.

⇨ Sur les communes de l'ex-CC2H :
- la collecte du verre est assurée par la société MINERIS, attributaire depuis le 1er janvier 2015 d'un marché pour 4 ans fermes.
- la collecte des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) en porte-à-porte est réalisée par la société SUEZ depuis le 1er janvier 2015 d'un marché pour 4 ans fermes, reconductible 1 an.
- La collecte des papiers est réalisée par la société SUEZ depuis le 1er janvier 2019 pour un an.

Les contenants de collecte des emballages ménagers recyclables

Sur les communes de l'ex-CCT, la plupart des points d'apport volontaire sont composés d'un conteneur à verre et de deux conteneurs pour les recyclables. Sur les communes de l'ex-CC2H, les points d'apport volontaire comportent des conteneurs à verre et depuis 2019, des conteneurs à papier. Ainsi, 23 conteneurs à papiers sont disposés pour séparer le papier des emballages recyclables collectés en sacs jaunes transparents. La dotation de sacs de tri est effectuée annuellement auprès de chaque commune de l'ex-CC2H. Les habitants retirent les sacs en mairie.

La CC2T compte 214 conteneurs à verre, 301 conteneurs de tri des emballages recyclables et 23 conteneurs à papier.

Apport Volontaire de TRI	VERRE	EMBALLAGES RECYCLABLES	PAPIERS
Conteneurs aériens de TRI	142 conteneurs	208 conteneurs	23 conteneurs
Conteneurs enterrés de TRI	37 conteneurs	41 conteneurs	
Conteneurs semi enterrés TRI	35 conteneurs	50 conteneurs	
Nombre d'emplacements aériens de TRI	**120 points**		
Nombre d'emplacements (semi)enterrés de TRI	**125 points**		

Ces **536** conteneurs de tri repartis sur le territoire représentent **245 emplacements,** soit **un point d'apport volontaire tri-verre pour 184 habitants**. La préconisation nationale de CITEO est d'un point pour 500 habitants. Ces conteneurs sont de 4 m^3 principalement pour le verre et de 4 à 5 m^3 pour les emballages recyclables.

Les moyens de collecte du verre

CITRAVAL a repris l'entierté de la collecte du verre sur la CC2T après la fin du contrat de collecte avec MINERIS : un camion Amplirol Euro VI de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés ; **926.5 heures de collecte ont été effectuées**, soit 17.80 heures de service par semaine en moyenne) ; **27 571 kms** ont été parcourus avec une consommation de **11 580 litres de gazole** (255 kms/j en moyenne). **0.53 ETP** (chauffeur et administratif) sont utilisés pour cette prestation. La pesée sur grue a été installée le 1er décembre 2015 et permet de peser conteneur par conteneur, commune par commune.

Les moyens de collecte des emballages ménagers recyclables

⇨ **<u>Sur les communes de l'ex-CCT (collecte en apport volontaire) :</u>**

SUEZ

- Un camion Amplirol bi-compartimenté (1 compartiment pour les ordures, 1 compartiment pour les recyclables) euro V de PTAC 26 tonnes ; mobilisation sur 2.5 jours par semaine pour collecter les conteneurs enterrés du centre-ville de Toul ; 5 637 kms parcourus avec une consommation de 3 889 litres de gazole. 647 heures de collecte effectuées, soit ½ ETP hors CC2T.

MINERIS

- Un camion Amplirol (2012) euro V, de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés (mobilisation sur 4 jours),
- Un camion Amplirol (2014) euro V de PTAC 26 tonnes de collecter les conteneurs aériens et (semi)enterrés (mobilisation sur 2 jours),

2 863 heures de collecte ont été effectuées soit 1.74 ETP hors CC2T ; 45 800 kms parcourus avec une consommation de 20 610 litres de gazole. **La collecte des recyclables a nécessité 45% de kms et de gasoil en plus en 2020 par rapport à 2019, à cause du passage aux extensions de consignes de tri sur les plastiques (ECT) ; le temps horaire de collecte a été augmenté de 9%. Les volumes à collecter sont considérables mais n'apportent que 46 tonnes de tri en plus par rapport à 2019…**

⇨ **<u>Sur les communes de l'ex-CC2H (collecte au porte-à-porte) :</u>**
SUEZ : deux camions benne traditionnel euro V. 14 745 kms parcourus pour une consommation de 7 962 litres de gazole. 875 heures ont été effectuées pour la collecte, soit 1.72 ETP.

Soit au total pour la CC2T, 66 182 kms ont été réalisés en 2020 pour collecter les emballages recyclables et 32 461 litres de gazole utilisés. 4 385 heures ont été effectuées, soit 3.96 ETP estimés hors CC2T.

Les moyens de collecte des papiers (ex-CC2H)

SUEZ

- Un camion Amplirol euro V de PTAC 26 tonnes ; mobilisation 1 jour tous les 15 jours pour collecter les conteneurs des 7 communes concernées ; 1 391 kms parcourus avec une consommation de 960 litres de gazole. 89 heures de collecte effectuées, soit 0.1 ETP hors CC2T.

Les extensions de consignes de tri au 1er janvier 2020

La CC2T a été retenue par CITEO pour l'élargissement des consignes de tri à tous les plastiques ménagers : pots de yaourts, pots de crème et de fromage blanc, barquettes vides, films plastiques, sacs plastiques, sachets plastiques. Les nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020.

1 million de tonnes de plastiques sont fabriquées et commercialisées par an en France. 23% de ces tonnes sont des flaconnages triables. Etendre les consignes de tri aux autres plastiques représente une quantité importante d'emballages détournés de l'enfouissement.

Avant 2020 :

Trier tous les flacons et bouteilles
➔ aujourd'hui, seul 1 sur 2 est recyclé car le reste n'est pas trié

+

Recycler + d'emballages
➔ jusqu'à présent, on ne savait recycler que les bouteilles et flacons

A déposer en vrac

A savoir : les erreurs de tri coûtent 235 000€TTC/an à la CC2T !!

L'absence de tri coûte 286€ la tonne contre 184€ la tonne si les emballages sont triés par l'habitant

Les erreurs de tri dans le conteneur jaune :

1. **Verre : coûte 381€ la tonne contre 51€ la tonne s'il est mis dans le conteneur verre,**
2. **Ordures ménagères, litières, articles d'hygiène… : coûtent 381€ la tonne contre 286€ la tonne s'il est mis dans le conteneur d'ordures,**
3. **Imbriqués : coûtent 381€ la tonne contre 184€ la tonne si les emballages sont dissociés,**
4. **Vêtements : coûtent 381€ la tonne contre 0€ la tonne s'il est mis dans le conteneur textiles.**

Les messages clés à l'habitant

Finis les doutes ! C'est simple

1 **C'est un emballage ? Dans le bac de tri !**

2 **Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de fromage blanc… pas besoin de les laver, il suffit de les vider.**

3 **Ne pas imbriquer les emballages entre eux, même s'ils sont de même nature (ex pots de yaourts)**

4 **Déposer les emballages en vrac* dans le conteneur de tri**

Les interdits du tri

Tout ce qui n'est pas un emballage

1. Pots de fleurs, barquettes de fleurs → déchèterie ou bac d'ordures
2. Objets divers, bibelots, jouets en plastique, tuyaux, mobiliers → don ou déchèterie / bac d'ordures
3. Produits périmés (yaourts, barquettes de viande, fromage, plats préparés…) → bac d'ordures

Les quantités de verre, de recyclables secs et de papiers collectées

4526 tonnes d'emballages recyclables (refus de tri compris) ont été triées en 2020 par les habitants du Toulois, soit une moyenne totale de **100.58 kg par habitant et par an,** réparties de la manière suivante :

- FLUX VERRE : 1678.53 tonnes, 37,91 kg/habitant/an (36.02 kg/hab./an en 2019) ; pas de refus de tri.
- FLUX EMBALLAGES RECYCLABLES et PAPIERS : 2848.37 tonnes (refus de tri compris), 64,33 kg/habitant/an (62.13 kg/hab./an en 2019) ; 15.70% (425 tonnes) de refus de tri contre 14.77% (394 tonnes) de refus de tri en 2019.
  dont FLUX PAPIERS : 135.02 tonnes, 16.88 kg/habitant/an (uniquement le secteur de l'ex CC Hazelle en Haye).

Ratios de collecte sélective (verre et emballages recyclables-papiers) en kg/hab./an

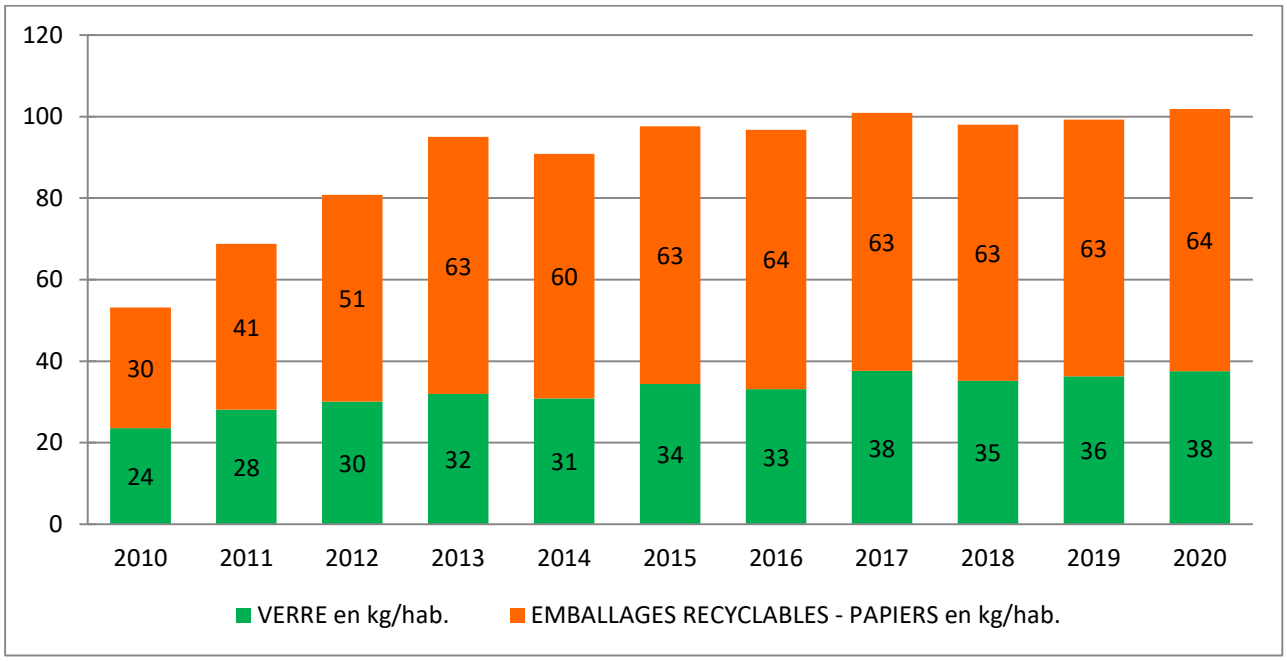

A retenir

21.55% de la population de la CC2T est collectée en sacs jaunes de tri au porte-à-porte contre 78.45% collectés en apport volontaire pour le tri.

La collecte en apport volontaire nécessite moins de kilométrage que celle au porte-à-porte (22 kms pour collecter 1 tonne en apport volontaire contre 40 kms nécessaires en porte-à-porte). Il en résulte une consommation de carburant plus importante au porte-à-porte qu'en collecte apport volontaire (10L/tonne collectée en apport volontaire, contre 21L/tonne collectée au porte-à-porte). En conséquence, les émissions de CO2 sont 2 fois plus importantes pour une collecte au porte-à-porte que pour une collecte en apport volontaire. L'écart se réduit entre ces deux modes de collecte en 2020, car les extensions de consignes de tri sur les emballages plastiques augmentent les volumes sans vraiment augmenter les tonnages.

La gestion des recyclables (verres et emballages recyclables)

Le traitement des emballages ménagers recyclables (flux 1)

Le marché de de tri et de conditonnement des emballages ménagers recyclables (ou recyclables secs) de l'ex-CCT est attribué à la société PAPREC depuis le 1er juillet 2015 pour une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois un an. Pour l'ex-CC2H, le marché est attribué à la société PAPREC depuis le 1er janvier 2015 pour une durée de 4 ans, renouvelable 1 an.

	Nom	Centre de tri de Dieulouard
	Procédé	Tri mécanique
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°2012-527)
	Capacité d'accueil annuelle	**45 000 tonnes**
	Distance	23 km
	Exploitant	PAPREC

Les emballages ménagers recyclables de l'ex-CCT sont dépotés après collecte dans une alvéole sur le quai de transfert de l'entreprise Gilles Henry, à CHAUDENEY SUR MOSELLE. Ils sont ensuite repris en camion semi-remorque à fond mouvant pour être acheminés au centre de tri de DIEULOUARD, mis en service en 2016. Le centre de tri PAPREC dispose d'une surface de 7100 m^2 et emploie 21 personnes.

Dépotages au quai de transfert

Les emballages recyclables collectés sur l'ex-CC2H sont directement acheminés au centre de tri de Dieulouard.

Schéma du process du centre de tri de PAPREC Dieulouard

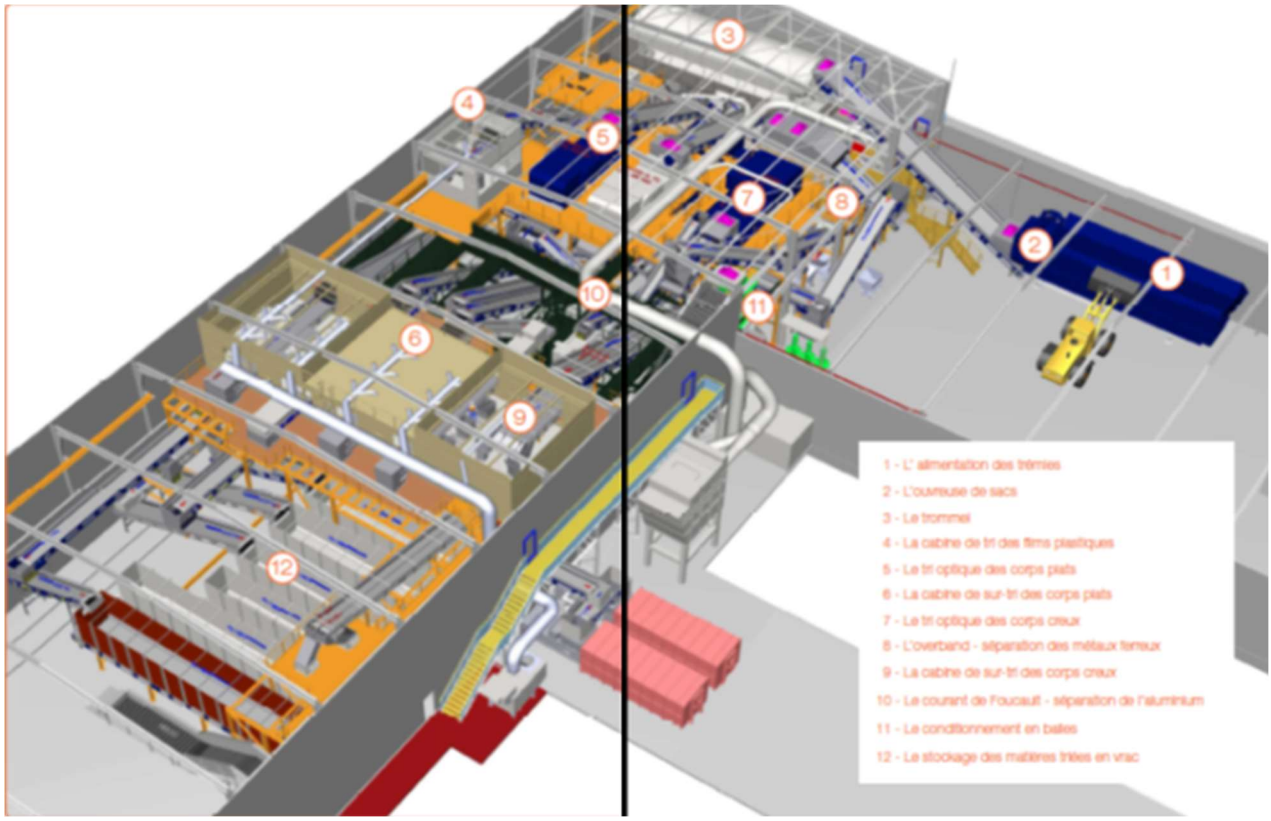

La chaine de tri c'est :

- 7 trieurs optiques
- 1 décartonner
- 1 crible à disques
- 2 cabines de tri
- Séparation creux/plats (balistique/trommel)
- Séparation des métaux (overband, courant de Foucault)
- Ouvre-sacs
- Valorisation des produits dès 30 mm
- Flux produits conformes aux PTM
- Dans le cadre des ECT : film PEBD, PE/PP, flux de développement

Les trois étapes des déchets entrant sur le site de PAPREC – DIEULOUARD

- **Etape 1 : le pré-tri mécanique**

Le passage des déchets dans un trommel (ou crible) permet un premier tri densimétrique, autrement dit, il permet d'enlever une partie des refus (déchets non recyclables car trop petits) du flux des recyclables secs (flux 1). Exemples de refus : papiers déchirés en morceaux, couvercles en métal, capsules et bouchons plastiques, petits emballages.

Vue de la chaîne de tri

Le tapis d'amenée des emballages

Le trommel ou crible

- **Etape 2 : le tri mécanique**

Un tapis roulant transporte les recyclables secs. Les emballages passent sous un aimant ; toutes les boîtes, canettes et aérosols en acier (métal ferreux) sont séparés mécaniquement par cet aimant. Le métal restant sur le tapis est l'aluminium.

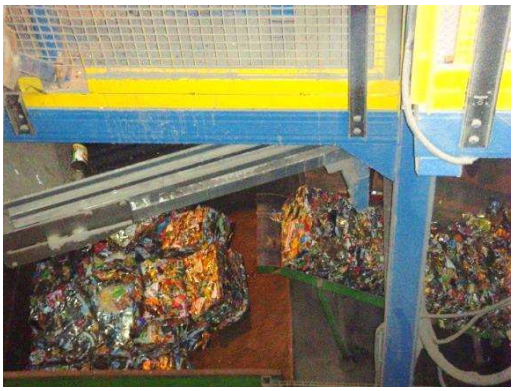

Paquets d'acier sous l'aimant

Le centre de tri dispose des dernières technologies permettant une séparation des différents matériaux recyclables, avec notamment un tri optique des flaconnages plastiques.

Voici les matériaux séparés :

- PEHD (Polyéthylène Haute Densité = plastique opaque), PET clair (Polyéthylène Téréphtalate = plastique transparent clair), PET foncé (Polyéthylène Téréphtalate foncé = plastique transparent coloré).
- Papier - journaux - revues – magazines,
- Carton (carton brun et cartonnettes),
- ELA (emballages liquides alimentaires = briques alimentaires)
- Aluminium

Séparation des flaconnages plastiques

- **Etape 3 : le sur-tri**

Certains matériaux transitent dans la cabine de tri afin de procéder au retrait des indésirables encore présents dans le flux. Cette opération est manuelle.

Chaîne de tri dans la cabine

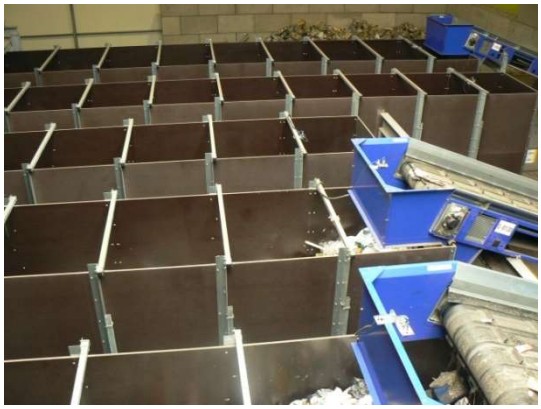

Box de stockage des matériaux avant conditionnement (ex du box de refus de tri)

- **Etape 4 : le conditionnement**

Les matériaux recyclables, à présent triés, sont conditionnés dans une presse à balles de 75 tonnes de pression pour être stockés par matière et faciliter le transport. Ils sont ensuite achetés par des industriels pour être recyclés sous la forme d'une matière première secondaire. Les nouveaux repreneurs assurent à la collectivité la garantie de la reprise de ses matériaux pour alimenter les filières de recyclage.

Balles de matériaux en attente d'évacuation

Chargement d'un camion pour apport en usine de recyclage

La performance de tri du centre de tri est de 97% (différence entre le tonnage théorique issu des caractérisations de tri et le tonnage réel trié – expéditions et stocks).

Le traitement du verre (flux 2)

L'intégralité de la collecte du verre réalisée par les collecteurs CITRAVAL et MINERIS est acheminée à l'usine OI Manufacturing de St Menge (88), où le verre transformé en calcin (verre pilé) est refondu.

	Nom	Centre de traitement du verre Ménager et Industriel
	Procédé	Tri mécanique du verre
	ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°762/2007 du 12 mars 1997)
	Capacité d'accueil annuelle	**610 000 tonnes**
	Distance	60 km
	Exploitant	OI MANUFACTURING

Le recyclage (verre et emballages ménagers)

Le tableau suivant présente les différentes destinations vers lesquelles sont acheminés les flux de déchets issus de la collecte sélective et le produit final résultant de la valorisation du déchet.

La CC2T dispose de contrats option fédération pour la reprise-revente des matériaux issus de la collecte sélective, excepté pour le verre qui reste en option filière. CITEO soutient la CC2T sur les tonnes recyclées, c'est-à-dire la performance de tri (quantité) liée à des critères de développement durable et de communication de proximité.

Flux	Emballages concernés	Centre de tri	Repreneur	Produit issu du recyclage
Flux 1	Emballages en plastique Emballages métalliques acier Emballages métalliques aluminium	PAPREC DIEULOUARD (54)	COVED PAPREC VEOLIA ONYX	Paillette de plastique Acier Aluminium
	Papier, journaux, revues, magazines		SUEZ et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal
	Cartons, cartonettes d'emballage		VEOLIA ONYX	Carton
	ELA (Emballages Liquides Alimentaires)		COVED	Papier cadeau, papier toilette, mouchoirs
Flux 2	Emballages en verre	SAINT MENGE (88)	OI MANUFACTURING GIRONCOURT (88)	Verre
Flux 3	Papiers, journaux, revues, magazines	Néant	SUEZ et NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal

Les déchèteries

Les équipements existants

Avec la fusion entre l'ex-CCT et l'ex-CC2H, la nouvelle CC Terres Touloises compte 2 déchèteries depuis le 1er janvier 2017.
Pour uniformiser leur fonctionnement, un nouveau règlement de déchèterie a été adopté (cf annexe).
En 2020, 14944 passages ont été enregistrés sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville, et 40132 passages pour la déchèterie de Toul, soit 55106 passages au total.

<u>Déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy Gondreville</u>

Le marché de gestion du bas de quai court à partir du 1er juillet 2019 et englobe la gestion des deux déchèteries de la collectivité. La collecte des bennes est dissociée des différents traitements des déchets. Une filière plâtre est mise en place, uniquement sur la déchèterie de Toul.

Selon les lots, la durée du marché est de 1 an, reconductible 3 fois un an (recyclage du bois, des gravats, du plâtre, du carton, des déchets verts, des métaux), à 4 ans (collecte des bennes, valorisation des déchets dangereux).

Les déchèteries communautaires sont accessibles aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la Communauté de Communes Terres Touloises. Les professionnels ne sont pas admis sur les déchèteries.

Concernant la déchèterie de Toul, depuis le 1er juillet 2009, la gestion du « haut de quai » (accueil, information, personnel présent sur la déchèterie) est réalisée en régie. Pour celle de Fontenoy, la gestion du haut de quai a été reprise en régie en 2018. Les buts recherchés sont : un meilleur accueil des usagers, une amélioration de la propreté et une meilleure orientation des déchets apportés afin d'optimiser la gestion des bennes, d'améliorer le recyclage et de maîtriser les coûts.

Un gabarit limitant la hauteur des véhicules à 2.20 m est placé aux entrées des déchèterie communautaires afin de garantir l'accès aux seuls particuliers.

3 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Toul. 1 à 2 gardiens travaillent à temps plein sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville.

L'adresse de la déchèterie de Toul est la suivante :
Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Touloises
Route de Verdun – RD 904 – Chemin dit "Le Longeau"
54200 TOUL

L'adresse de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville est la suivante :
Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Touloises
Route Départementale 90, route de Gondreville – 54840 FONTENOY SUR MOSELLE

Autres déchèteries extra-communautaires

La Communauté de Communes Terres Touloises a contractualisé avec deux déchèteries limitrophes pour permettre un accès plus aisé à certaines communes éloignées des déchèteries communautaires :

- Les communes de Gye et de Bicqueley ont accès à la déchèterie d'Allain (EPCI de Colombey),
- Les communes des Côtes en Haye accèdent à la déchèterie de Bernécourt (copropriété CC2T/CC Chardon Lorrain).

Le service ne dispose pas de données de fréquentation et de tonnage pour ces communes accédant aux déchèteries extra-communautaires.

Horaires d'ouverture

Les horaires des 2 déchèteries de la CC2T sont harmonisés pour une cohérence entre les deux sites. La déchèterie de Fontenot-Gondreville est ouverte sur moins de créneaux dans la semaine.

- **Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Toul**

Eté (1er avril – 31 octobre)	**Hiver (1er novembre – 31 mars)**
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 / 13h30-18h	Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 / 13h30-16h30
Le jeudi : 13h30-18h	Le jeudi : 13h30-16h30

Fermeture les jeudis matins, les dimanches et jours fériés

- **Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Fontenoy-Gondreville**

Eté (1er avril – 31 octobre)
Le lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 18h
Le mardi : 9h30 – 12h30
Le mercredi et samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 18h

Hiver (1er novembre – 31 mars)
Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 – 16h30
Le mardi : 9h30 – 12h30
Le samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis en hiver, les dimanches et jours fériés

- **Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Allain (seulement pour Gye et Bicqueley)**

Eté (15 avril - 31 octobre)
Le lundi : 8h - 12h
Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h
Le jeudi : 13h30 - 18h
Le vendredi : 13h30 - 18h
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

Hiver (1er novembre - 14 avril)
Le lundi : 8h - 12h
Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 17h
Le jeudi : 13h30 - 17h
Le vendredi : 13h30 - 17h
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Fermeture les mardis, les dimanches et jours fériés

- **Horaires d'ouverture de la déchèterie de Bernécourt (pour les 8 communes des Côtes en Haye)**

Eté (1er avril - 31 septembre)
Le mercredi : 13h30 – 17h30
Le vendredi : 13h30 – 17h30
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 – 17h30

Hiver (1er octobre – 31 mars)
Le mercredi : 13h30 -16h30
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis, les dimanches et jours fériés

Le tableau suivant détaille les quantités collectées en 2020 pour chaque catégorie de déchets, leur importance et les ratios en kg de déchets par habitant et par an :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	TONNAGES 2020	%	RATIO EN KG / HABITANT
TOUT VENANT	2023	23,88%	45,23
GRAVATS	2113	24,94%	47,25
BOIS	977	11,53%	21,84
DECHETS VERTS déchèteries + déchèteries vertes	1555	18,36%	34,78
DECHETERIES	*389*	*4,59%*	*8,70*
DECHETS VERTS déchèterie verte de Bicqueley	*97*	*1,14%*	*2,16*
DECHETS VERTS déchèterie verte de Bois de Haye	*348*	*4,11%*	*7,73*
DECHETS VERTS déchèterie verte de Dommartin	*646*	*7,62%*	*14,36*
DECHETS VERTS Pierre la Treiche	*74*	*4,11%*	*1,65*
CARTONS	241	2,85%	5,40
FERRAILLE	308	3,63%	6,88
DECHETS DANGEREUX (DMS)	93	1,10%	2,08
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	319	3,77%	7,14
ECO MOBILIER	610	7,20%	13,64
PLATRE	178	2,10%	3,98
PNEUS (filière Aliapur)	50	0,59%	1,11
PNEUS (hors filière Aliapur)	0	0,00%	0,00
Capsules de café aluminium	3	0,03%	0,06
TOTAL	**8471**	**100 %**	**189.43**

En 2020, **8471 tonnes de déchets** ont été collectées sur les deux déchèteries de la CC2T soit une moyenne totale de **191 kg par habitant et par an** (avec les tonnages des déchèteries vertes de Bicqueley, Bois-de-Haye, Dommartin-lès-Toul et de Pierre la Treiche). Sur ce tonnage total, **6 354 tonnes** sont des déchets valorisables (textiles non compris) qui sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie, et **2023 tonnes** sont des déchets non valorisables, enfouis (tout-venant des déchèteries), et **93 tonnes** sont des déchets toxiques (DMS) également non valorisables.

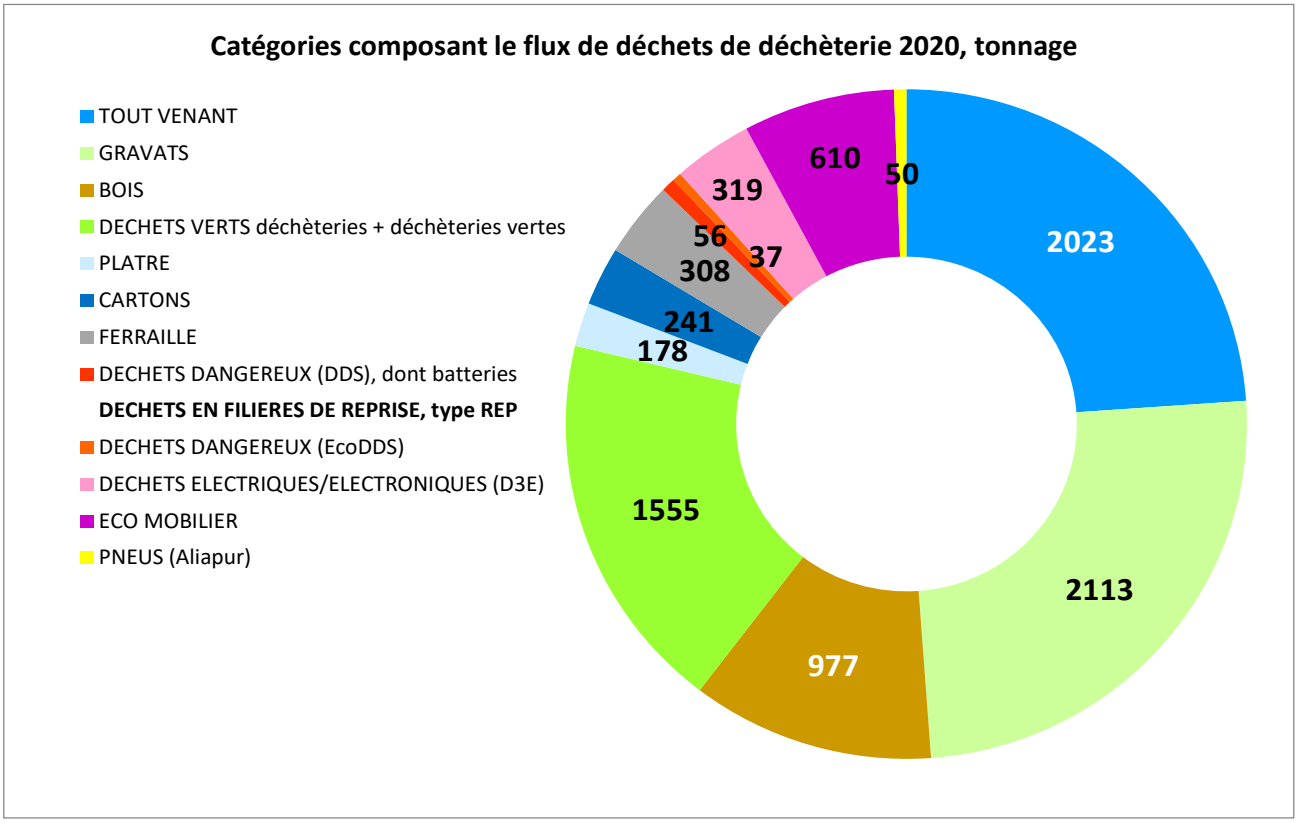

CATEGORIES DE DECHETS	Lieu de transit	Lieu de traitement ou de valorisation	Type de valorisation
Végétaux	*Pas de transit*	SUEZ ORGANIQUE -Toul (54)	Amendement organique, compost
Tout venant	Lorval - Toul	ISDND - Lesménils (54)	Enfouissement
Ferrailles	GDE	NC	Aciérie
Papier-carton	LORVAL– Toul (54)	DS SMITH Kaysersberg (67)	Pâte - recyclage
Gravats	*Pas de transit*	AGIL – Toul (54)	Remblais
Plâtre	AGIL – Toul (54)	RITLENG REVALORISATIONS – Rohr (67)	Valorisation matière
Pneus	*Pas de transit*	GILLES HENRY- Chaudeney sur Moselle (54)	Traitement + valorisation matière
Mobilier	SUEZ (contrat Eco-mobilier) – Dieulouard (54)	Bois : EGGER -Rambervillers (88) Literie : Secondly - Santes 59 Rembourrés : VEOLIA- Ludres 54 Plastique : DERICHEBOURG - Pagny sur Meuse 55	Valo énergétique et recyclage matière
Bois-palettes	LORVAL– Toul (54)	HAGANIS – Metz (57) EGGER – Rambervillers (88)	Valorisations énergétique + matière
Huiles végétales	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Huiles minérales	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Régénération
DEEE	*Pas de transit*	ENVIE 2E (54)	Dépollution – Démantèlement - Recyclage
Batteries	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Démantèlement - Recyclage
Piles	*Pas de transit*	COREPILE – Paris (75)	Valorisation matière
Peintures	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Traitement par incinération avec valorisation énergétique
Solvants	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Traitement par incinération avec valorisation énergétique
Déchets de produits phytosanitaires	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Déchets acides	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement physico - chimique
Emballages souillés	*Pas de transit*	CHIMIREC – Domjevin (54)	traitement par incinération avec valorisation énergétique
Néons, ampoules	*Pas de transit*	ECOSYSTEM – Courbevoie (92)	Démantèlement

Le traitement des déchets de déchèterie

Les déchets de déchèterie sont acheminés vers des unités de traitement, de valorisation ou de recyclage.

Le **taux de valorisation-recyclage** (avec DMS) des déchets de déchèterie est de **75% du tonnage collecté**. Voici l'évolution des tonnages entre 2019 et 2020 :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	Répartition des tonnages année 2019	Répartition des tonnages année 2020	Différentiel de tonnages
TOUT VENANT	2103	2023	**-81**
GRAVATS	1753	2113	**360**
BOIS	1176	977	**-199**
DECHETS VERTS déchèteries	617	389	**-228**
DECHETS VERTS déchèteries vertes (Dommartin, Velaine 2019, Bicqueley 2019, Pierre la Treiche 2020)	864	1166	**302**
CARTONS	245	241	**-4**
FERRAILLE	273	308	**35**
DECHETS DANGEREUX (DMS)	103	93	**-10**
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	309	319	**2**
ECO MOBILIER (déchèterie de Toul)	568	610	**42**
PLATRE	52	178	**126**
PNEUS (filière Aliapur)	38	50	**12**
PNEUS (hors filière Aliapur)	7	0	**-7**
Capsules de café aluminium	2	3	**1**
TOTAL	**8114**	**8471**	**357**

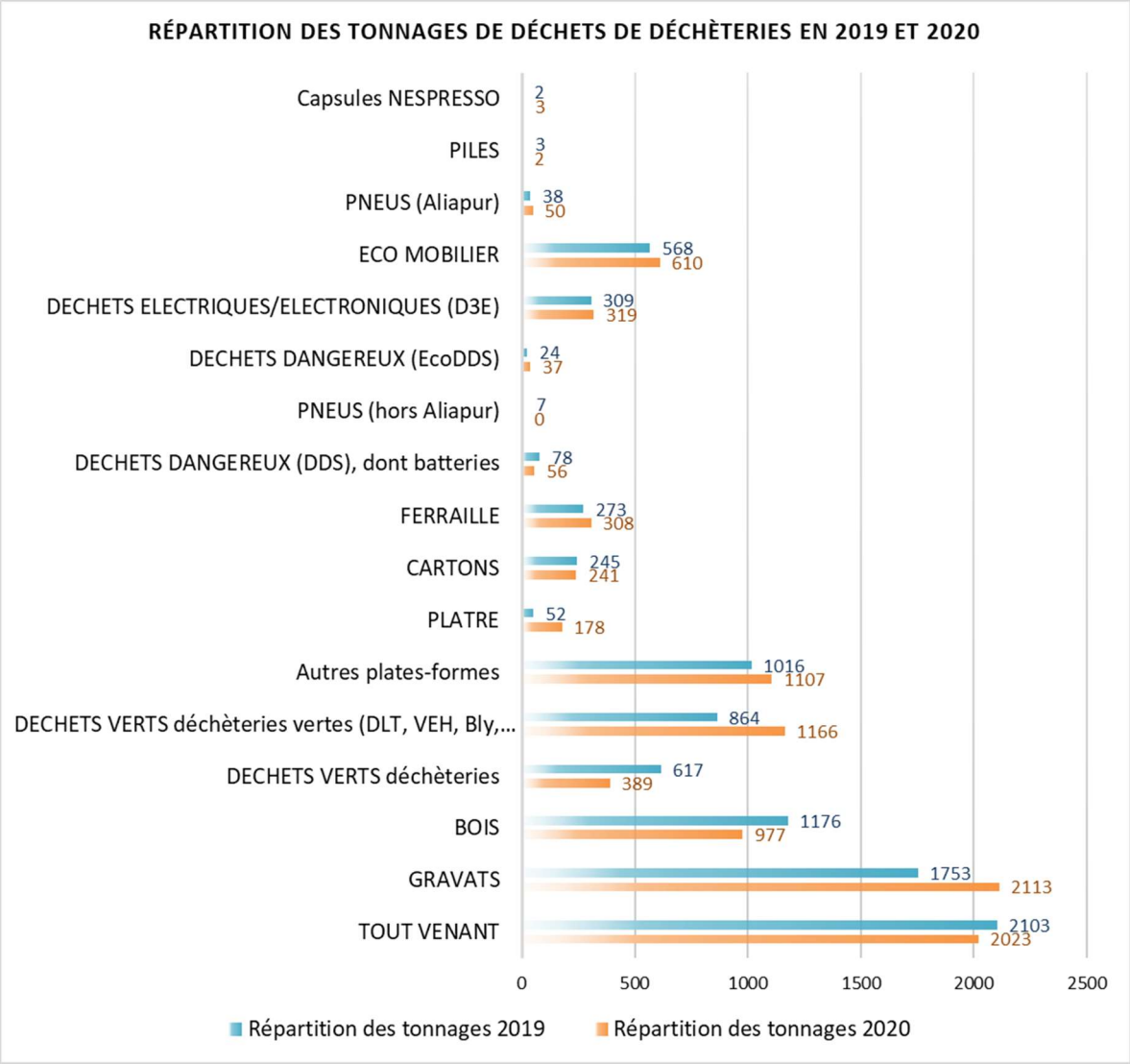

A RETENIR

En 2020, les tonnages totaux de déchets (hors textiles) ont augmenté de 357 tonnes, soit + 4.4% de déchets déposés et traités. Les déchèteries ont été fermées entre mi-mars et mi-mai en raison du confinement lié à la pandémie de COVID 19. A la réouverture les apports ont été plus importants, les usagers ayant profité du confinement pour bricoler et réaliser des travaux dans leur maison.

Le poste ayant fortement augmenté est le poste des gravats (+ 360 tonnes) ; le mobilier et le plâtre ont également augmenté, tandis que le tout-venant a quant à lui diminué. Pour leurs déchets verts, Les usagers sont allés plus massivement sur les déchèteries vertes qu'en déchèteries.

La collecte d'encombrants sur appel

Depuis 2014, il existe un service de collecte d'encombrants sur appel destiné aux personnes âgées, à mobilité réduite, n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté.
Une collecte est déclenchée sous réserve d'un nombre minimum de demandes, sur RDV au domicile. 14 collectes ont eu lieu en 2020 et ont concerné **118 adresses** contre 135 adresses en 2019. Il n'y a pas eu de service de mars à mai 2020 en raison de la pandémie.

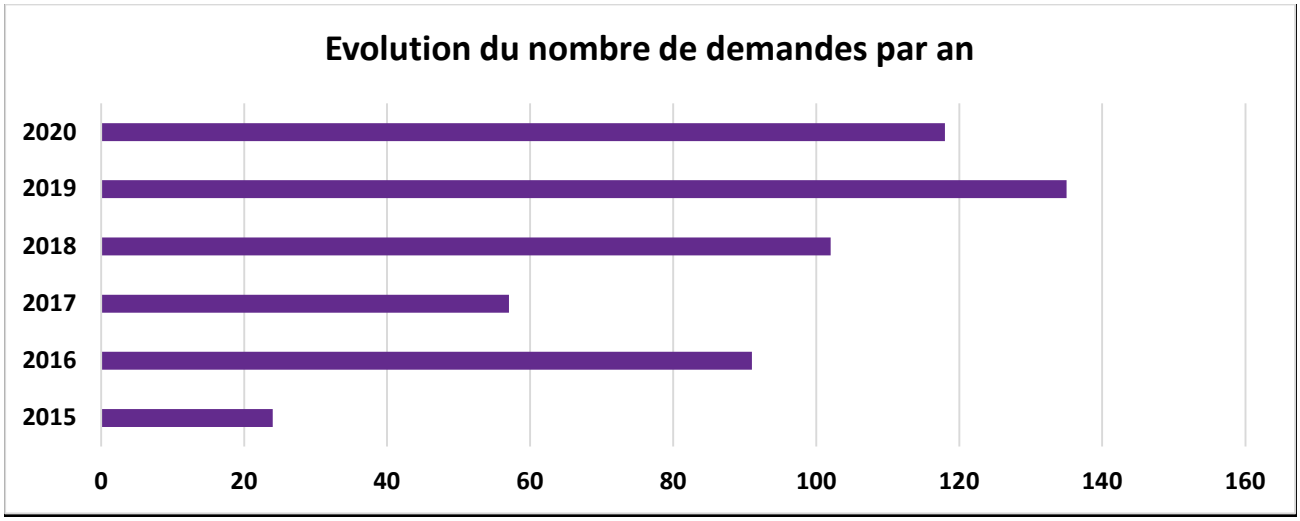

Les déchets autorisés sont :

- Le mobilier en bois, plastique et métal (tables, chaises, étagères, meubles de jardin, fauteuil…),
- Déchets électriques et électroniques ou D3E (appareils électro-ménagers, réfrigérateur, four, aspirateur, écran, imprimante…).

	MOBILIER	D3E
janv-20	1,14	0,20
	0,36	0,26
févr-20	0,18	1,08
	0,48	0,66
mars-20		
avr-20		
mai-20		
juin-20	1,24	0,60
	1,18	0,32
juil-20	1,14	0,3
août-20	1,74	0,46
	1,06	0,84
sept-20	0,68	0,76
oct-20	1,36	0,34
nov-20	1,3	0,22
nov-20	0,6	0,3
déc-20	0,18	0,12
TOTAL	12,64	6,46

En 2020, ce sont 12.64 tonnes de mobiliers et 6.46 tonnes de D3E qui ont été collectées et valorisées contre 13.71 tonnes de mobiliers et 4.12 tonnes de D3E en 2019. Ces tonnages sont inclus dans les tonnages des déchèteries. Ce service est de plus en plus connu d'où un regain des demandes.

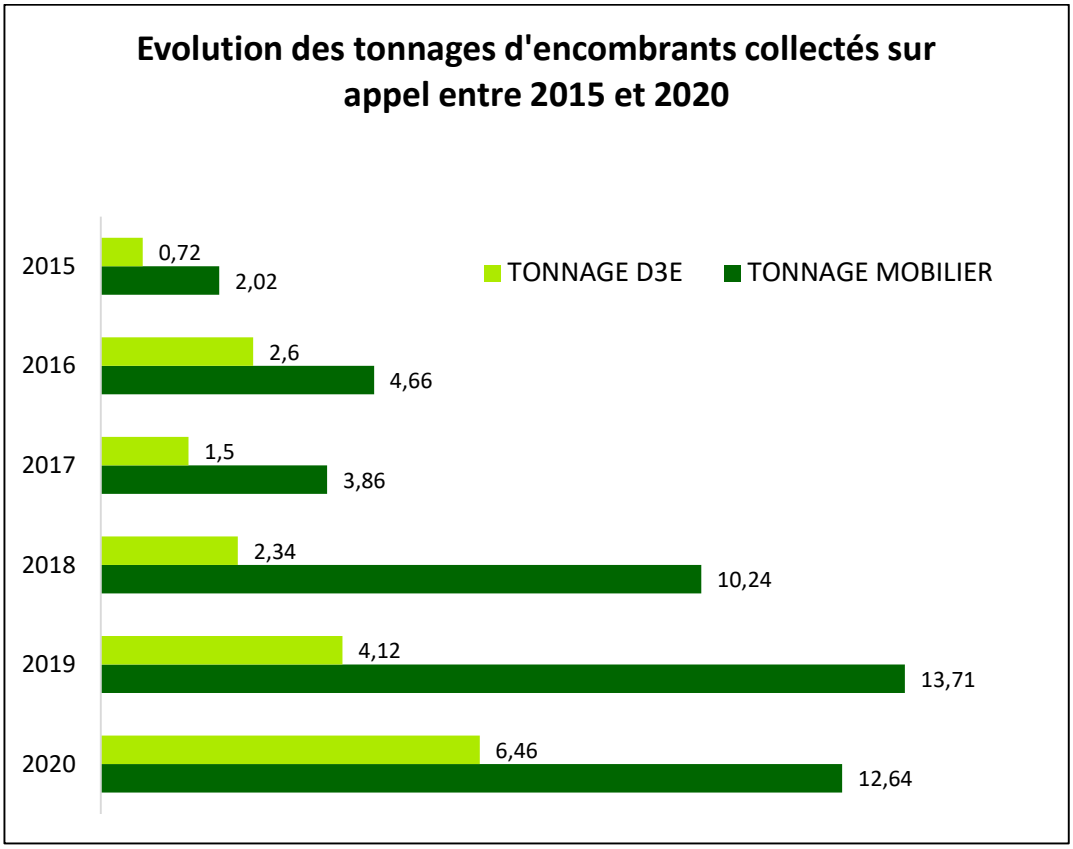

Les textiles / chaussures

La collecte et les équipements existants

La CC2T a repris la compétence de collecte **et de traitement** des textiles en 2014, à la place des communes.

COMMUNE - emplacement	Nombre	Date d'implantation
AINGERAY - route de Toul	1	03/12/2015
BICQUELEY - rue Nicolas Chenin	1	23/07/2014
BRULEY - parking	1	19/06/2014
CHAUDENEY - rue A. Bachmann	1	24/03/2015
CHOLOY MENILLOT - route de Toul (avec le point tri)	1	06/03/2014
DOMEVRE – village (avec le point tri) dir. route de St Mihiel	1	11/12/2014
DOMGERMAIN - Salle polyvalente	1	06/03/2014
DOMMARTIN - Pôle Commercial (King Jouet)	2	03/04/2012
DOMMARTIN – Pôle Commercial (Ding Fring)	1	27/09/2017
DOMMARTIN - rue des Marronniers (Ancien Leclerc)	1	19/12/2013
ECROUVES		25/11/2014
Grandmesnils (cimetière)	1	
Pompiers	1	
Madeleine	1	

Dupont Est - Av. 15ème Génie	1	
Rue Lamarche	1	
Chemin de Gama	1	
Services techniques - place Marceau	1	
FOUG - Gare SNCF	4	09/01/2014
GONDREVILLE - Route de Fontenoy - Déchèterie	1	07/04/2010
GONDREVILLE - parking des sports - Place de la Grève	1	14/10/2016
LAY ST REMY – Rue du Lavoir	1	24/05/2018
LUCEY - Rue de Laneuveville (avec le point tri)	1	20/05/2014
MANONCOURT - rue de la Haie Lacroix (avec le point tri)	1	06/05/2014
NOVIANT AUX PRES - parking de l'ancienne CCCH	1	12/04/2010
PAGNEY DERRIERE BARINE - route de Bruley (avec le point tri)	1	02/07/2014
PIERRE LA TREICHE - parking salle Poussot (avec le point tri)	1	19/03/2014
ROYAUMEIX - rue Pasteur (avec le point tri)	1	12/06/2014
SEXEY LES BOIS – Cimetière (avec le point tri)	1	06/2019
TOUL CORA (conteneur maritime)	1	03/08/2012
TOUL déchèterie (2 conteneurs puis 1 conteneur maritime)	1	01/06/2013
TOUL – DIR est, rue Balland	1	06/03/2014
TOUL - Halle des Sports	2	20/02/2014
TOUL - Régina, Face à l'école	1	06/03/2014
TOUL - Rue Saint Mansuy	1	06/03/2014
TRONDES - rue du Stade (avec le point tri)	1	03/04/2014
VELAINE EN HAYE – Chemin de la Poste	2	05/07/2018
VILLEY SAINT ETIENNE – ateliers municipaux – Chemin du Banneau	1	21/07/2015
TOTAL	**43**	

Sont acceptés dans les bornes textiles (en sacs de 30 litres) :

- ☞ Vêtements hommes, femmes, enfants et accessoires de mode usagés ou non
- ☞ Linge de maison ou d'ameublement (draps, rideaux, couvertures, nappes…)
- ☞ Chaussures
- ☞ Maroquinerie
- ☞ Peluches

L'avantage est important pour la collectivité car les conteneurs sont installés gracieusement, la collecte et le traitement sont également sans coût. En 2020, ce sont **209.48 tonnes** contre 225.16 tonnes en 2019 qui ont été triées et donc détournées des ordures ménagères, soit **4.66 kg par habitant**. Les collectes ont été réduites entre mars et mai 2020 en raison de la pandémie, ce qui explique cette baisse.

Le gisement potentiel du textile est évalué à 12% des ordures ménagères soit 900 tonnes. La marge de progression est donc encore grande.

Les textiles sont collectés chaque semaine et acheminés au Centre de tri d'Allain (54170) qui emploie une trentaine de personnes en insertion. Les qualités de tissu sont séparées ; une partie est réemployée en friperie, une autre sert pour le chiffonnage industriel, une autre est envoyée dans les pays en développement, une dernière (jeans) est recyclée en isolant phonique et thermique.

Les déchets assimilés aux ménages ou DIB (déchets industriels banaux)

Les professionnels de l'ex-CCT et les administrations de l'ex-CC2H sont assujettis à la redevance spéciale. Les autres professionnels de l'ex-CC2H restent assujettis à la TEOM.

Cas de la redevance spéciale
Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères est assujetti au paiement de la redevance spéciale, à savoir : les industries, les commerces, les artisans, les prestataires de services, les administrations, les associations, les agriculteurs, les professions libérales et toutes les activités productrices de déchets ménagers assimilables aux ordures ménagères.

Ne sont pas redevables de cette contribution : les ménages, les producteurs de déchets non ménagers qui ne remettent pas leurs déchets au service de collecte de la Communauté de Communes Terres Touloises parce qu'ils sont collectés par une entreprise privée (la copie du contrat privé en cours de validité sera fournie annuellement à la Communauté de Communes Terres Touloises), les producteurs de déchets non ménagers assujettis à la TEOM.

La collecte des déchets résiduels des professionnels et administrations soumis à la redevance spéciale est effectuée communément avec celle des particuliers.

Le règlement de Redevance Spéciale a été réactualisé en conseil communautaire le 17 février 2017 instituant les règles précises d'application et d'interprétation de la convention de Redevance Spéciale et incluant la « tarification incitative ». Chaque année, le tarif de Redevance Spéciale est voté et inclut l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le Grenelle II et la tarification incitative répondent à l'attente des professionnels par une collecte à la levée depuis 2011. Ce système inclut désormais une facture à la levée et au volume au litre, défini lors de la signature de la convention, en fonction des besoins par rapport aux déchets d'activité. Les nouveaux bacs permettent d'établir à partir de 2012 une facture non plus sur une fréquence imposée mais sur un nombre de levées.
Depuis novembre 2012, les professionnels et administrations du centre-ville de Toul ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage. Ce nouveau système permet de disposer d'un service au plus juste pour les professionnels et d'adapter les fréquences de collecte.

La collecte des cartons des professionnels et des PAV

Le marché de collecte des cartons a expiré au 30/06/2019. Un devis a été établi pour 1 an pour le même service.
La collecte concerne les communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin (communes urbaines) sur une tournée spécifique le mercredi matin.
Elle concerne les cartons des professionnels et des administrations ainsi que les cartons disposés par les usagers sur les Points d'Apports Volontaires du circuit de collecte.

Les cartons doivent être pliés, ficelés et déposés sur le trottoir (maximum 3m^3 par adresse).
Le tonnage 2020 est de **88.28 tonnes** contre 80.04 tonnes en 2019.

Le kilométrage total effectué en 2020 pour cette collecte est de **3019 kms**, soit une consommation de gazole de **1630 litres et 206 heures de collecte**.
Les tonnages réaugmentent (+10%/2019) après des années de baisse dues à la présence d'un opérateur extérieur qui collecte une partie des cartons avant le passage du prestataire de la CC2T.

Les cartons sont ensuite valorisés dans les mêmes conditions les cartons de déchèteries et recyclés par le papetier Norske Skog à Golbey.

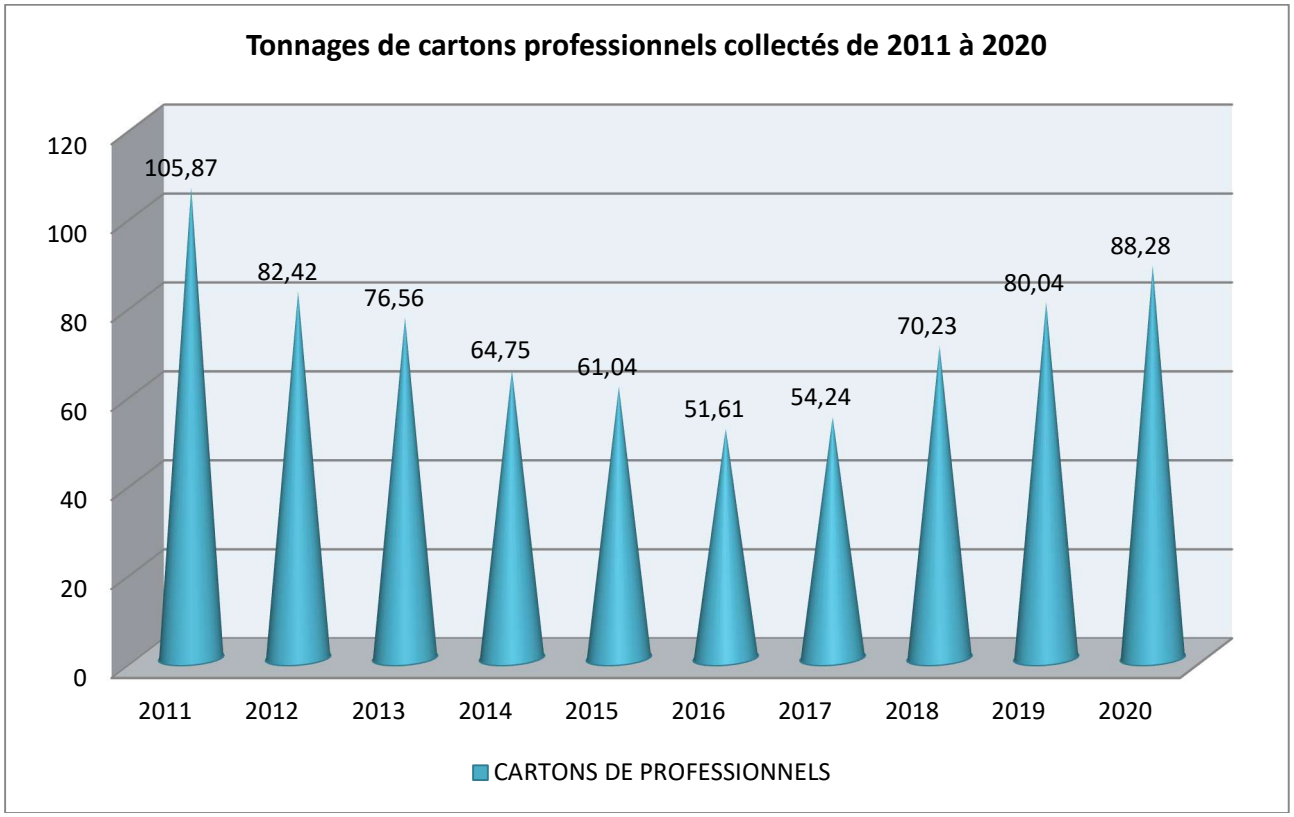

La déchèterie pour les professionnels

La CC2T dispose sur son territoire d'une offre privée pour les déchets des professionnels : la déchèterie profesionnelle de Lorval TOUL. Les déchets déposés par les professionnels sont triés et facturés selon la nature du déchet et les quantités apportées.

Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA = Ordures Ménagères résiduelles + collecte sélective + déchèteries)

TERRITOIRE DE LA CC2T A POPULATION EGALE	TONNES COLLECTEES EN 2010	TONNES COLLECTEES EN 2020
Ordures ménagères (hors refus de tri)	12730	7106
Collecte sélective (avec refus de tri)	2590	4527
Déchèteries (hors textiles)	7397	8471
TOTAL	**22 717**	**20 104**

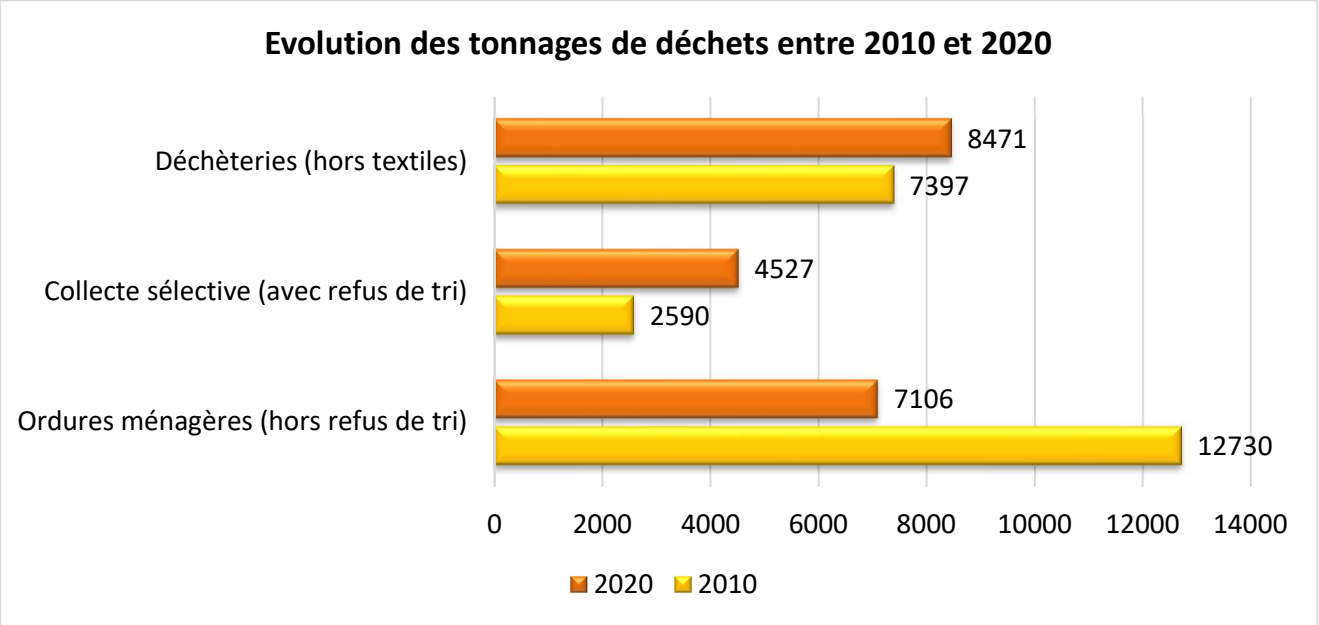

NB : L'ADEME considère le « textile » comme faisant partie du réemploi ; il ne figure donc pas dans la catégorie des DMA.

Les DMA représentent, **20 104 tonnes en 2020 contre 22 717 tonnes pour l'année de référence 2010.**

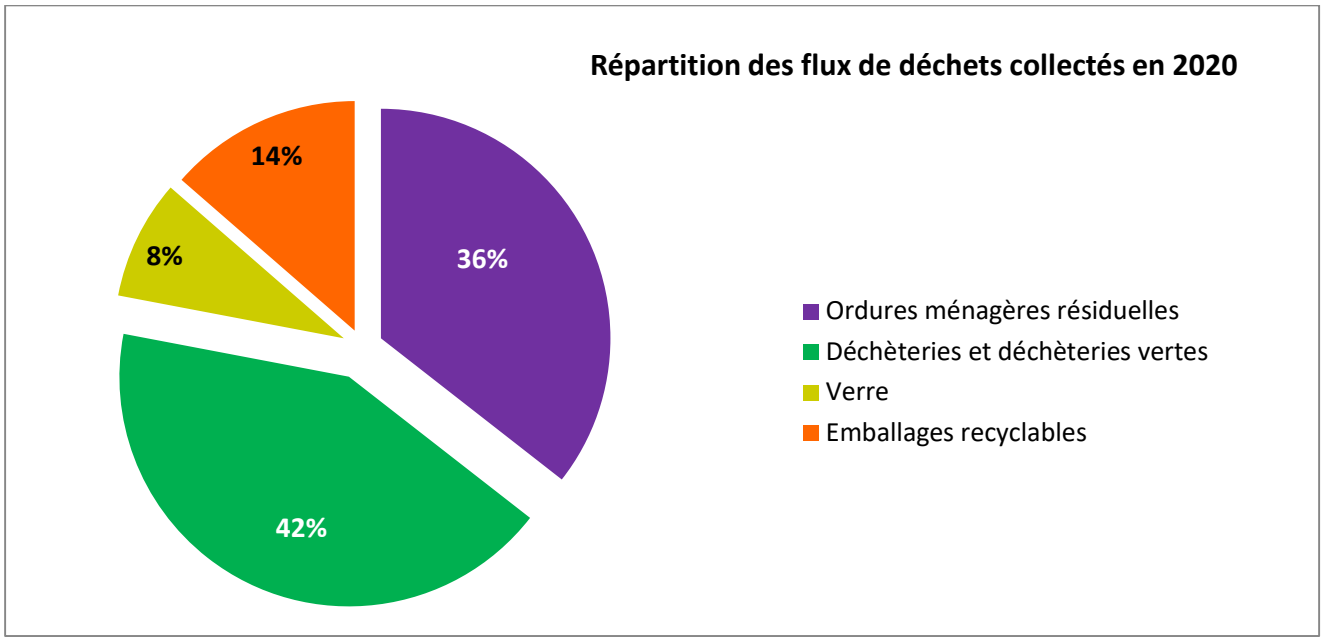

Ratio de déchets par habitants et par an en 2020 (base de 45000 habitants)
446 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- 157.91 kg d'ordures ménagères résiduelles,
- 63.30 kg d'emballages recyclables et papiers,
- 37.30 kg de verre,
- 142.12 kg de déchets de déchèterie valorisables (hors textiles) dont 0.42 de déchets d'encombrants sur appel
- 47.31 kg de déchets de déchèterie non valorisables

Réemploi : 4.66 kg de textile

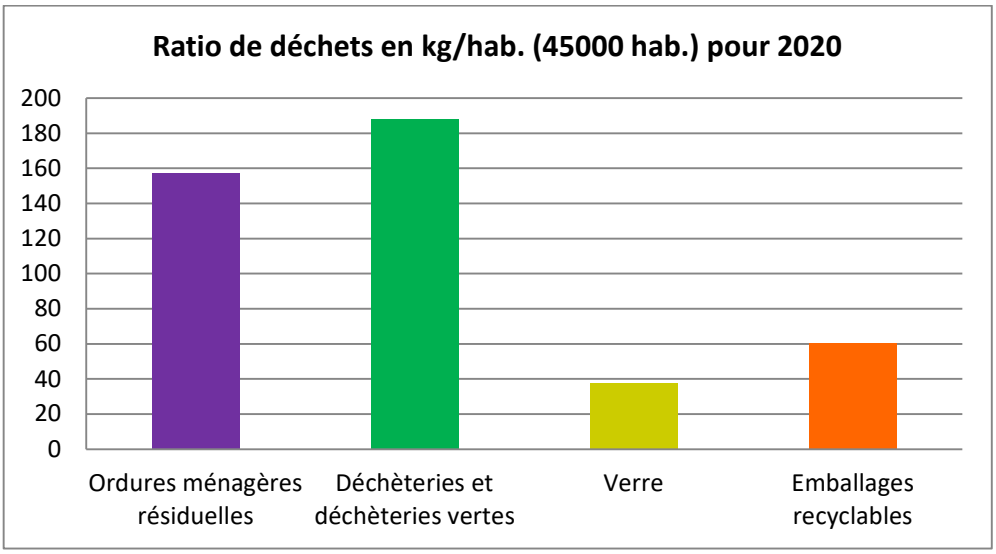

Pour mémoire, l'an dernier

435 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- *158.95 kg d'ordures ménagères résiduelles,*
- *62.13 kg d'emballages recyclables et papiers,*
- *36.02 kg de verre,*
- *131.40 kg de déchets de déchèterie valorisables (hors textiles)*
- *46.00 kg de déchets de déchèterie non valorisables*
- *0.40 kg de déchets d'encombrants sur appel (valorisables, inclus dans tonnages déchèteries)*

Réemploi : 5.00 kg de textile.

Ratio national = 572 kg de DMA par habitant et par an
Ratio régional = 520 kg de DMA par habitant et par an
Ratio départemental = 473 kg de DMA par habitant et par an

A RETENIR

Les OMr ont baissé de **44% entre 2010 et 2020**, soit - 5636 tonnes alors que la CC2T a intégré 19 communes supplémentaires dans le même temps (+ 13 891 habitants ; + 31% de population).

Pour la collecte sélective (verre et emballages recyclables), une augmentation de **75% des tonnages** est constatée en 10 ans (2010-2020) ; + 1937 tonnes collectées (verre et emballages). Si les recettes augmentent avec la vente des matériaux et des soutiens, ce flux est concerné par le programme de prévention des déchets.

Pour les déchèteries, **15% de tonnages** supplémentaires entre 2010 et 2020, soit + 1076 tonnes (hors plateformes locales d'accueil de déchets verts). 11 communes ont également accès à des déchèteries limitrophes, extérieures à la CC2T (déchèterie d'Allain et de Bernécourt) mais la CC2T ne dispose d'aucun chiffre de tonnages réellement déposés. Le flux « déchèterie » est donc un flux important à prendre en compte dans le programme de prévention des déchets.

Sur la période 2010 – 2020 :

- **Soit -24.14% pour les OMA (- 44% pour les OMr et +75% pour les recyclables) et -11.54% pour les DMA (-2 323 tonnes de déchets),**
- **Soit -58 kg de DMA par habitant (base 45000 habitants).**
- **Les tonnages de déchets en déchèteries augmentent au contraire de 15%, mais il faut noter qu'une seconde déchèterie a été reprise au moment de la fusion au 1er janvier 2017 et que des déchèteries vertes sont déployées sur le territoire. A noter que malgré une augmentation, une plus grande part des tonnages suivent des voies de valorisation augmentées (Eco-Mobilier, D3E).**
- **A souligner une augmentation de +31% de la population sur la période 2010 – 2020.**

La gestion des déchets verts : trois formules de service

La CC2T a développé des lieux de collecte des déchets verts pour désengorger les déchèteries communautaires et pour proposer un service de proximité à ses habitants. En effet, les déchets verts et les fermentescibles représentent près du tiers du poids de la poubelle ménagère. Ces déchets peuvent être triés et compostés sur place : le compostage individuel est idéal car il ne nécessite aucune collecte ni traitement ; il évite aussi des coûts de gestion à la collectivité qui participe à hauteur de 50% de l'achat des composteurs.

Les déchets verts peuvent aussi être portés en déchèterie ou sur des plateformes locales.

Trois types de plateformes existent depuis 2010 :

- Les déchèteries vertes de Dommartin, gérée en régie intégrale depuis 2016, de Bicqueley (2019) et de Bois de Haye (Velaine – 2019), Pierre la Treiche (2020),
- Les plateformes de compostage de Domgermain et de Foug, gérées en régie et prestation de service,
- Les 7 plateformes locales de déchets verts à gestion agricole et prestation de service (Andilly, Avrainville, Aingeray, Lay St Rémy, Minorville, Trondes, Villey le Sec).

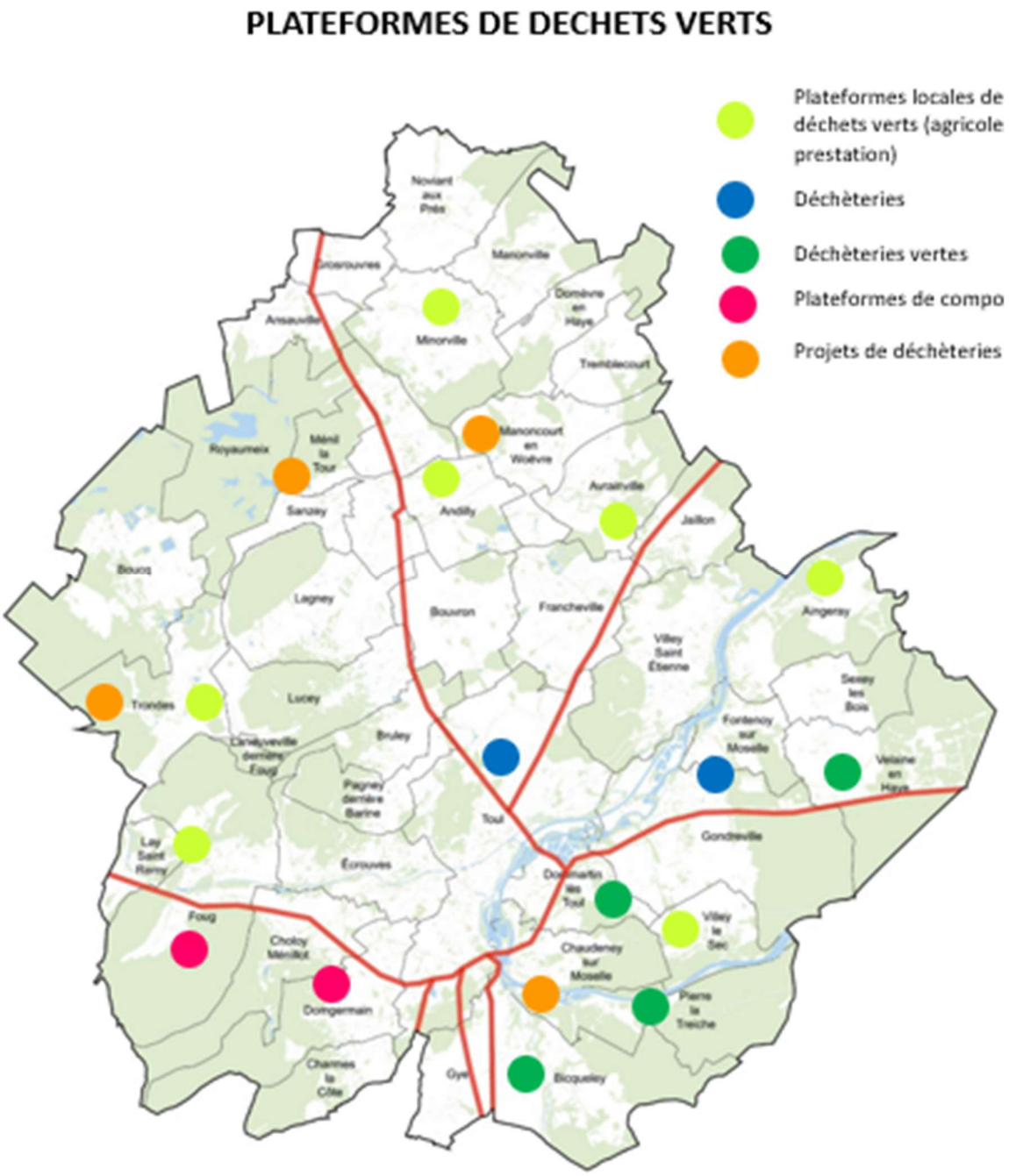

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul, ouverte en avril 2010, est un outil efficace. Ce site s'apparente à une mini-déchèterie avec un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m^3 chacune.

L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T.

Du 1er avril au 31 août, les horaires d'ouverture de la plateforme étaient de 9h30 à 18h00 du lundi au samedi. A partir du 1er septembre, le site reste ouvert en permanence.
Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

646 tonnes de déchets verts ont été traités en 2020, contre **540 tonnes** en 2019, soit une hausse de près de 20% du tonnage par rapport à 2019. Le tonnage de déchets verts est très supérieur à celui apporté sur la déchèterie de Toul (226 tonnes). Cela s'explique par la mise en place de la barrière d'accès à la déchèterie de Toul et le report de certains dépôts sur la plateforme de Dommartin qui reste en accès libre.

La gestion de cette déchèterie s'effectue en régie jusqu'au 31 août puis à compter du 1er septembre, la gestion est partagée : la commune procède à l'entretien quotidien en semaine et un agent CC2T s'en charge le samedi matin.

Les déchets verts de cette déchèterie verte sont collectés, transportés et traités par le prestataire SUEZ Organique sur la plateforme de compostage à Lorval à Toul.

La déchèterie verte de Bicqueley

La déchèterie verte de Bicqueley a été créée en 2019 et mise en service au 1er juillet 2019. Elle comporte également un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m^3 chacune.
L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T. Cet accès est libre. Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

Elle totalise **97 tonnes** de déchets verts collectés en 2020, contre 49 tonnes en 2019 (juillet à décembre).

La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)

La déchèterie verte de Bois de Haye a été aménagée sur l'ancien site de dépose des déchets verts de Velaine. Elle a été mise en service en 15 mai 2019. Elle comporte un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m^3 chacune.
L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T. Cet accès est libre. Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

Elle totalise **348 tonnes** de déchets verts collectés en 2020, contre 386 tonnes en 2019. Cette baisse est due au confinement lié à la crise sanitaire.

Déchèterie verte de Bois de Haye

Nouveau : La déchèterie verte de Pierre la Treiche

La déchèterie verte de Pierre la Treiche a été aménagée sur l'ancien site de dépose des déchets verts. Elle a été mise en service en 11 mai 2020. Elle comporte un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m^3 chacune.

L'accès est autorisé à tout habitant de la CC2T. Cet accès est libre. Un gabarit permet de limiter l'accès aux véhicules des particuliers.

Elle totalise **74 tonnes** de déchets verts collectés en 2020 (mai à décembre), contre 234 tonnes estimées en 2019.

Plateforme de compostage de Domgermain

La plateforme de déchets verts de Domgermain est une plateforme ouverte depuis 2009 et qui récupère principalement les déchets verts de cette commune mais également des communes voisines (Choloy, Toul, Ecrouves, Charmes la Côte). Le terrain est la propriété de la commune de Domgermain depuis 2010.
Cette plateforme sommaire est un terrain plat, clôturé depuis 2015 avec un gabarit d'accès ouvert toute l'année, 24h/24, et sur laquelle les gens viennent déposer les déchets verts en mélange. La pose du gabarit freine les apports de déchets verts de professionnels qui ne sont pas admis sur le site. Un panneau d'information a été installé.

Des analyses de compost sont réalisées pour garantir l'homologation à la norme NFU 44-095 (mai 2002), compost urbain, propre à l'utilisation par les particuliers.

Les déchets verts sont broyés grossièrement une fois par an et mis en andain pour une lente fermentation d'un an. Le broyage grossier permet une aération de l'andain. Depuis 2016, le process est amélioré avec un retournement réalisé pour brasser le tas et sécher la matière avant criblage. Ce travail de compostage sur place est assuré par le prestataire SUEZ Organique.

Au bout d'un an environ, le broyat décomposé est criblé (= tamisé) pour obtenir le compost mâture, débarrassé des résidus non dégradés qui sont mis sur le tas de déchets verts bruts, en attente de broyage. Le compost est alors laissé en « libre-service » aux habitants.

Plateforme de Domgermain

Broyage des déchets verts

Criblage du compost

Compost prêt à l'emploi

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CC2T travaille en partenariat avec la commune de Domgermain chargée de la propreté du site et des apports (retrait des sacs, ou objets indésirables). Une convention lie les deux collectivités et la CC2T rémunère depuis 2010, le travail effectué par l'agent communal de Domgermain. Depuis 2015, la relève régulière du tas de déchets verts bruts est assurée par un agriculteur.

Pour 2020, **3540 m^3 de broyat** ont été produits en 2 sessions de broyage, soit une estimation de **778 tonnes** de broyat contre **2552 m^3** en 2019 (ratio moyen de 220kg de déchets verts / m^3). **932 m^3 de compost mâture ont été distribués** (1 session de criblage).

Plateforme de compostage de Foug

La gestion de cette plateforme est basée sur les mêmes termes que celle de Domgermain, la commune ayant à charge la relève régulière du tas de dépose. La commune est propriétaire du sol, la CCT2 s'occupant du traitement des déchets verts (broyage – criblage).

Pour 2020, **170 m^3 de broyat** ont été réalisés, soit une estimation de **37.40 tonnes** de broyat contre **528 m^3** en 2019 (ratio moyen de 220kg de déchets verts / m^3). Il n'y a pas eu de session de criblage sur cette plateforme en 2020.

7 aires locales d'accueil de déchets verts

Des aires d'accueil des déchets verts existent aussi sur certaines communes de la CC2T depuis 2006 : Lay St Rémy, Trondes et Villey le Sec (depuis 2014), rejointes par les aires de Minorville, d'Andilly, d'Aingeray, d'Avrainville. Elles permettent aux habitants de déposer leurs tontes de pelouse, branchages, feuilles et petits déchets de jardin, sans aller à la déchèterie, parfois éloignée.

Certaines aires étaient initialement gérées par des agriculteurs locaux qui avaient passé une convention avec l'ex-CCT, reconduites avec la CC2T. La rémunération se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains. Cependant, la présence de branchages de plus en plus nombreux n'a pas permis de poursuivre cette gestion locale sur les aires de Villey-le-sec et de Trondes. Une prestation d'évacuation vers une plateforme de compostage ou de broyage sur place est effectuée.

Les tonnages sont répartis comme suit :

- **Aingeray :** 102 tonnes en 2020 contre 65 tonnes en 2019,
- **Andilly :** 150 m^3 de déchets verts, soit 15 tonnes estimées en 2020 (ratio de 100 kg/m^3) ; mêmes quantités qu'en 2019.
- **Avrainville :** 90 m^3 de déchets verts, soit 9 tonnes estimées (ratio de 100 kg/m^3), contre 22 m^3 de déchets verts en 2019
- **Lay St Rémy :** 270 m^3 de déchets verts, soit 27 tonnes estimées (ratio de 100 kg/m^3),contre 225 m^3 de déchets verts en 2019 ;
- **Minorville :** 75 m^3, soit 7.5 tonnes estimées (ratio de 100 kg/m^3), contre 60 m^3 de déchets verts en 2019 ;
- **Trondes :** 68 tonnes en 2020 contre 72 en 2019 ;
- **Villey le Sec :** 62 tonnes en 2020 contre 57 tonnes en 2019.

Le tonnage de déchets verts traité en 2020 sur l'ensemble des aires, plateformes, déchèteries vertes et déchèteries s'élève à **2662 tonnes contre 2497 tonnes en 2019 ; un nouveau ratio plus réel est utilisé en 2020 pour estimer les tonnages à partir des volumes relevés. Ce ratio est reporté sur les tonnages de 2019.**

Le tonnage des déchets verts est considéré comme stable, et ce malgré la fermeture des déchèteries et déchèteries vertes en mars-avril due au confinement lié à la pandémie de COVID 19 et malgré la limitation des déplacements des usagers.

Plateforme de Lay St Rémy

DECHETS VERTS	TONNAGES 2020 réels et estimés(*)	%
DECHETERIE DE TOUL	226,36	8,50%
DECHETERIE DE FONTENOY-GONDREVILLE	162,84	6,12%
DECHETERIE VERTE DE BICQUELEY	97,4	3,66%
DECHETERIE VERTE DE DOMMARTIN	645,92	24,27%
DECHETERIE VERTE DE BOIS DE HAYE (Velaine)	348,4	13,09%
DECHETERIE VERTE DE PIERRE LA TREICHE	74,3	2,78%
AIRE D'AINGERAY	102,32	3,84%
AIRE DE TRONDES	68,32	2,57%
AIRE DE VILLEY LE SEC	62,12	2,33%
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DOMGERMAIN *	778,00	29,23%
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE FOUG *	37,40	1,41%
AIRE D'ANDILLY *	15,00	0,56%
AIRE D'AVRAINVILLE *	9,00	0,34%
AIRE DE LAY ST REMY *	27,00	1,01%
AIRE DE MINORVILLE *	7,50	0,28%
TOTAL	**2661,88**	**100,00%**

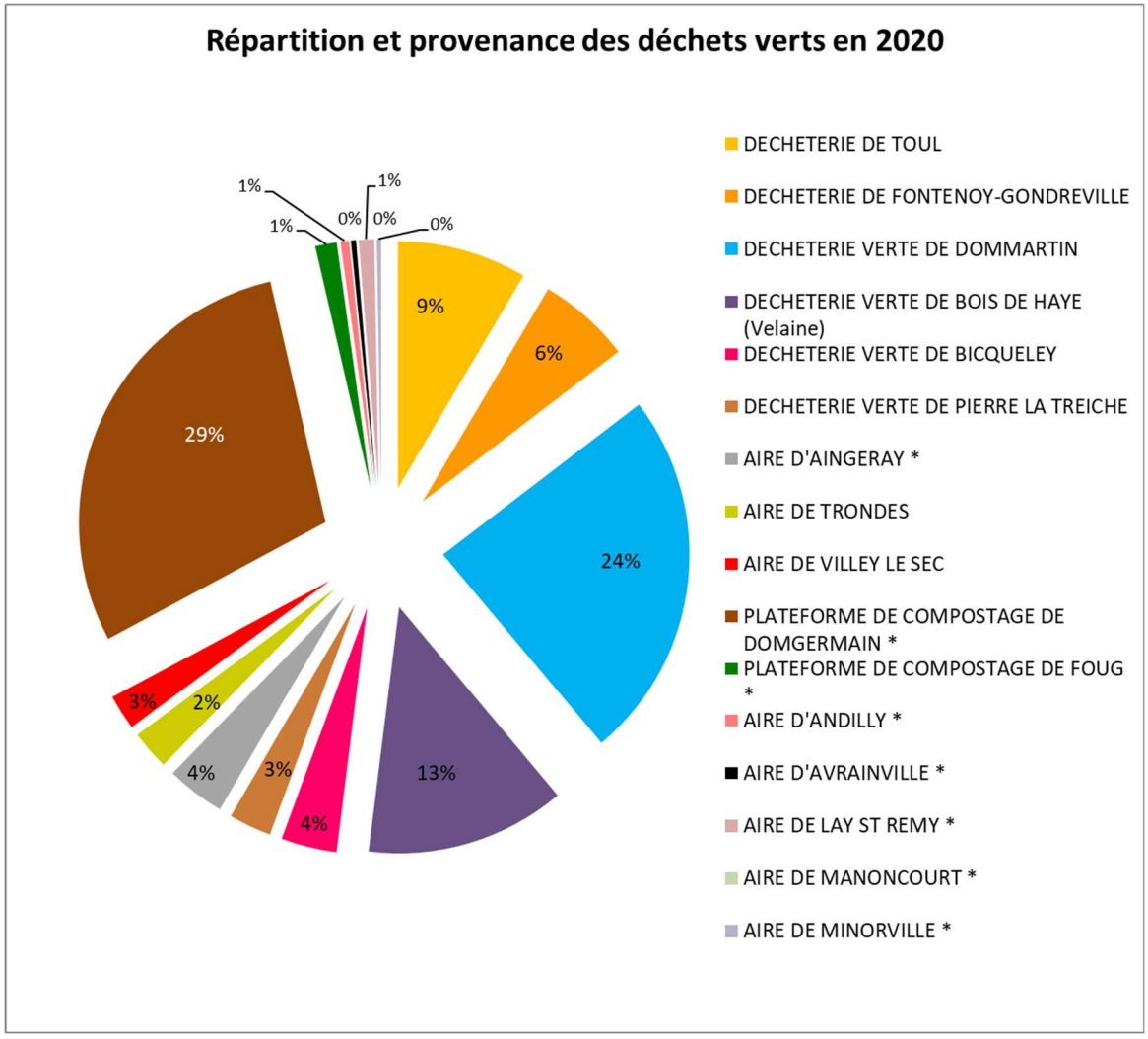

Les données financières 2020

Présentation des coûts

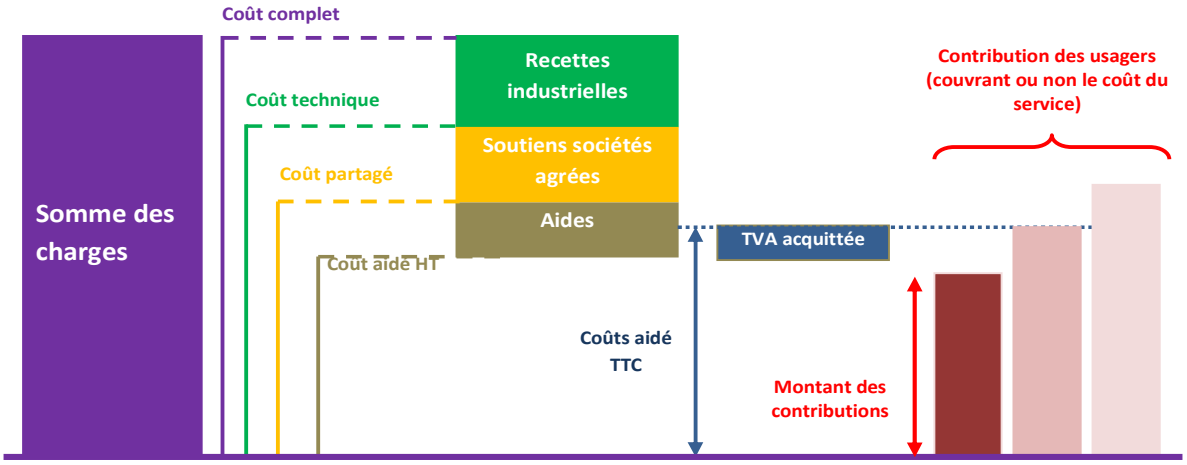

Charges	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	430 963 €	9,7 €
Charges de structure	*393 233 €*	*8,9 €*
Communication	*37 730 €*	*0,9 €*
Charges techniques	4 050 107 €	91,5 €
Prévention	66 294 €	*1,5 €*
Pré-collecte	567 140 €	*12,8 €*
Collecte	1 588 565 €	*35,9 €*
Transit/transport	402 741 €	*9,1 €*
Traitement	1 394 859 €	*31,5 €*
Autres charges	30 506 €	*0,7 €*
Total charges HT	**4 481 069 €**	**101,2 €**
TVA acquittée	***338 063 €***	***7,6 €***
TOTAL CHARGES TTC	**4 819 133 €**	**108,8 €**

Produits	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	*231 365 €*	*5,2 €*
Soutiens	*596 439 €*	*13,5 €*
Aides	*141 839 €*	*3,2 €*
Total produits	**969 643 €**	**21,9 €**

Financement	€ arrondis	€/habitant
TEOM	*3 536 226 €*	*79,9 €*
Redevance spéciale	*371 759 €*	*8,4 €*
Total financement	**3 907 985 €**	**88 €**

Le service est financé à hauteur de 100% en 2020.

Répartition par postes

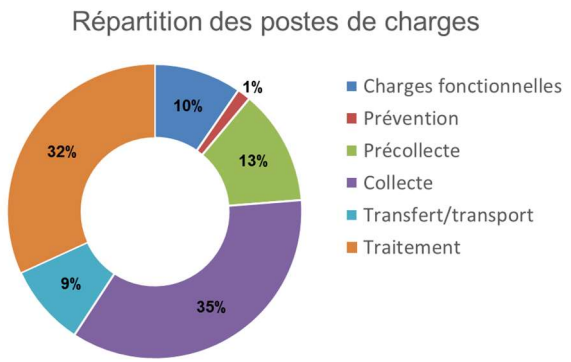

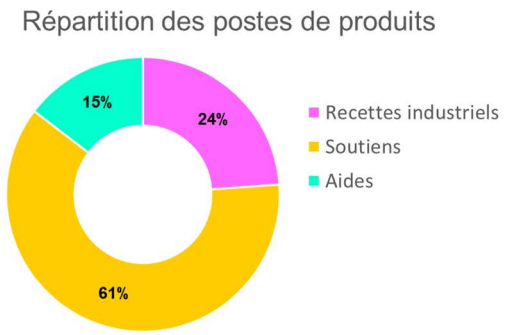

Charges

2 postes importants
- Collecte : 35%
- Traitement : 32 %

A noter : des charges de précollecte importantes (13%)

Produits
- Le plus gros poste de recette correspond aux soutiens des Eco-Organismes (61%)
- Des aides importantes (13% des produits)
- Une diminution des recettes industrielles (-5% entre 2019 et 2020)

Coût aidé tous flux

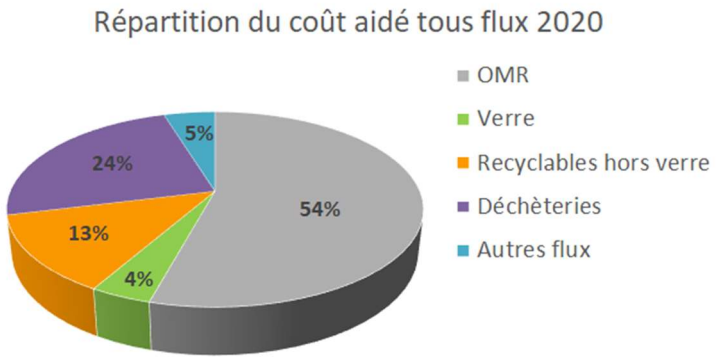

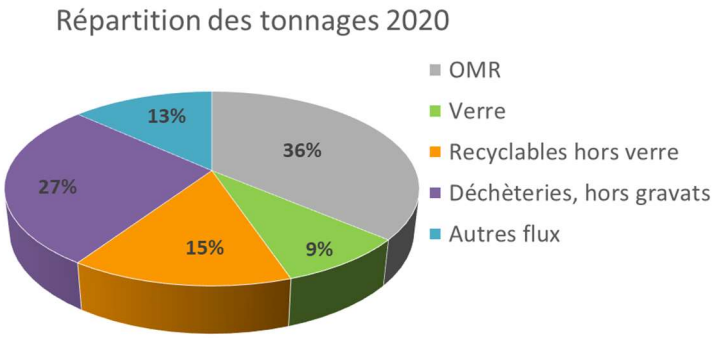

- En 2020, un coût aidé de 80.8 € HT / hab. (77,0 € HT /hab. en 2019)
- Les OMR représentent 54% du coût aidé (alors qu'elles ne représentent que 36% des tonnages)
- La déchèterie est le deuxième poste de coût (24% du coût aidé)
- Le verre qui représente 9% des tonnages ne représente que 4% du coût aidé

Evolution du coût aidé tous flux

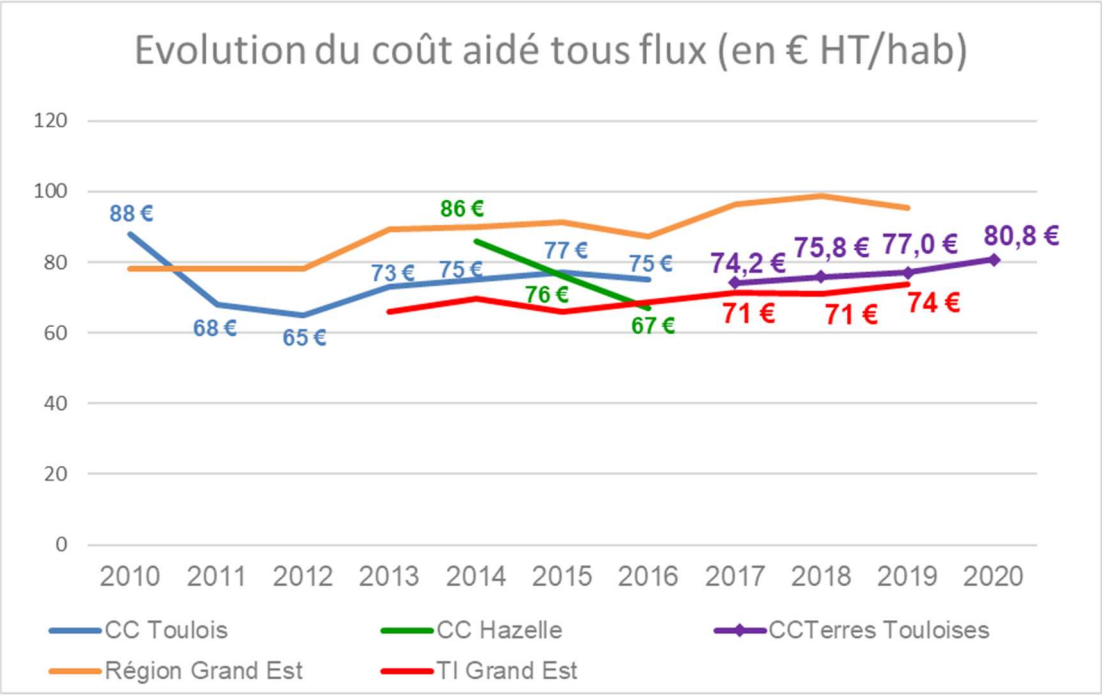

- Le coût aidé tous flux était :
  - < à la moyenne régionale
  - > moyenne des collectivités en tarification incitative du Grand Est (TEOMi + REOMi)

Coûts aidés en €/tonne

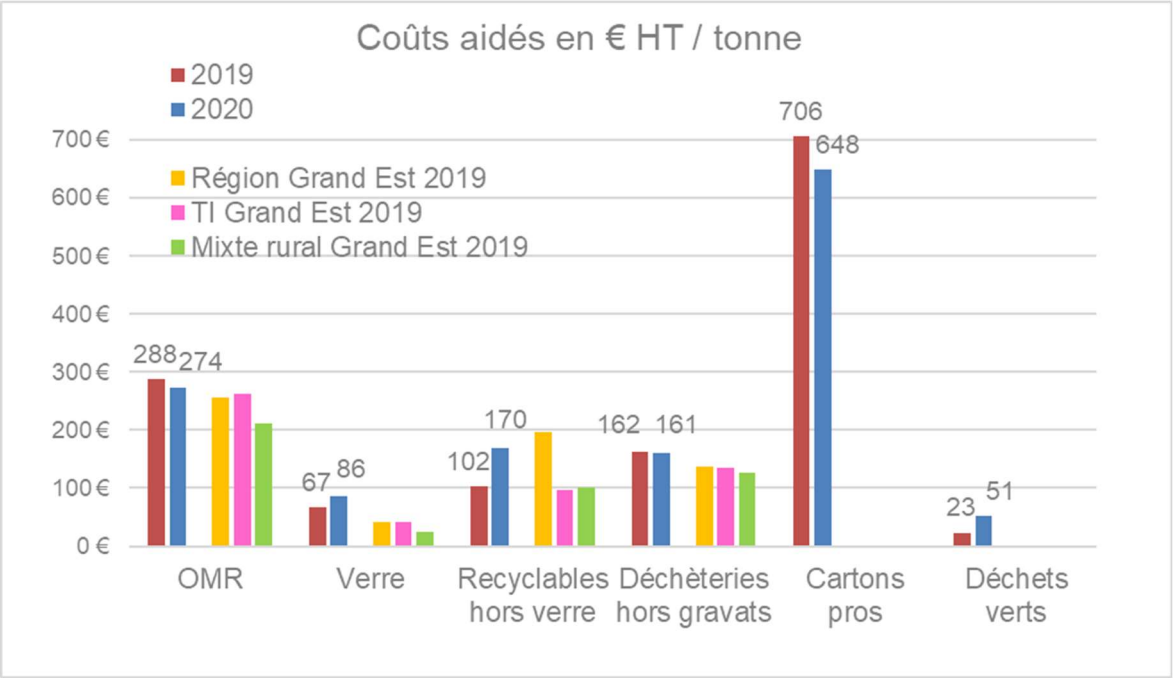

Les coûts aidés pour les OMr, le verre et les déchèteries sont supérieurs aux différentes moyennes régionales (tonnages plus bas / charges fixes). Les coûts aidés pour les recyclables restent inférieurs à la moyenne régionale.

Ratios de collecte

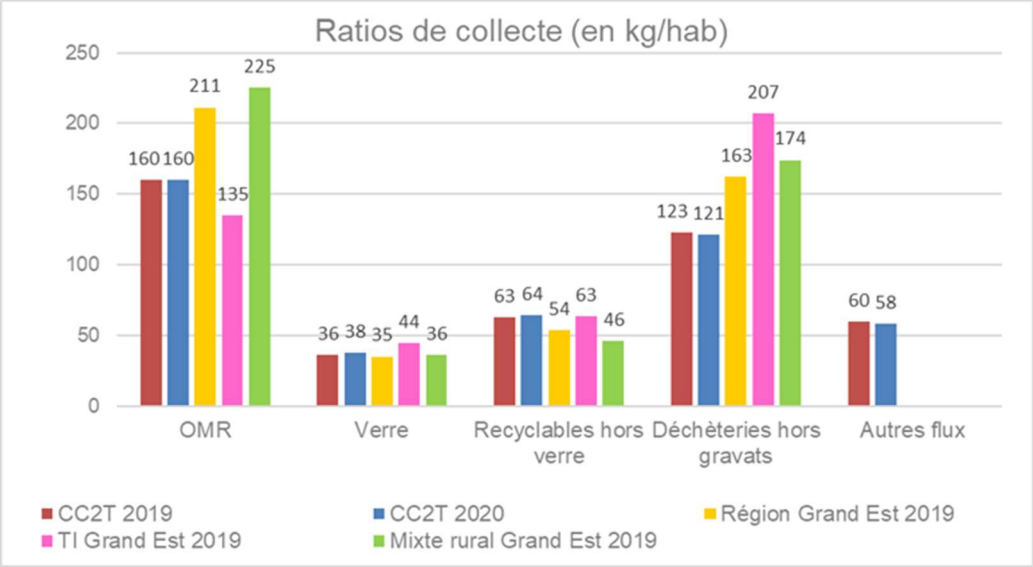

Le ratio en OMr est nettement inférieur à la moyenne régionale, supérieurs aux ratios moyens des collectivités en TI
Le ratio en verre est dans les moyennes régionales mais quelques points peuvent encore être pris pour rejoindre la moyenne en TI. 2020 enregistre une légère progression.
Le ratio en recyclables est supérieur aux moyennes et est le reflet d'un geste tri acquis sur le territoire.
Le ratio en déchèterie est significativement inférieur aux valeurs de référence. Il faut toutefois prendre en considération :

- qu'une partie des déchets verts est reporté vers les déchèteries vertes. En 2020, le ratio pour les seuls déchets verts en déchèteries vertes est de 51 kg/hab. Si ce tonnage est intégré au volet déchèteries, le ratio en déchèterie devient 172 kg/hab, valeur plus en adéquation avec les valeurs de référence.
- Que les professionnels ne sont pas acceptés sur les déchèteries.

Comparaison des coûts aidés

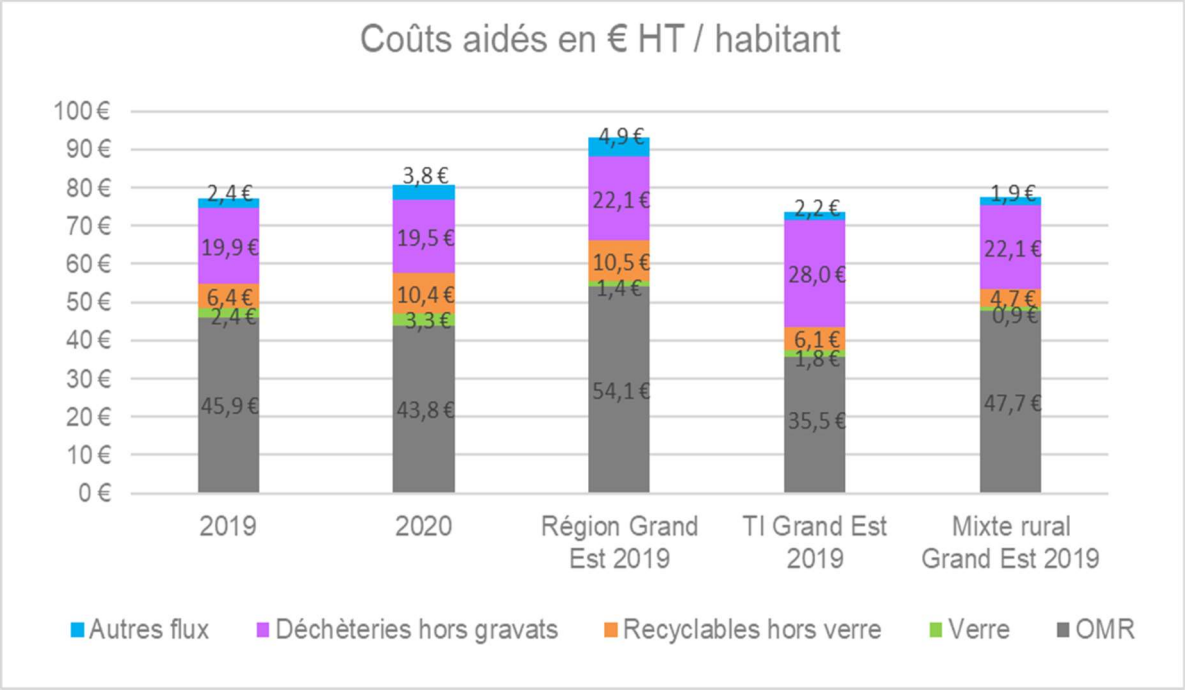

Zoom sur les coûts par flux

OMr

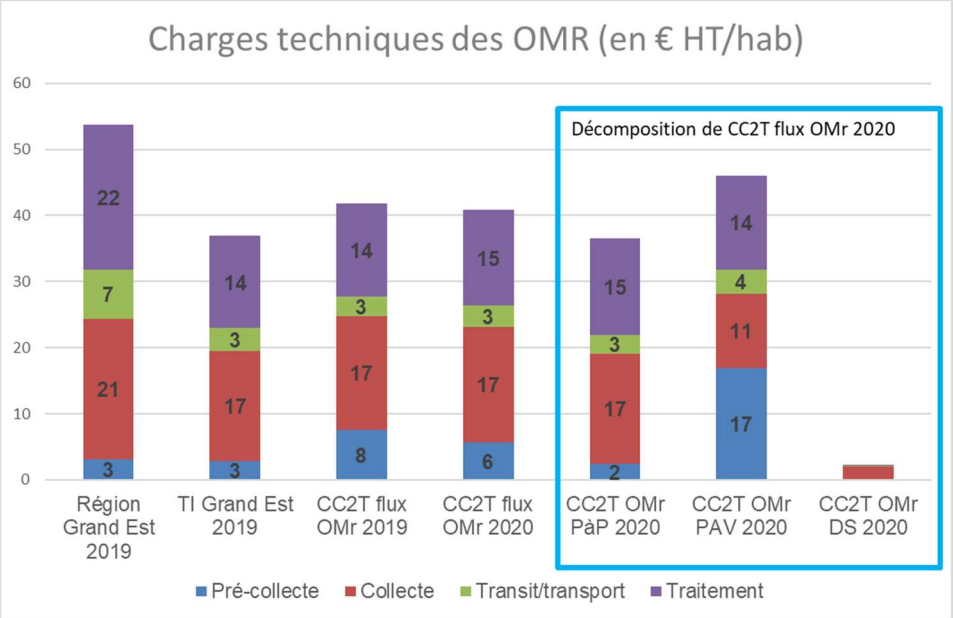

- Ecart important entre les charges de précollecte relatives à la zone PàP et celles de la zone PAV (22,6% de la population du territoire). Lié à l'investissement et à la maintenance des conteneurs enterrés et semi-enterrés,
- Les coûts de collecte moyen de la CC2T s'approchent de la moyenne des collectivités en TI,
- Les dépôts irréguliers (hors zone PAV) représentent des charges à hauteur de 2,20 €/hab/an. Les charges de collecte sont très importantes (2077 € HT/tonne d'OMr DS), alors que les dépôts irréguliers représentent que 0,7% des tonnages d'OMr ; ce coût s'explique par la participation de la CC2T aux frais de gestion des dépôts des communes.

Zoom sur les produits

Il y a peu de produits sur les OMR. Les produits les plus importants sont les aides à l'investissement sur les conteneurs (semi-)enterrés. Le taux de couverture des charges par les produits est faible (6%)

Recyclables

Evolution du coût aidé des recyclables

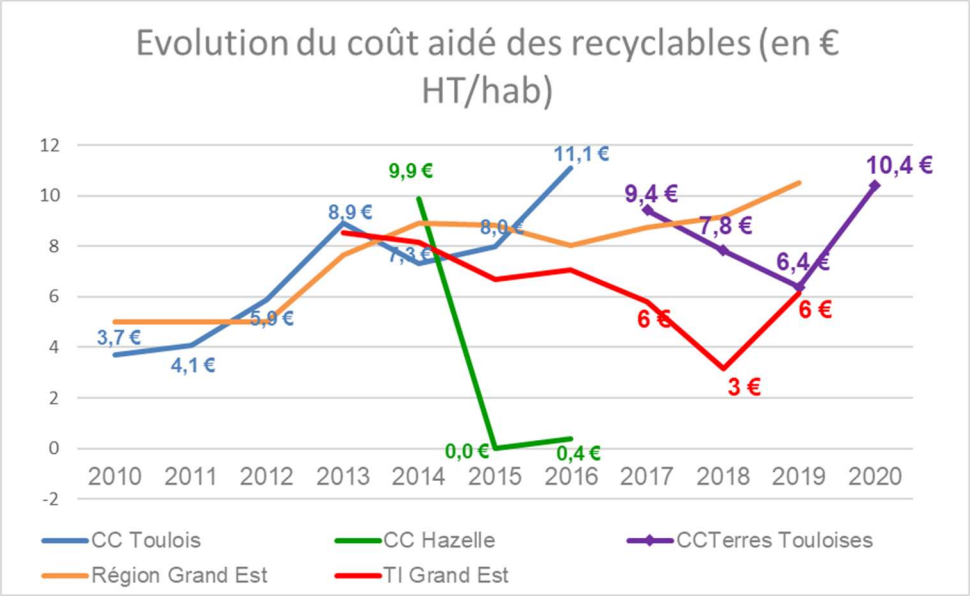

Sur la CC2T, le coût aidé est de 10.40€/hab. (6,40 €/hab. en 2019), au-dessus des données de référence TI, En 2020, le coût aidé augmente notamment du fait du ré-arbitrage sur la répartition des coûts affectés à la pré-collecte par flux.

Charges techniques des recyclables

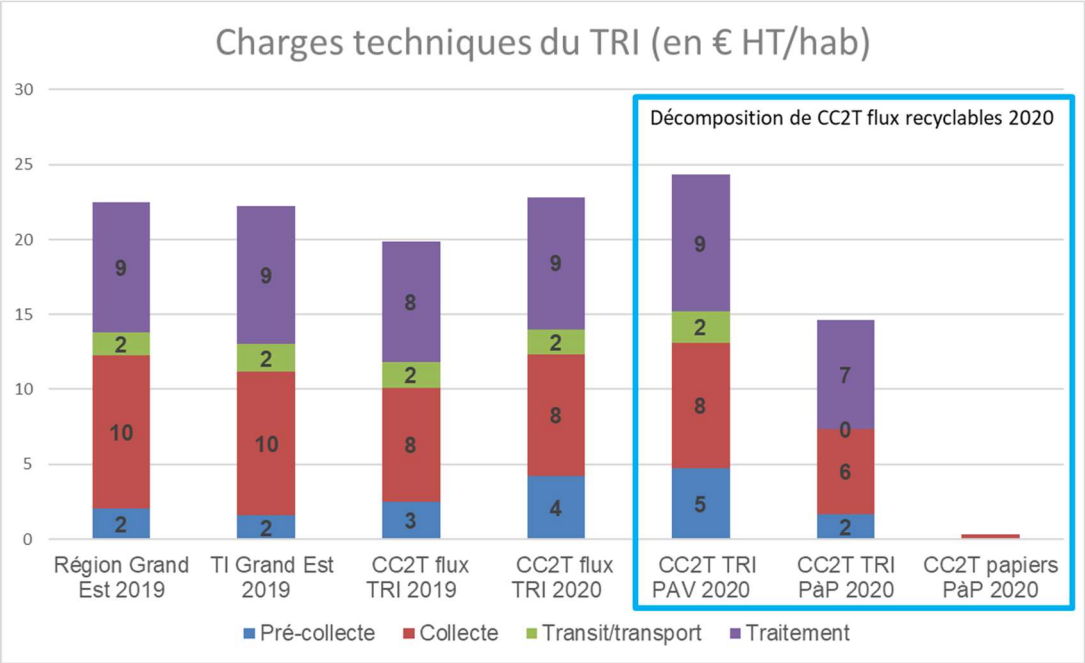

Les charges par étape technique sont équivalentes aux charges moyennes des collectivités en TI
Les charges de collecte et de tri (en €/hab.) sont supérieures pour l'AV par rapport au PàP

Entre 2019 et 2020, s'observe une baisse des coûts de collecte en PàP, du fait d'une augmentation des tonnages collectés (passage aux ECT) et en conséquence une répartition de la part fixe plus importante. Ce phénomène ne s'observe pas sur les PAV.

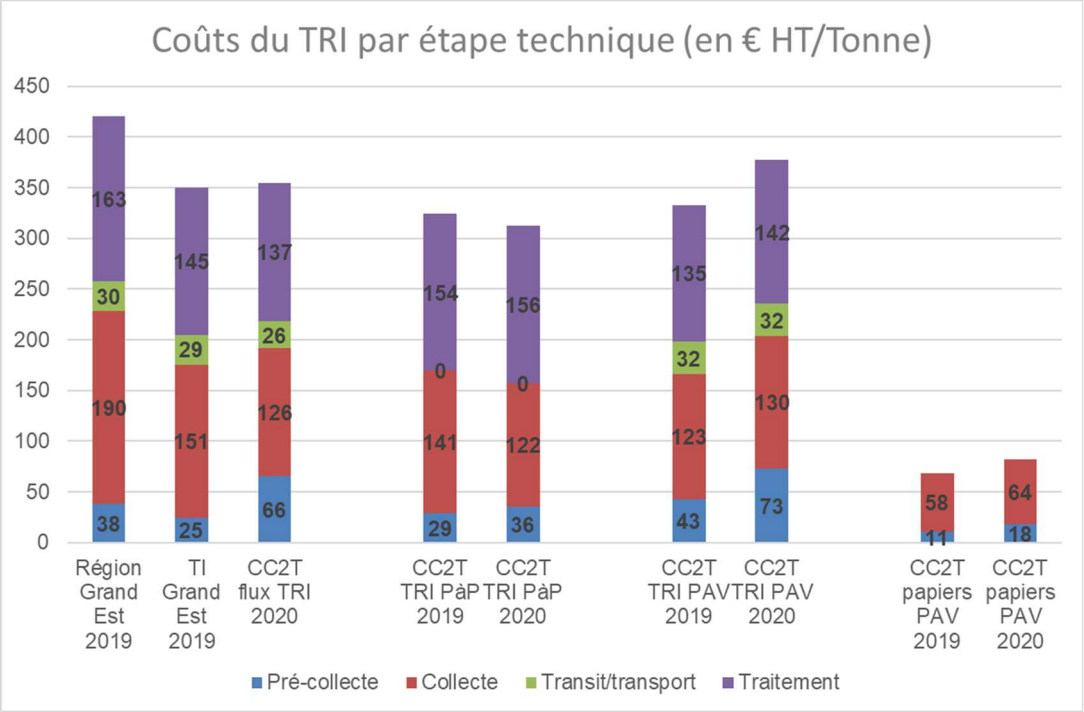

Produits des recyclables

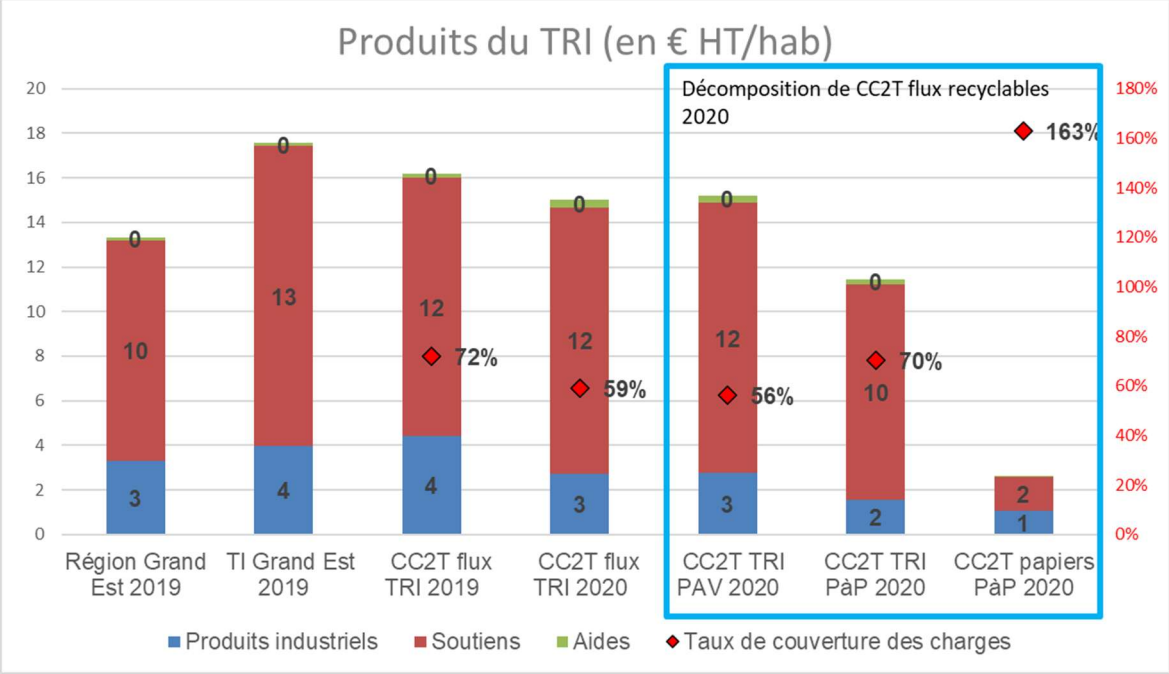

Comparaison des charges techniques des recyclables par rapport au mode de collecte

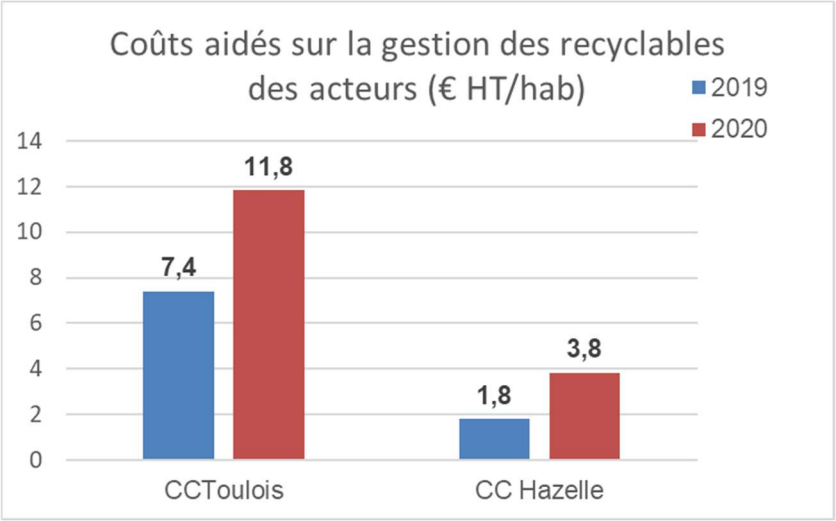

Entre 2019 et 2020, les coûts aidés augmentent pour les deux secteurs (Hazelle et Toulois). Cette augmentation est la conséquence de :

- Un surcoût liés à la gestion de la crise COVID
- Un taux de refus dans le tri légèrement dégradé
- L'augmentation des charges de pré-collecte suite à ré-équilibrage OMr/recyclables et verre

Verre

Evolution du coût aidé du verre

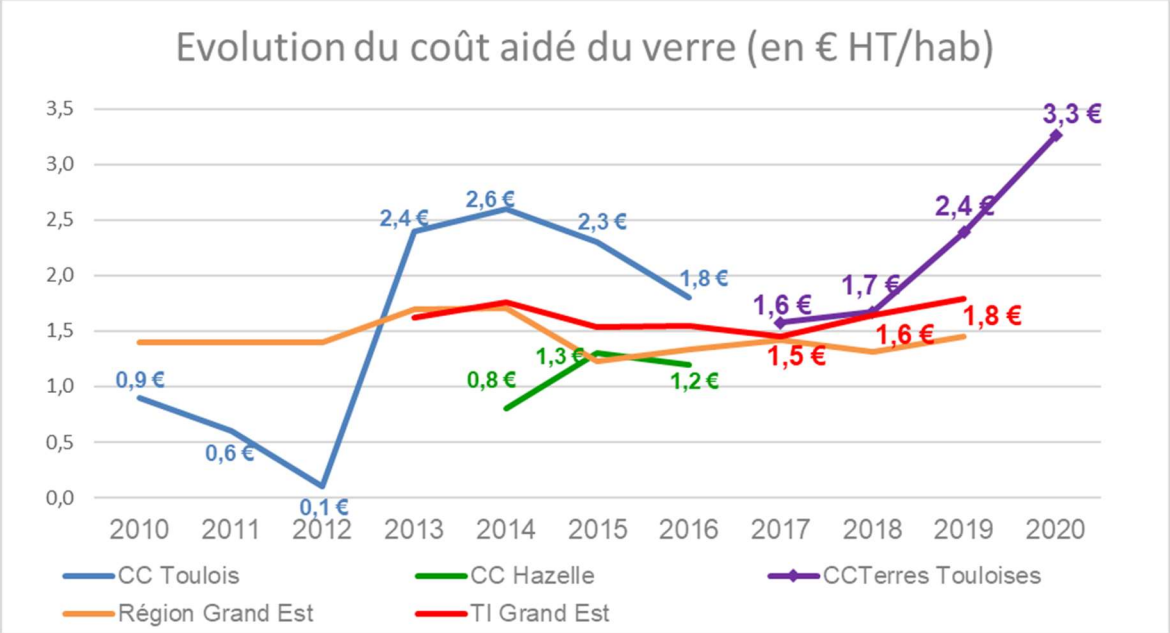

Sur la CCT, le coût aidé à fortement augmenté en 2013 (avec le déploiement des conteneurs (semi) enterrés, avant de diminuer.
Sur la CC2T, le coût aidé du verre est de 3,3 €/hab. en 2020, au-dessus des données de référence. (2,4 €/hab. en 2019).

Charges techniques du verre

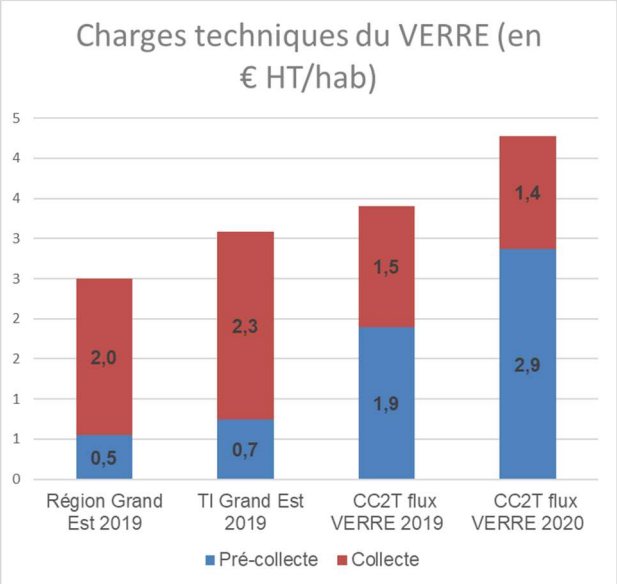

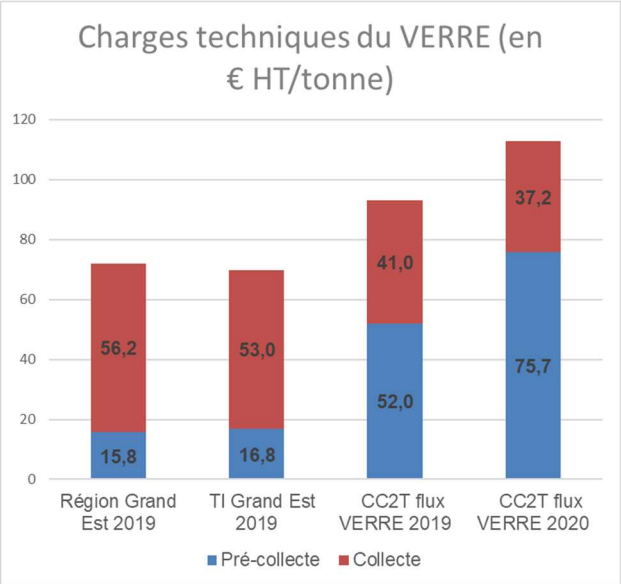

- Les charges techniques sont supérieures à celles des collectivités de référence.
- La pré-collecte est onéreuse à cause du parc de conteneurs semi(enterré) déployé sur le territoire.
- Les coûts de la collecte sont inférieurs à ceux des collectivités de référence.
- Dans un contexte de renouvellement de marché, ce coût de collecte peut être amené à être revu à la hausse.

Produits sur le verre

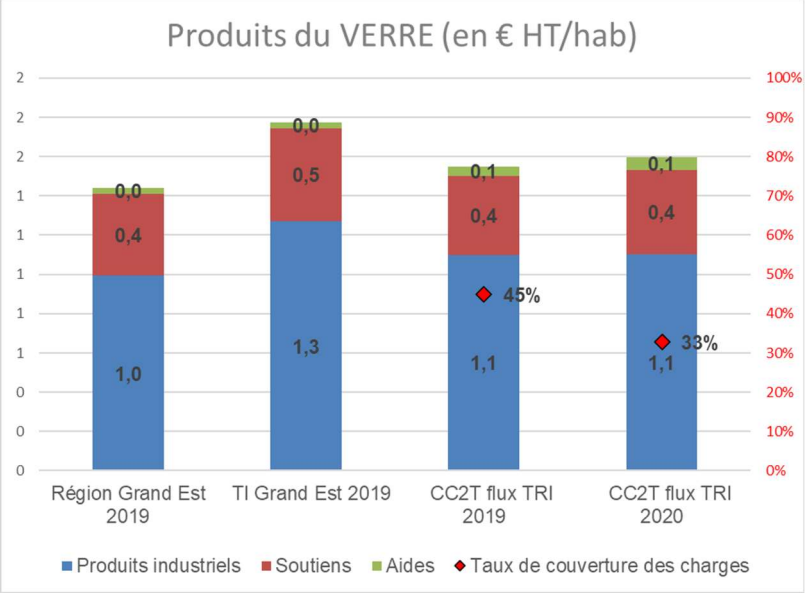

Les principaux produits sont issus de la vente du verre.
Les produits représentent 33% des charges techniques sur le flux verre.

Déchèteries

Coût aidé sur les déchèteries

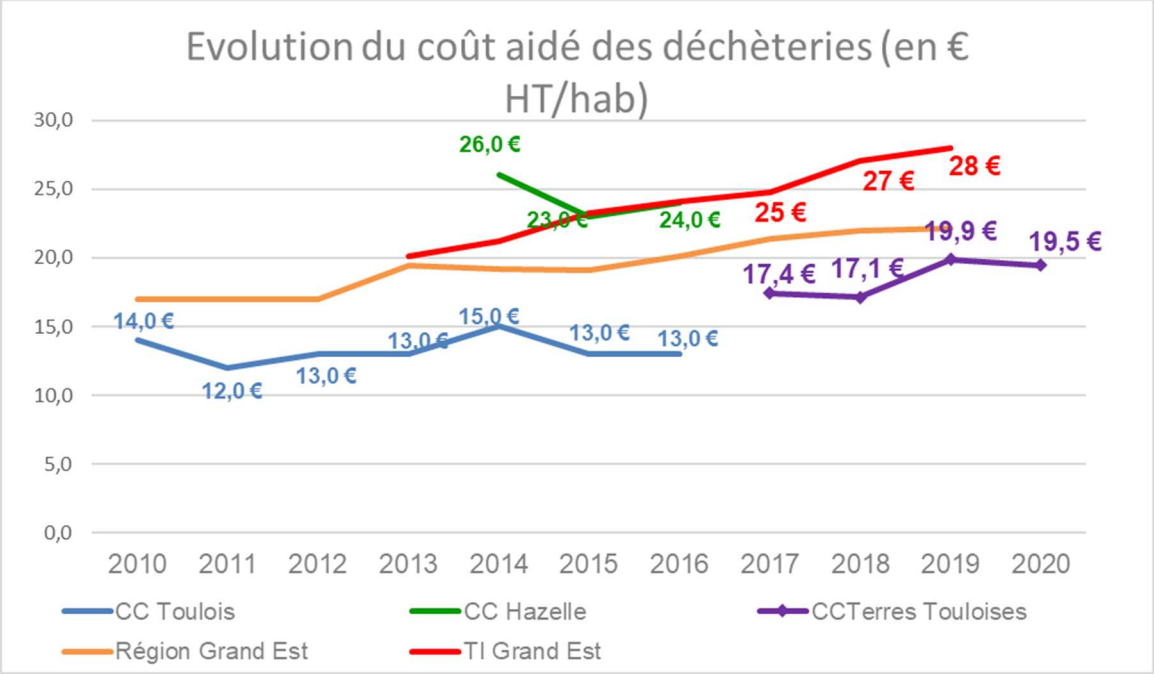

- Sur la CC2T, le coût aidé sur les déchèteries est de 19,50 €/hab.
- Le coût aidé est inférieur aux données de références.
- Ce coût faible s'explique par la faible dotation en déchèterie sur le périmètre de la CC2T et la non acceptation des professionnels en déchèteries.

Charges techniques

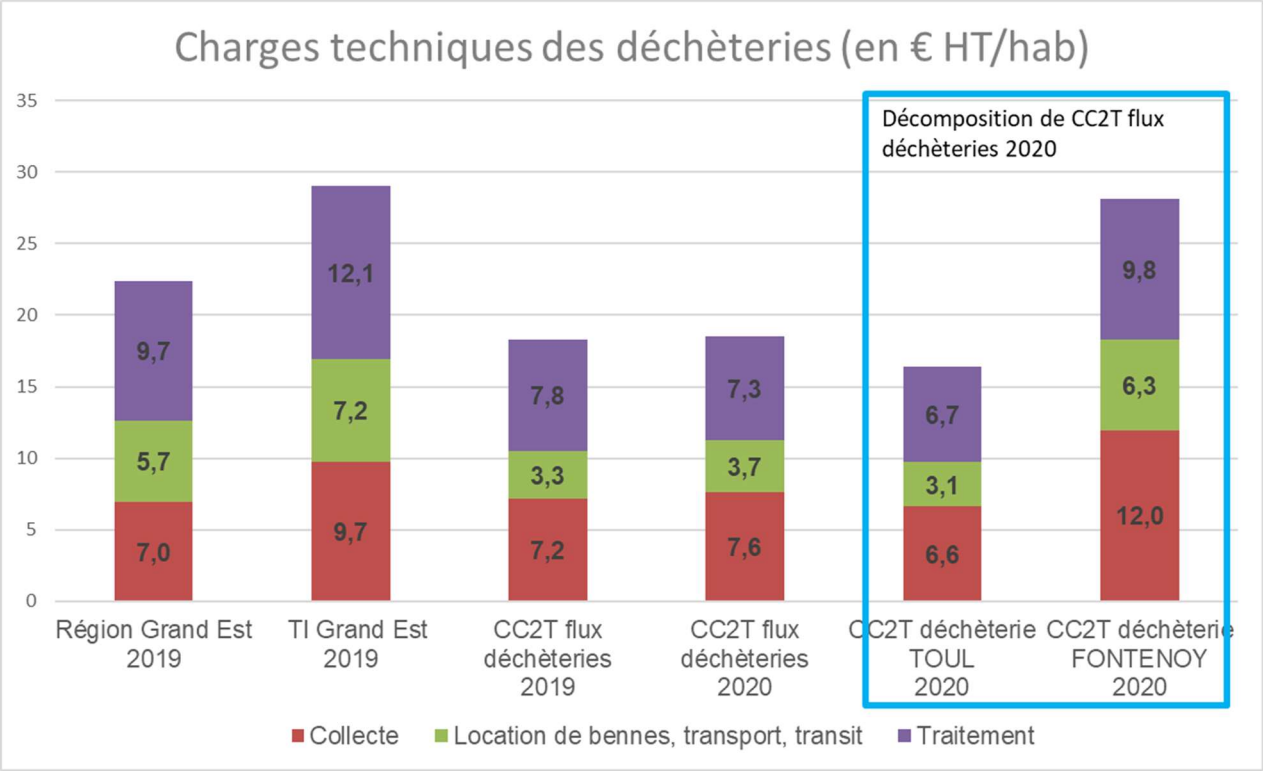

Le coût moyen des déchèteries en € HT/hab :

- < moyenne régionale
- << moyenne des collectivités en tarification incitative du Grand Est

Les charges techniques sont globalement inférieures aux données de référence

- Notamment sur les charges de transport et de traitement
- Cet écart peut s'expliquer par le faible ratio de collecte en déchèterie

Les coûts sur Fontenoy sont élevés (s'expliquant par un ratio de collecte plus élevé).

Produits sur les déchèteries

Les produits couvrent 13% des charges techniques (14.8% en 2019)
Ce sont les produits industriels qui représentent la part la plus importante des recettes
Globalement, les produits sont en deçà des valeurs de référence. Tous les postes sont en écart négatifs aux valeurs de référence.

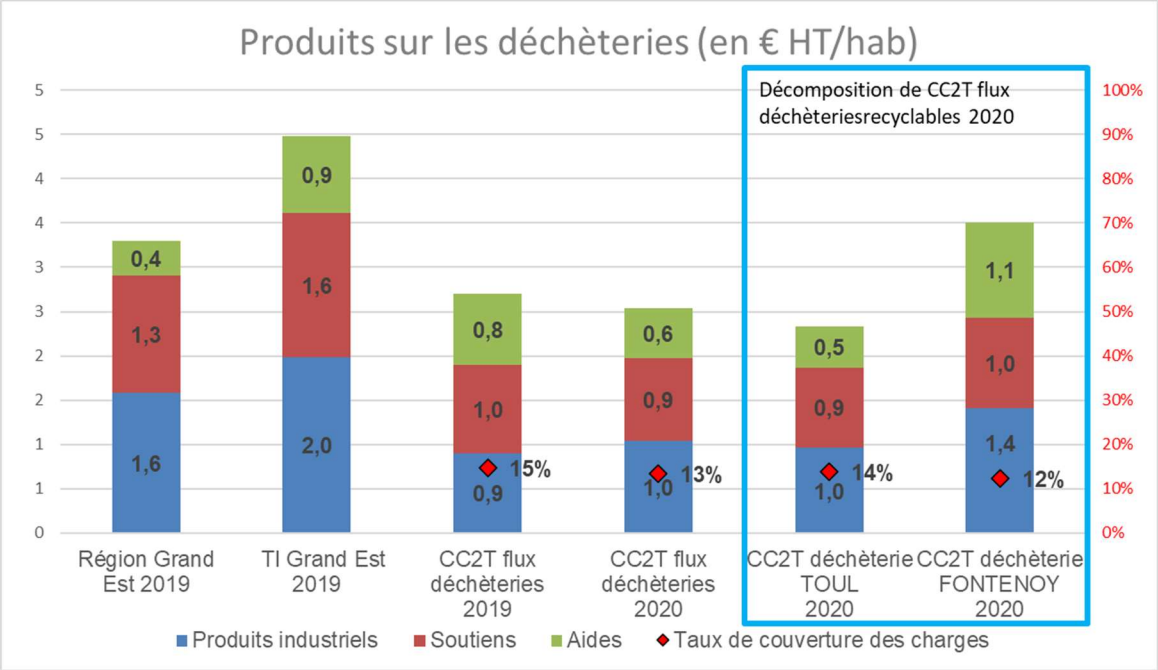

Autres flux

Les autres flux représentent un coût aidé de 3,84 € / hab. :

- **Cartons : 1,3 € / hab.**
- **Déchets verts : 2,6 € / hab.**
- **Textile ; -0,1 € / hab.**
- **Les autres flux représentent 13% des tonnages totaux, dont 12% rien que pour les déchets verts.**

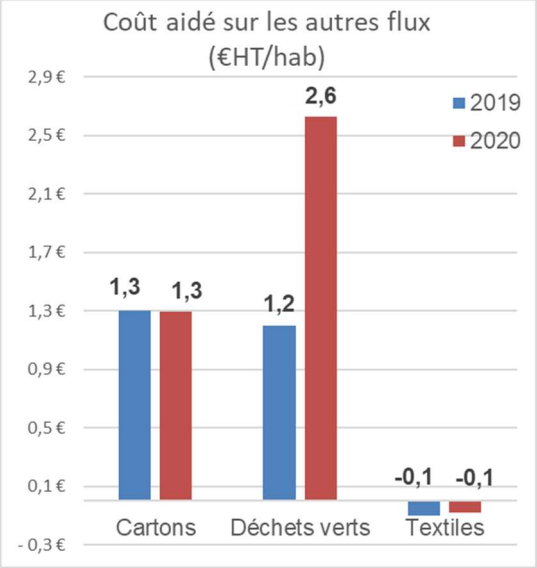

Le Programme Local de Prévention des Déchets

L'ex-CCT a mené un premier programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2017. En 2018, un nouveau PLP est élaboré sur l'ensemble du territoire. L'objectif principal du programme est de poursuivre les actions du 1er PLPDMA, de les diversifier et d'accompagner durablement les modifications tangibles des habitudes de production et/ou de consommation.
En parallèle à ce programme la CC2T met en œuvre depuis 2017 le CARDEC – Contrat Animation Relais Déchets Economie Circulaire déployé sur 3 ans.

Ces différents programmes ont pour objectif de développer auprès de tous les publics possibles - ménages, association, administrations et collectivités, entreprises - les thématiques relevant d'une part de la prévention des déchets telles que l'éco consommation dont le développement des couches lavables, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation du compostage, l'instauration de la tarification incitative, la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'économie circulaire … et d'autre part de la gestion des déchets avec leur valorisation, l'innovation dans les collectes séparatives ou encore un travail autour des déchèteries professionnelles.

Les actions menées depuis 2012

Réemploi

- travail avec le CNIDEP et réalisation d'un annuaire de la réparation et du réemploi ; finalité en attente à voir avec le CG 54 et les autres collectivités,
- formation CNIDEP à la gestion des déchets des petites entreprises (ciblage des types de déchets),
- implantation de trente bornes textile sur le territoire de l'ex-CCT (convention de collecte textile avec Le Relais). L'objectif de 14 conteneurs installés est donc largement dépassé ; A cela s'ajoutent 2 points gérés par la Croix Rouge Française et 1 point géré par le Secours Catholique (Toul). Pour trouver le collecteur le plus proche, il suffit de se connecter sur www.lafibredutri.fr,
- organisation de la « Rue du Réemploi » sur la braderie de Toul le 5/10/14 : ateliers de récup', artisans du réemploi, stand d'info de la CCT, exposition d'art du réemploi, atelier bricol'bois,
- accompagnement technique d'une association l'Atelier de la Récup', oeuvrant dans le réemploi,
- mise en place d'une benne Eco mobilier au 1er janvier 2015 sur la déchèterie de Toul ; projet de benne Eco mobilier dès la fin des travaux sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville,
- réalisation d'outils de communication spécifiques (adhésif de prêt de matériel à placer sur les boîtes aux lettres, expo réemploi, flyers réemploi).
- installation d'un espace de partage de livres pour petits et grands dans l'entrée du centre aquatique Ovive baptisé ***LIVRE ACCES***, la collectivité a lancé en 2017 trois espaces « Troc'annonces ». Ces espaces matérialisés par des panneaux ont pour objectif de mettre en lien des particuliers cherchant à donner ou récupérer des objets, évitant ainsi qu'ils ne soient jetés. Chaque annonce est affichée pendant une durée d'1 ou 2 mois en moyenne. Un premier panneau a été installé en mai sur le site de la déchèterie de Toul. Les annonces affichées seront, dans un deuxième temps, relayées via le nouveau site internet de la collectivité. Deux autres panneaux plus petits ont été installés dans les centres socioculturels de Toul afin de favoriser le don et l'échange à l'échelle très locale, entre les membres de ces structures.
- Collecte de jouets pour des associations caritatives et un foyer d'accueil d'enfants : 664 kg détournés

Réduction des déchets fermentescibles

- continuité dans la vente de composteurs et participation aux manifestations locales et nationales,
- recrutement et animation du réseau de bénévoles guides composteurs,
- installation de 20 sites de compostage collectif : liste en annexe,
- participation à des journées de formation du CG54 (gaspillage alimentaire…), de l'ADEME (compostage collectif, lombricompostage), conférence sur le paillage.
- animations : stands d'information sur le compostage et le paillage.

- fiche sur le compostage à destination des communes (bulletins municipaux),
- conception et réalisation d'outils de communication spécifiques en 2017 (expo compostage/paillage, panneaux et totem d'information pour les sites de compostage collectif, flyer de lancement d'un site de compostage collectif / distribution de compost, bâche d'information du réseau de guides-composteurs).
- conception et réalisation de l'expo compostage/paillage en 2018.

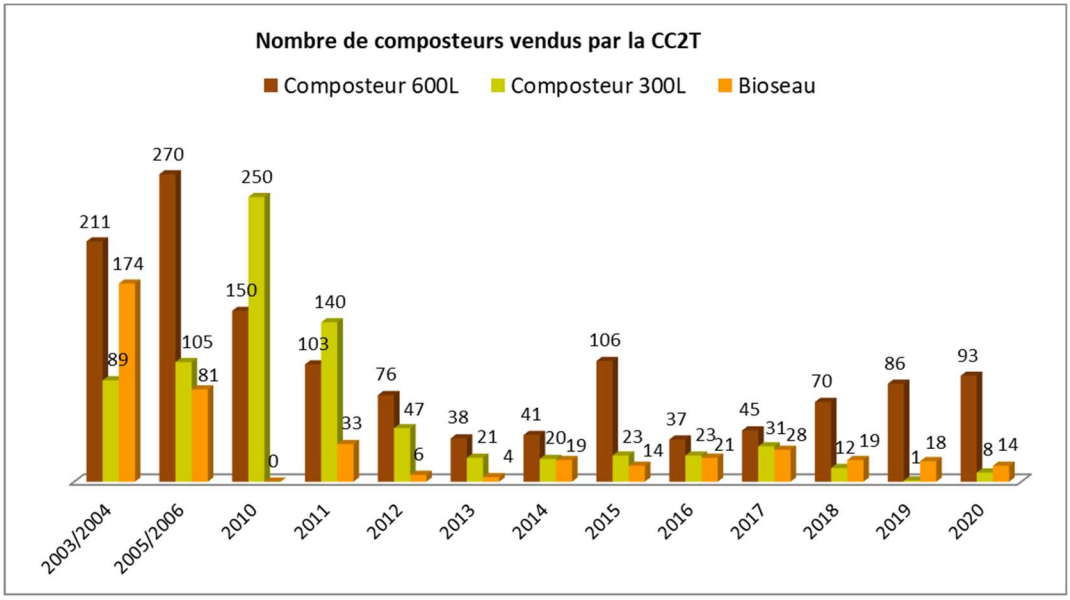

Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »

Depuis 2017, date du premier atelier, la CC2T propose plusieurs fois par an des ateliers dits « zéro déchet » visant à informer les habitants des alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et de consommer autrement. Choix du réutilisable plutôt que du jetable, fabrication de produits ménagers maison, refus de ce qui est inutile, réparation de son vélo… De nombreuses astuces sont données lors de ces rencontres. Originellement animés conjointement avec une habitante du territoire engagée dans la démarche depuis plusieurs années, ces ateliers sont désormais assurés intégralement par les Ambassadeurs chargés du tri et de la prévention des déchets.

En 2019, au vu de l'enthousiasme montré par les participants, 10 ateliers ont été menés en partenariat avec des Mairies, centres socio culturels ou MJC dans le cadre notamment de la SEDD et de la SERD. Plus de 100 personnes au total se sont déplacées. Ces ateliers ont également été proposés à un public scolaire et ont touché plus de 200 élèves de collège et lycée.

L'année a par ailleurs été marquée par la venue de Béa Johnson, porte-parole médiatique du « Zéro Déchet» le dimanche 17 novembre pour une matinée de rencontre et d'échanges sur ce mode de vie et ses bienfaits en cassant toute idée préconçue ; un évènement ayant attiré près de 300 personnes.

Couches lavables

- partenariat avec l'association de promotion des couches lavables « Bou' de Nature » : information de tous les professionnels liés à la petite enfance (médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, crèches),
- 2 ateliers de fabrication des couches lavables (en ZUS et en milieu rural).
- test sur la crèche municipale La Louvière de Toul en 2015 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois et équipement complet de la crèche – 60 enfants (partenariat CCAS et CC2T) suite au compte-rendu effectué auprès des élus du conseil municipal de Toul ; équipement progressif de la crèche en 100% couches lavables.
- test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul en 2016 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois, en vue d'un équipement progressif de la crèche en couches lavables dès 2018 (travaux de buanderie préalables nécessaires – partenariat CCAS et CCT),
- 7 essais sur 2 mois « couches lavables» réalisés auprès de 50 familles Touloises entre 2016 et 2020,
- Les essais sont ouverts depuis 2018 aux assistants maternels du territoire.

Le principe : la CC2T propose un kit clé en main et un suivi des familles qui se doivent d'assister aux réunions d'information, de répondre à 2 questionnaires et d'utiliser l'accompagnement proposé. Le kit pour chaque famille comprend :

- 20 couches lavables,
- 3 culottes de protection,
- 2 rouleaux de voile de protection,
- 2 bidons de lessive,
- 1 filet de lavage,
- 1 poubelle hermétique.

Seules les couches lavables sont restituées ; le reste du matériel est laissé aux familles ce qui constitue un encouragement à poursuivre (ce matériel représente environ 180€ investi /famille).
Résultat : Une majorité de familles satisfaites. Certains enfants allergiques en lavables n'ont plus d'allergies. 58 familles sur 84 ont continué à utiliser les couches lavables sur leur enfant à l'issue du test, soit 69% des familles.

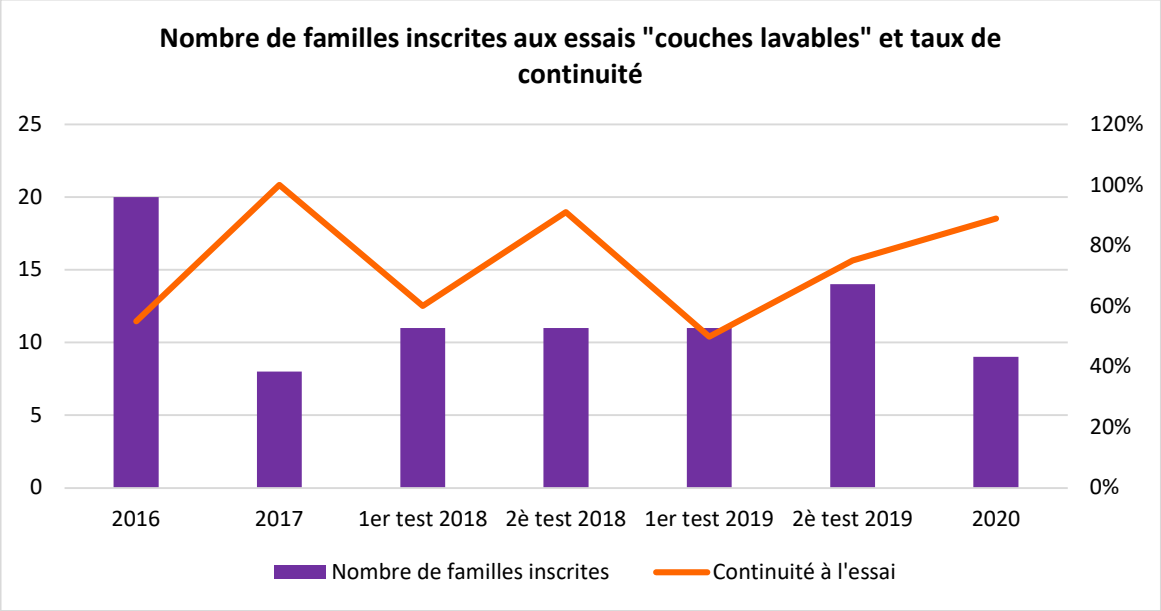

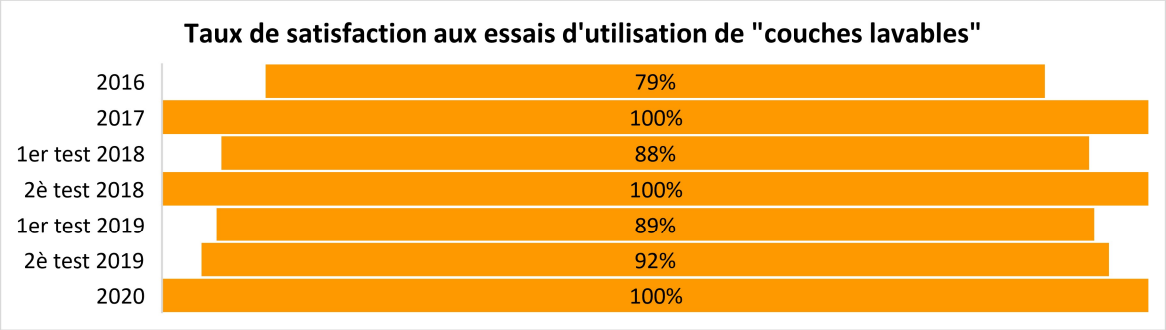

- animation de sessions d'information auprès du RAM (Relai d'Assistants Maternels) à Toul, Ecrouves (partenariat CCAS et CC2T),
- animation de 2 sessions d'information du personnel médical de la maternité du CH de Toul et remise d'un kit de démonstration pour les cours de préparation à l'accouchement, mise en place d'informations sur les couches lavables à la salle d'attente et dans le livret d'accueil de la maternité,
- réalisation d'une exposition « couches lavables/couches jetables » sous forme de vitrine, avec les chiffres mesurés sur le territoire : exposition installée chaque année deux semaines à l'accueil de la crèche « la Louvière » de Toul et un mois à la maternité de Toul,

Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)

- interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées,
- interventions auprès des centres de loisirs,
- achat d'une mallette « stop déchets » et animations autour de la prévention,
- expositions « du beau avec du vieux »,
- partenariat avec le lycée Majorelle de Toul depuis 2017 inscrit dans une démarche d'Etablissement de Développement Durable : actions sur le gaspillage alimentaire avec les éco-délégués et le comité de pilotage du lycée, visite des cuisines et rencontre avec le cuisinier en chef, mise en place d'une table de tri pour les élèves demi-pensionnaires et pensionnaires, campagne de mesure des déchets, slogans micro, échelle à pain,

Modifier les comportements en matière de gestion des déchets nécessite de sensibiliser l'usager à la nécessité de pratiquer le geste de tri d'une part, mais également et surtout de réduire l'impact de son mode de vie sur l'environnement en adoptant des pratiques générant un minimum de déchets. Cette prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

Animation dans toutes les classes de 6ème de la Croix de Metz à Toul, interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, animations lors de manifestations locales (« L'Ecole des Champions à Ecrouves, la « Fête de la Soupe », les « RDV aux Jardins »), animations lors de la Semaine du Développement Durable et celle de la Réduction des Déchets… sont quelques exemples d'interventions menées par les agents du Pôle environnement.

Bonnes pratiques des entreprises

- prise de contact avec le CNIDEP et définition des actions possibles ; deux axes à travailler : sacs de caisse des commerçants (axe finalement abandonné car décret de suppression des sacs plastiques au 1er juillet 2016) / conditionnements – emballages des produits / gaspillage alimentaire – restaurants.

Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes

- formation zéro-phyto des agents,
- utilisation d'un broyeur à végétaux pour recycler les tailles d'arbres et d'arbustes sur place,
- temps d'animation auprès des agents,
- mise en place d'une liste participative de gestes et économies d'énergie à adopter et d'action à mener sur le lieu de travail,
- newsletter mensuelle sur la prévention des déchets,
- installation du compostage partagé (cantine) à la CC2T et à la mairie de Toul,
- paramétrage des impressions en noir et blanc, recto/verso,
- information sur les gobelets jetables au niveau du distributeur de boisson (distributeur réglé pour accepter les tasses),
- opérations « zone de gratuité » - *sensibilisation au réemploi à travers le don et l'échange :* La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a été l'occasion de proposer aux agents de la collectivité une « zone de gratuité ». Tout au long de la semaine les agents ont tour à tour déposé ou récupéré des objets en tout genre – jeux vêtements, éléments de décoration, livres… Les agents étant dispersés sur plusieurs sites, cette opération s'est cette fois tenue dans les locaux du bâtiment 001 afin de toucher également les occupants de la pépinière d'entreprises.
- installation de composteurs dans les cimetières.

Réduction des imprimés publicitaires

- mesure du nombre de boîtes aux lettres dotées d'un Stop Pub,
- diffusion auprès des mairies et sur la communication en porte-à-porte ou sur manifestation,
- suivi des taux de publicités – prospectus dans le flux des emballages recyclables collectés.

Chaque année, près de 5000 Stop Pub sont mis à disposition des relais, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CC2T :

- ✓ 300 pour Cora
- ✓ 2100 pour les communes rurales (100/commune)
- ✓ 500 pour la commune de Toul
- ✓ 600 pour les communes urbaines (200/commune)
- ✓ 600 pour la piscine
- ✓ 580 sur les opérations de porte-à-porte et les stands déchèterie

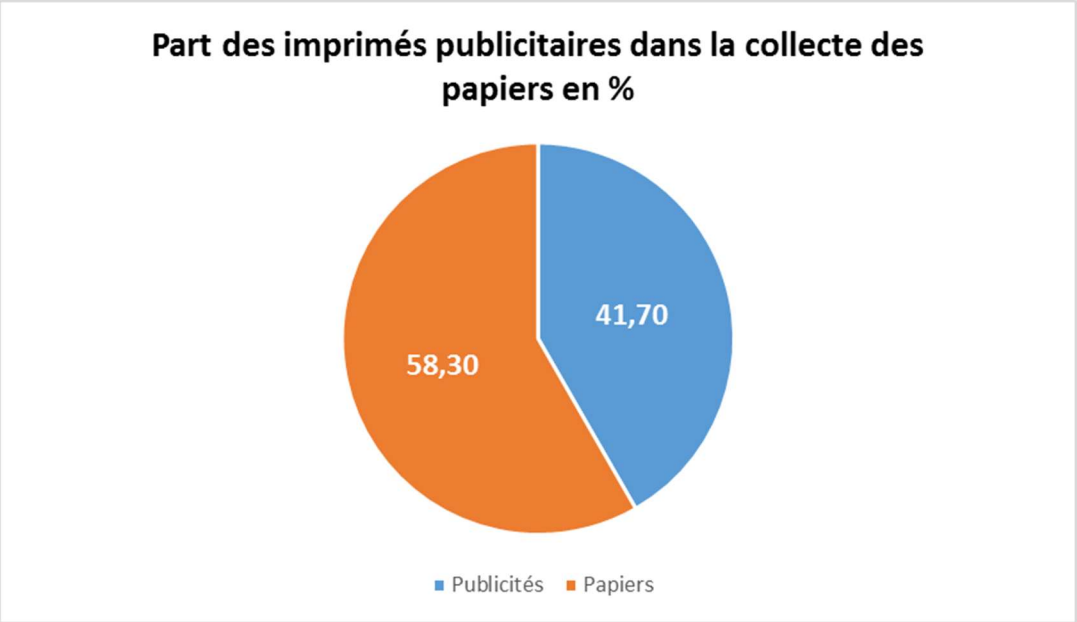

Réduction des déchets infectieux

- Conventionnement avec l'éco-organisme DASTRI pour une collecte des DASRI sur 4 points de la CC2T.
- Diffusion de mémos tri.

Bilan de la communication sur les déchets fermentescibles en 2020

En 2020, la communication sur les fermentescibles et les distributions de compost n'ont pas pu avoir lieu comme à l'accoutumée en raison du confinement et des règles sanitaires liés au COVID 19.

Habituellement, en matière de compostage et paillage, l'année est marquée par 3 principaux évènements internationaux, à savoir la Semaine Européenne sur le compostage de proximité (première quinzaine d'avril), la Semaine Européenne du Développement Durable (fin mai/début juin) et la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (fin novembre).

En 2020, la CC2T a ainsi organisé 3 distributions de compost sur les communes de Pierre la treiche (fête de la courge), de Royaumeix et de Toul (déchèterie), chacune accompagnée d'un stand d'information sur le compostage et le paillage.

Inaugurations de sites de compostage partagé, ateliers compostage/lombricompostage animés avec les bénévoles guides composteurs du territoire, stands d'information notamment dans le cadre des Rendez-vous aux jardins à Toul ponctuent généralement les années.

Ces opérations ont touché une centaine de personnes.

- ***Recrutement de guides composteurs***

Depuis plusieurs années l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Lorraine soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes Terres Touloises.

Deux recrutements ont été programmés en 2014 et 2016.

Aujourd'hui, le réseau compte une dizaine de bénévoles qui accompagnent la collectivité dans ses opérations de sensibilisation : distributions de compost, trocs de plantes, Semaine « Tous au compost », Semaine Européenne du Développement Durable…

- ***Compostage collectif***

La plupart des sites créés l'ont été dans le cadre du partenariat avec Toul Habitat. Six immeubles au total sont à présent équipés en composteurs partagés sur Toul et alentours.

L'objectif de la CC2T est d'implanter une quinzaine de nouveaux sites par an afin d'offrir à tout un chacun la possibilité de réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés dans la poubelle ordures ménagères.

<u>Sites de compostage partagé implantés au 31/12/2020</u>

- 15 sites de compostage partagé, soit 300 à 450 foyers (20 à 30 par site) ;
- 5 sites de compostage spécifique (cimetière) ;
- 9 sites de compostage en établissements publics, soit 270 foyers (30 par site) ;

Crèche la Louvière – TOUL

Immeuble Toul Habitat – rue A. Denis – TOUL

Rue du Han – CHARMES LA COTE

GONDREVILLE

Immeuble Toul Habitat – rue Louise Michel – TOUL

Commune	Adresse des sites de compostage partage
BOIS DE HAYE	Crèche Creschendo (CC2T)
BOIS DE HAYE	Salle polyvalente + Cantine scolaire
BOUCQ	CIMETIERE
CHARMES LA COTE	rue du Han
CHARMES LA COTE	CIMETIERE
CHAUDENEY SUR MOSELLE	CIMETIERE
DOMMARTIN LES TOUL	Salle polyvalente
ECROUVES	Siège social CC2T
GONDREVILLE	Gondreville 1 - parking croisement av. Libération et rue de Villey-le-Sec
GONDREVILLE	Gondreville 2 - à côté de l'école maternelle
LAY SAINT REMY	Pavillons Toul Habitat - Rue du Saint Empire
MANONVILLE	CIMETIERE
MENIL LA TOUR	Pavillons Toul Habitat
PAGNEY DERRIERE BARINE	Immeuble Toul Habitat – Place Régina Kricq
SANZEY	CIMETIERE
TOUL	28 rue Joly
TOUL	Port de France
TOUL	Jardins de l'Hôtel de Ville
TOUL	Crèche la Louvière
TOUL	Crèche Roger Rolin
TOUL	Résidence intergénérationnelle + Salle de demonstration
TOUL	Groupe d'Entraide Mutuelle (CD54) - 428 rue de Briffoux
TOUL	Toul Habitat - 100 bis rue Albert Denis - Toul
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Faïencerie - rue Clémenceau
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Peguy Goncourt
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Fournier
TOUL	3 rue françois BADOT- 1 seul module
TOUL	Site LPR Camille Claudel
TOUL	Ecole Pierre et Marie Curie

Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2020 : cf détail du planning d'intervention en annexe

Les animations 2020 en images :

Collège de Rigny - Toul

Ecole de Domgermain

DOMGERMAIN Environnement

Le recyclage des déchets expliqué aux écoliers

Les écoliers de maternelle et de CP connaissent désormais la durée de vie des déchets en fonction de leur composition. L'intervention d'Elphie Quintard a été très utile.

Elphie Quintard animait une séance de sensibilisation au recyclage des déchets.

Un chewing-gum, tous les enfants savent ce que c'est. Mais quand on est élève de maternelle ou de CP, a-t-on conscience qu'il va falloir des dizaines d'années à la nature pour digérer l'insignifiante boulette ?

Face aux enfants, un tableau présente une échelle du temps. Ils doivent y associer la durée de vie des déchets en fonction de leur composition. Des durées qui s'expriment en mois, en années, voire en siècles. Combien de temps pour une épluchure, une bouteille en plastique ? Ils découvrent par exemple qu'une canette métallique déposée dans un centre d'enfouissement mettra 50 ans avant de disparaître totalement. D'où le recyclage. « Les canettes sont écrasées par des grosses machines. Elles sont transformées en balles. Savez-vous pourquoi ? » demande l'animatrice.

Au plus haut de l'échelle, le verre, champion de longévité : 4.000 ans de durée de vie.

L'occasion de commenter un visuel qui trace l'enchaînement des étapes de recyclage.

Elphie Quintard est ambassadrice du tri à la Communauté de communes Terres touloises.

Son intervention à l'école mardi matin avait pour but de faire comprendre aux enfants l'importance de ce que l'on jette. Leur montrer pourquoi il faut trier et leur parler des équipements existants : tri, collecte, enfouissement, recyclage.

À l'issue des explications, la théorie s'est prolongée de façon concrète par des jeux, toujours en rapport avec le tri.

➤ **Plus de photos, sur « estrepublicain.fr ».**

TOUL

Toul Habitat ouvert aux curieux

Habitants concernés ou simples curieux ont pu se rendre, ce vendredi toute la journée, au siège de Toul Habitat nouvellement construit au 550 avenue des Leuques. Au lendemain de son inauguration officielle, la structure a en effet ouvert son hall pour y présenter des stands et des expos. Maquettes d'élèves de l'École d'architecture de Nancy autour de l'habitat seniors et dessins d'écoliers du quartier ont côtoyé un stand de prévention des déchets animé par la CC2T, ainsi qu'un comptoir en carton tenu par des agents de Toul Habitat qui se sont relayés pour renseigner locataires et futurs locataires.

Stand CC2T lors de l'inauguration du siège social de Toul Habitat

Tous éco-citoyens - Programme scolaire sur le développement durable sur 1an pour 10 classes

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets du 16 au 24 novembre 2020 :
Opération « Laisse parler ton cœur », grande collecte de jouets d'occasion : en raison du contexte sanitaire, les points de collecte initialement prévus n'ont pu être tous maintenus. Au total, ce sont 12 points de collecte qui ont pu être mis en place avec un total d'environ **760 kg de jouets collectés dont 664 kg gardés** après un premier tri.

Par contre, le défi DECLICS n'a pas pu avoir lieu faute de participants (2 personnes inscrites). Les thématiques de défi :
« Chasse aux emballages et gaspillages » Objectif : je réduis de 20 % le poids global de mes déchets
« Fini le gaspillage alimentaire et bonjour les économies » Objectif : je réduis de 10 % le poids de ma poubelle
« Je m'habille sans rien de neuf » - défi réalisé en autonomie

Les objectifs 2020/2021

- Prospective du service et réflexion pour les futurs marchés de collecte, de traitement et de fournitures des conteneurs,
- Etude des modes de gestion de proximité des biodéchets avec le dimensionnement de la pré-collecte, de la collecte et du traitement des biodéchets. Cette étude comporte également un volet déchets verts et bois de classe A, afin de positionner le déploiement du réseau de gestion de ces déchets sur le territoire,
- Déploiement du programme GEOBIODEC phase 1 (intensification du réseau de composteur individuels et partagés) et candidature à la phase 2 (collecte des biodéchets)
- Harmonisation de la gestion des professionnels sur le territoire,
- Réparations et programme de renouvellement des PAV enterrés vieillissants,
- PAV : aménagements et réflexions de redéploiement de PAV aériens (Manoncourt, Toul) ; projets de PAV semi-enterrés (Dommartin, Trondes).
- Limitateur de hauteur et travaux d'empierrement de réfection de la plateforme de compostage de Domgermain,
- Repair'cafés sur Toul et en milieu rural
- Collecte d'extincteurs et de bouchons de liège en déchèterie
- Préparation aux nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur)

ANNEXES

SPED 2020

Détail des interventions en communication

Revue de presse

Détail des interventions en communication

Date	Lieu/Evènement	Public	Thème
09/01/2020	Animation collège Vatelot	16 élèves de 3èmes	Tri et métier
17/01/2020	Animation école Pierre et Marie Curie	25 élèves de CM2	Compostage
20/01/2020	Animation collège Vatelot	27 élèves de 6ème	Compostage
21/01/2020	Animation école Domgermain	10 élèves de GSM et CP	Tri et prévention
23/01/2020	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Le Relais, Boucq et Dommartin les Toul	20 élèves de CM1-CM2 et 25 élèves de CM1	Tri
30/01/2020	Animation Lycée Majorelle	60 élèves tous niveaux	Prévention
31/01/2020	Animation Lycée Majorelle	60 élèves tous niveaux	Prévention
31/01/2020	Animation école Pierre et Marie Curie	25 élèves de CM2	Compostage
07/02/2020	Animation éco gestes eau éco délégués collège Rigny	20 élèves	Eau
05/03/2020	PROJET TOUS ECO CITOYENS - Visite centre de tri Dieulouard, Ecrouves et Lay St Rémy	27 élèves de CM1-CM2 et 24 élèves de CE1-CE2-CM1-CM2	Tri et prévention
06/08/2020	Atelier zéro déchet Pension de famille la Cuesta	5 habitants et 3 encadrants	Zéro déchet
Du 18/09 au 05/10/2020	Animation LPR Toulois	165 élèves de 1ère année	Tri et prévention
23/09/2020	Atelier zéro déchet CD 54	20 agents	Zéro déchet
09/10/2020	Intervention Toul St Mansuy Projet Tous Eco citoyens	24 élèves de CE2-CM1	Tri et prévention
15/10/2020	Intervention Toul Moselly Projet Tous Eco citoyens	25 élèves de CM1	Tri et prévention
16/10/2020	Animation foyer Crosmarie	10 personnes	Tri et prévention
22/10/2020	Animation foyer Picquot	6 personnes	Tri et prévention
25/10/2020	Distribution de compost Pierre la Treiche et présentation nouveaux composteurs	30 personnes	Compostage
28/10/2020	Distribution de compost Royaumeix et présentation nouveaux composteurs		Compostage
29 et 30/10/2020	Sensibilisation tri cimetière de Toul		Tri
Du 18 au 29/11/2020	SERD – Laisse parler ton cœur ; collecte de jouets d'occasion		Réemploi
27/11/2020	SERD – Lancement défis Déclics en visioconférence	3 personnes touchées	Zéro déchet
27/11/ et 04/12/2020	Intervention collège Rigny	25 éco délégués touchés	Tri et prévention

Revue de presse

MEURTHE-ET-MOSELLE

MEURTHE-ET-MOSELLE Extension des consignes de tri

Les emballages se trient dans le Toulois et le Lunévillois

Depuis le 1er janvier, l'ensemble des emballages se trient sur les territoires de Lunéville-Baccarat-Sânon et des Terres Touloises. Plus de questions à se poser : tous doivent terminer dans les conteneurs d'apports volontaires ou en sacs jaunes et non dans la poubelle « classique ».

Avec le passage à la nouvelle année 2020, de nouvelles consignes de tri sont venues agrémenter le quotidien des quelque 49.000 habitants des communautés de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et du Pays du Sânon. Depuis le 1er janvier dernier en effet, les habitants de la CCTLB (communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat) mais aussi ceux du Pays du Sânon, peuvent jeter tous leurs emballages dans le « fameux » sac jaune, celui qui permet de recycler certaines ordures. Avec un objectif principal : réduire le volume des poubelles d'ordures ménagères, au moment où le secteur est en pleine bascule vers la redevance incitative.

Si le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas, il n'en demeure pas moins que dans le Lunévillois, tous les recyclables peuvent désormais être placés dans le sac jaune : emballages recyclables, papiers, journaux et magazines, blisters, pots de yaourt. Cela concerne la collecte en sacs de tri de l'ensemble des emballages dans les 71 communes du territoire de Lunéville à Baccarat et du Pays du Sânon.

Le geste de tri est ainsi simplifié pour les 49.000 habitants de ce secteur de la Meurthe-et-Moselle et cette évolution répond notamment aux dispositions de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015 qui vise à porter à 65 % la part de déchets orientés vers le recyclage ou la valorisation organique d'ici 2025.

Dans le sens de la taxation incitative

Pour les 45.000 habitants de la communauté de communes Terres Touloises, la consigne est la même que dans le Lunévillois, depuis ce 1er janvier. A savoir les pots, boîtes, barquettes, sachets, films plastiques et emballages vides et non lavés se trient. Ces matières doivent terminer leur existence dans les conteneurs d'apports volontaires ou en sacs jaunes, pour ceux qui en ont encore l'usage. A la différence du Lunévillois, toutefois, le papier est à placer dans le bac qui lui est réservé, à l'image du verre.

Cette nouvelle va dans le sens du territoire qui mise depuis 2013 sur la taxation incitative pour faire baisser la production d'ordures ménagères des foyers. Celle-ci s'opérant au profit de davantage de tri, la collectivité a souhaité faire bénéficier les habitants des bons résultats en diminuant la part fixe demandée pour l'enlèvement des ordures. Courant 2019, son taux est ainsi passé de 6,99 % à 6,60 %. En 2011, un Toulois générait en moyenne 237 kg d'ordures par an, contre 167 kg en 2018. Sur la même période, les emballages recyclables triés représentent 19 kg supplémentaires. Cette extension des consignes de tri promet de faire grimper cette donnée en flèche en 2020.

Adeline ASPER et Stéphanie MANSUY

En cas de doute sur les consignes de tri, une application mobile « Guide du tri » est téléchargeable gratuitement mais également possible sur le site www.consignesdetri.fr.

Changement des consignes de tri avec la communauté de communes Terres Touloises Photo ER/ Stéphanie MANSUY

Toulois et Lunévillois : les nouvelles consignes de tri. Photo DR

167

En 2011, un Toulois générait en moyenne 237 kg d'ordures par an, contre 167 kg en 2018. En 2020, la progression devrait être significative.

> « Nous faisons régulièrement des campagnes d'information sur le tri sélectif. Les gens affirment qu'ils savent ce qui se trie ou pas, mais ils hésitent encore souvent devant la poubelle... »
>
> **Christophe Fritsch,** directeur du service des déchets ménagers à la métropole du Grand Nancy

CHOLOY-MÉNILLOT Environnement

Tri sélectif : les habitants sont bons élèves

Cette période de confinement est l'occasion pour beaucoup d'habitants de faire du tri. En témoigne le passage fréquent des camions bennes qui vident les conteneurs souvent pleins. Signe aussi que le tri sélectif entre dans les habitudes.

Les camions bennes avec grue de chargement viennent régulièrement procéder à la collecte des conteneurs souvent pleins.

Comme dans tous les villages, on parle souvent de dépôts sauvages et des incivilités constatées sur le territoire de la commune, comme les dépôts à côté des conteneurs de tri sélectif, mais on parle peu des bons élèves, de ceux qui se rendent aux points tri ou bien encore à la déchetterie en respectant l'environnement.

Au village, beaucoup d'habitants utilisent les deux points tri implantés au carrefour de la mairie et à l'entrée du village. L'employé communal, Pascal Fournier, veille à la propreté des deux sites de tri.

En cette période de confinement, les camions bennes avec grue de chargement viennent régulièrement procéder à la collecte des conteneurs souvent pleins.

Certains habitants viennent avec leur sac ou panier de déchets, d'autres carrément avec la brouette.

« C'est incroyable ce que l'on mettait à la poubelle avant, maintenant je sors ma poubelle ménagère qu'une fois toutes les trois semaines » témoigne cette habitante de la rue de Foug.

Confinement et rangement

Il est vrai qu'il est constaté que durant ces périodes de confinement, beaucoup d'habitants occupent leurs journées, en faisant du rangement dans les placards, du grenier à la cave en passant par le garage, pour débarrasser et trier leurs déchets : papiers, verres, cartons, bocaux… Il s'agit de faire le tri de ce qui a été accumulé pendant des années.

« Avec mon mari, on profite du confinement pour nettoyer et trier ce que l'on donne à des associations, ce qu'on jette et ce qu'on conserve » explique ce couple de la rue de Toul.

TOUL Économie

La société Envie poursuit sa diversification d'activités

Envie, spécialiste de la collecte et de la valorisation des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques), continue à se développer. La reprise de l'activité « matelas » et un partenariat avec Noremat pour reconditionner leurs machines permettront la création de près de 30 nouveaux emplois.

En cette fraîche matinée, des techniciens travaillent sur la construction d'un bâtiment annexe au site principal d'Envie 2E Lorraine, société spécialiste de la collecte, du reconditionnement et de la valorisation des appareils électroménagers et médicaux, basée sur le pôle industriel Toul-Europe. Il s'agit de reconstruire le bâtiment ravagé par un incendie en août 2017.

« Le coronavirus a retardé les travaux mais tout devrait être au point d'ici septembre, souligne Pierre Guyot, président. Cela permettra de faire repartir l'activité matelas, stoppée à cause de l'incendie et de créer 12 emplois. »

Malgré la récession générale liée à la crise sanitaire, l'entreprise entend poursuivre la mise en œuvre de ses projets de diversification.

En plus de l'activité matelas, un partenariat a été passé avec la société Noremat, afin de reconditionner, à Toul, les machines en provenance de toute la France du constructeur de matériels d'entretien des accotements routiers.

« Cette nouvelle activité va nous permettre de créer, d'ici la fin de l'année, 27 autres emplois, précise Arnaud Apostolo directeur général, mais aussi d'offrir à nos salariés une offre de formation encore plus diversifiée. »

Un credo environnemental et social

Car outre ses objectifs environnementaux, le credo d'Envie est l'insertion professionnelle, notamment des chômeurs de longue durée.

« Cela concerne 70 % de nos effectifs », confirme Pierre Guyot. Des CDD, au maximum de 24 mois, sont donc proposés, « car l'objectif est la création d'emplois mais aussi la formation, la reprise de confiance, la réinsertion, afin que nos salariés retrouvent une opportunité ensuite ailleurs ».

Selon les dirigeants, 85 % des employés qui ont quitté en 2019 Envie ont trouvé un travail dans la foulée dans une autre société.

De 110, l'objectif est donc de passer rapidement à un effectif de 150 employés. « Nous recrutons aussi des cariste et des chauffeurs. Ceux-là mêmes qui, avant que les appareils électroménagers et médicaux soient triés pour être reconditionnés ou valorisés en matière industrielle, vont collecter dans les déchetteries, dans les Ehpad, chez les distributeurs ou les particuliers, les frigos ou autres fauteuils roulants pour leur donner une seconde vie.

Chez Envie Autonomie, l'une des branches d'Envie, Jean-Michel s'attelle ici à nettoyer la batterie d'un appareil médical. Photo ER/ Tony ROBIN

Tony ROBIN

L'EST RÉPUBLICAIN

dimanche 19 avril 2020
Édition(s) : Edition de Luneville, Edition de Nancy, Edition de Pont-à-Mousson, Edition de Toul
Page 31
513 mots - 2 min

TOUL–TOULOIS–ENVIRONNEMENT

Les déchets verts, une ressource pour les jardins

Les travaux dans les jardins ont débuté, des déchets verts sont produits tandis que les points d'apport sont fermés pendant le confinement. Des solutions alternatives existent, Raphaël Arnould, vice-président de la CC2T délégué à l'environnement, les rappelle.

Que faire des déchets verts pendant le confinement ? Les points d'apport sont fermés selon les directives du gouvernement. « En attendant de possibles ajustements, la communauté de communes Terres Touloises se conforme aux règles établies et invite les usagers à la compréhension ».

Raphaël Arnould, vice-président de la CC2T délégué à l'environnement, indique par ailleurs « qu'il s'agit aussi de ne pas encourager en ce moment les gros travaux de jardinage, qui pourraient conduire à de possibles risques d'accidents, et donc d'encombrer potentiellement les urgences, ce qui dans la période actuelle est à éviter absolument ».

Il propose des solutions alternatives pour gérer au mieux les déchets verts.

Les tailles d'arbustes ou d'arbres

Elles peuvent être broyées mécaniquement ou découpées manuellement en morceaux de quelques centimètres, puis déposées sur les massifs de vivaces ou d'arbustes. De cette manière, elles favoriseront la vie microbienne dans le sol. Cette pratique permet de nourrir les végétaux, améliore le sol, le protège contre le dessèchement et cela évite aussi la pousse des herbes indésirables.

Les tailles peuvent aussi, si on a un peu de place, être stockées dans un coin du jardin. Elles favoriseront l'installation d'insectes pollinisateurs ou la venue d'animaux très utiles pour le jardin comme les hérissons.

Les résidus de tonte

Là encore, le pied des arbres et des arbustes, comme les plantes vivaces ou un carré de potager, peut être paillé avec de l'herbe fraîchement coupée.

En cette période où les pluies ne sont pas fréquentes, le mieux est de tondre le gazon et le laisser sur place.

Cette technique est particulièrement bien adaptée à notre situation de confinement car l'herbe est réduite en petites particules qui restent au sol.

En l'absence de composteur

En attendant de se procurer un composteur à la CC2T après le confinement, une solution existe : creuser une fosse de 80 cm de côté et 50 cm de profondeur. Y déposer les déchets organiques, ou autres résidus de tonte, sans oublier de rajouter de la matière sèche issue des tailles. Ce mélange produit un compost aéré et de qualité.

Les anciennes terres des jardinières et pots de fleurs

Le terreautage est une technique de recyclage. Il s'agit de déposer en fines couches sur le gazon ce terreau usagé. Cela constitue un bon apport nutritif.

L'école de la patience

Raphaël Arnould conclut ses conseils en indiquant « que la période actuelle est là pour rappeler que la nature est avant tout l'école de la patience. Cette période de confinement est peut-être aussi l'occasion de la redécouvrir et de vivre le jardin au rythme du temps présent ». ■

ROYAUMEIX Traitement des déchets

Distribution de compost et de conseils

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas. La CC2T l'a bien compris et mène une campagne de prévention sur les déchets et en profite pour sensibiliser le public à travers la mise à disposition de compost aux habitants. 10 tonnes ont été distribuées.

Le public a pu se servir en matière organique.

Kelig Leclerc, chargé de prévention à la CC2T, s'est prêté aux questions des amateurs de compost en expliquant sa fabrication tout en proposant différents composteurs de 300 et 600 litres. Une analyse N (azote) P (acide phosphorique) K (potasse) et en oligo-éléments de ce produit est affichée et chacun a connaissance des valeurs fertilisantes de ce qu'il va épandre dans son jardin ou mettre pour les fleurs. Chacun est venu avec différents ustensiles pour parfaire leur besoin en amendement dans une ambiance sympathique.

L'équipe de la CC2T donne des conseils.

D'où vient ce compost ?

La CC2T a 11 plateformes de dépose de déchets verts, ce qui permet de mailler le territoire et de proposer une gestion de proximité des déchets aux habitants. A Domgermain et Foug, le compost est fait sur place. Ces déchets verts sont apportés par les habitants, à l'intérieur on y trouve de la taille de haies, élagage d'arbre, tonte de jardin (gazon, feuilles mortes, fanes, fleurs et légumes). Un prestataire, Suez Organique, assure les différentes étapes pour faire un bon compost. Suivant le cas, les déchets sont mis en andain avec un retournement périodique ou si le broyat est grossier, ce qui assure une aération suffisante pour une meilleure dégradation qui peut durer une année, le tout est passé au crible pour de la matière organique prête à l'emploi.

TOULOIS Traitement des déchets

Le ramassage des encombrants reste d'actualité

Même en plein confinement, l'enlèvement de l'électroménager obsolète ou des meubles usagés, au domicile d'habitants de la com'com n'ayant pas la possibilité de se rendre en déchetterie, reste maintenu. Seule obligation : sortir ces encombrants devant sa porte.

Les « monstres » passés à la trappe, l'enlèvement des déchets d'envergure de type mobilier, ferraille ou gros électroménager s'effectue depuis 2014 par un ramassage à la demande des habitants de la Communauté de communes Terres Touloises (CC2T). « Ce service gratuit s'adresse à tous ceux qui n'ont pas les moyens de se rendre en déchetterie : personnes âgées, handicapées, non mobiles ou ayant de trop petits véhicules », avertit Jean-Luc Starosse, vice-président à la CC2T en charge, entre autres, des ordures ménagères.

Les foyers concernés se signalent donc auprès du siège de la collectivité, à Ecrouves, précisant quel matériel est à enlever - en aucun cas d'autres ne doivent être ajoutés à la liste - Tout comme ce service exclut l'enlèvement de gravats ou de cartons.

Une fois la liste des inscrits arrivée à dix, deux agents employés par le prestataire Suez se chargent de la collecte au volant d'un petit camion, passant d'une adresse à l'autre en couvrant la totalité du territoire de la com'com.

Sortir le matériel à l'avance

Ce rituel se répète une à deux fois par mois. Au démarrage, il n'était que trimestriel. « Le bouche-à-oreille marche bien ! », constate l'un des agents de retour de sa tournée, ce jeudi après-midi, sur le site de la déchetterie. Car c'est là le point de chute du camion. Les deux hommes déchargent son contenu qui est ensuite pesé : l'électroménager d'un côté et les autres encombrants de l'autre, afin que le délégataire facture l'opération à l'interco.

En cette période de pandémie, les tournées restent d'actualité. La seule condition étant de déposer les encombrants devant chez soi une heure maxi avant la venue des agents. Ceux-ci informent chacun de leur passage et ne doivent plus pénétrer à l'intérieur des foyers, sécurité sanitaire oblige. « Et si jamais il n'y a pas possibilité de sortir le matériel à l'avance, le rendez-vous est remis au mois suivant », conclut l'élu référent.

Stéphanie MANSUY

Le matériel collecté devant le domicile des habitants du périmètre de la com'com est acheminé jusqu'à la déchetterie par les agents du prestataire Suez. Photo ER/S.M.

Les deux déchetteries sont ouvertes

Les déchetteries communautaires situées à Toul (route de Verdun) et à Fontenoy (RD 90) restent ouvertes en dépit du confinement. Deux agents assurent l'accueil sur le premier site et un sur le second. Si ce personnel travaille masqué, les usagers sont fortement incités à faire de même ; mais aussi à respecter la distanciation et venir muni de leur attestation

Côté ouverture, les horaires d'hiver s'appliquent sur les deux sites. Celui de Toul est accessible du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. A noter que la déchetterie est fermée chaque jeudi matin pour entretien, et rouvre de 13 h 30 à 16 h 30. Fermeture complète les dimanches et jours fériés.

TOULOIS Solidarité

Une 2e vie pour des jouets épargnés de la poubelle

Une collecte de jouets d'occasion sera lancée du 18 au 29 novembre par la communauté de communes Terres Touloises. Avec un intérêt double dans l'histoire : faire plaisir à des enfants défavorisés tout en réduisant la production de déchets des habitants.

Coup double, voire triple. En s'inscrivant dans la collecte nationale de jouets initiée par EcoSystem - un éco-organisme à but non lucratif qui recycle ampoules et appareils électriques - la com'com Terres Touloises contribue à la Semaine européenne de la réduction des déchets, programmée à la fin du mois. Mais pas seulement… L'opération baptisée « Laisse parler ton cœur », menée en partenariat avec les deux collectifs caritatifs que sont la Croix Rouge et le Secours Catholique, permettra également de redistribuer ces jouets aux enfants de familles défavorisées.

Des cartons de collecte répartis sur le territoire

Aussi, les peluches, livres, poupées, jouets électriques, électroniques ou en bois, jeux de construction ou de société n'ayant plus d'utilité, mais étant complets et en bon état, sont à déposer dans des cartons répartis à différents endroits sur le territoire de la com'com. A savoir les deux déchetteries communautaires à Toul et à Fontenoy, la mairie de Bouvron et le siège du territoire Nord Toulois à Ménil-la-Tour.

S.M.

Les jouets sont à déposer dans des cartons de collecte répartis entre les deux déchetteries, Bouvron et Ménil-la-Tour. Photo ER/L'Est Républicain

FRANCHEVILLE

Collecte de jouets d'occasion en mairie

La mairie dispose d'un carton déposé par la communauté de communes Terres Touloises, afin de recueillir les jouets d'occasion en bon état. Collecte de jouets pour l'organisateur « Laisse parler ton cœur » en partenariat avec le Secours Catholique, La Croix-Rouge Française, la CC2T, et Ecosystem. Les jouets sont à déposer jusqu'au 29 novembre au secrétariat de mairie.

MÉNIL-LA-TOUR Association

Une collecte de jouets pour aider les familles modestes

Le Territoire Nord Toulois (TNT), en lien avec la communauté de communes Terres Touloises (CC2T), a mis à disposition des particuliers trois sites (Ménil-la-Tour, Bouvron et Bruley) de collecte de jouets dans le cadre de l'opération nationale « Laisse parler ton cœur ».

L'opération nationale « Laisse parler ton cœur » est une des manifestations entrant dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets se déroulant du 21 au 29 novembre.

Tous les jouets qui ne sont plus utilisés (électriques ou électroniques, jeux de société, peluches, poupées) sont les bienvenus.

À la fin de l'opération, ils vont être remis à une association qui sera chargée de les trier, les désinfecter ; puis ils seront remis en état de fonctionnement quand cela sera possible. Ils seront ensuite donnés, pour notre secteur, au Secours Catholique et à la Croix-Rouge, ce qui va permettre à de nombreuses familles modestes de pouvoir gâter leurs enfants à petits prix.

Des jeux et jouets collectés dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur ».

Nathalie, coordinatrice du TNT, attend encore de nombreux dons pour la dernière permanence qui se tiendra à la mairie de Bouvron **le 26 novembre** de 9 h à 12 h.